

LPO FRANCE

Rapport d'activité 2018





Alpilles
© David Allemand

5. INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2018

10. 2018 : la LPO France
en chiffres

12. Congrès LPO : l'agriculture
au cœur des débats

17. LA LPO EN ACTIONS

19. Démultiplier l'engagement
en faveur de la biodiversité

37. La mobilisation citoyenne

59. Les activités de la LPO
à l'international et en outre-mer

67. Sécuriser et optimiser
le fonctionnement de la LPO

91. AGIR EN NOUVELLE-AQUITAINE

93. Démultiplier l'engagement
en faveur de la biodiversité

111. La mobilisation citoyenne

121. AGIR EN ÎLE-DE-FRANCE

123. Démultiplier l'engagement
en faveur de la biodiversité

135. La mobilisation citoyenne



Verdon

© David Allemand



INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2018

10. 2018 : la LPO France
en chiffres

12. Congrès LPO : l'agriculture
au cœur des débats

« Le mot du Président »

Fin mars 2019, tandis que j'écris le rapport moral, les images de l'année 2018 s'effacent déjà sous les assauts d'une actualité galopante. 2018 ? Ah oui, l'annonce de la fusion entre l'ONCFS et l'AFB tant espérée, le Plan biodiversité présenté au début de l'été, et la démission de Nicolas Hulot deux mois plus tard au lendemain d'une rencontre entre le Président de la République et des représentants de la chasse, l'Appel des coquelicots de notre ami Fabrice Nicolino lancé en septembre, les États généraux de l'alimentation, la réintroduction de deux ourses dans les Pyrénées, le début de la crise des gilets jaunes qui déclenchera le « Grand débat » quelques mois plus tard...

En 2018, plus que jamais, la LPO a été présente sur tous les fronts ; il est vrai que l'accroissement des sollicitations n'a d'égal que la reconnaissance des compétences et de l'efficacité de notre belle association. Dans le flot d'actualités, d'informations et d'événements qui caractérisent notre époque, la LPO mène sa barque sans perdre de vue son objet statutaire, comme un point sur la

côte. Elle le fait dans un esprit démocratique et républicain, sans haine mais sans complaisance.

D'un point de vue interne, 2018 a été la première année post-fusion avec cinq associations, le CORIF, la SEPOL, les LPO Corrèze, Aquitaine et Vienne, aboutissant à la création des délégations territoriales Île de France et Nouvelle Aquitaine, désormais intégrées à la « maison mère ». Nous avons appris à travailler avec ce nouveau modèle de gouvernance. Tout n'est pas parfait bien sûr, mais qui eut cru il y a un an seulement que tout se passerait aussi bien ? Je tiens à remercier les élus et équipes de ces associations amies qui nous ont rejoints d'avoir facilité ce rapprochement. Ainsi que les équipes de la LPO France, et plus spécialement des fonctions supports, qui ont dû intégrer 50 salariés supplémentaires, et gérer une augmentation de 2,5 M€ de budget (et autant d'actions !). Respect également pour les initiateurs et ouvriers de la création de la LPO AuRA, désormais frontalière de la LPO France, qui compte 9 délégations territoriales, 8 900 adhérents et 90 salariés.

Quelques belles réussites marqueront l'année 2018 dans le domaine de la protection de la nature

Il en est ainsi de la création d'un réseau des partenaires d'Outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Mayotte et la Réunion) grâce à des accords passés avec 5 APN (Gepomay, Gepog, Le Carouge, SEOR et Amazona), leur conférant la qualité de représentant de la LPO dans leur département. Et le démarrage du projet LIFE Biodiv'OM par lequel l'UE a accepté en juin 2018 de soutenir la restauration de la biodiversité dans les outre-mer. Tandis que la LPO est associée au LIFE Naturadapt, animé par RNF, et qui a pour objet d'intégrer dans les espaces protégés les préoccupations d'adaptation au changement climatique. Comment ne pas mentionner également le lancement du programme « des terres et des ailes » et, plus globalement, le renforcement de l'engagement de la LPO pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Un poste a été créé à la LPO pour agir en faveur d'une autre PAC aux côtés des associations de BirdLife, et principalement de

NABU, ainsi que dans le collectif national « pour une autre PAC ».

Un service Connaissance a été structuré au sein du pôle Protection de la nature. Il vient renforcer et mettre en cohérence les programmes d'études et de suivis coordonnés par la LPO à l'échelon national. Ce renforcement s'est concrétisé notamment par la signature d'une nouvelle convention avec le MNHN, qui confie à la LPO l'animation du programme STOC EPS, et une participation majeure de la LPO à la révision des key concepts (définition des dates de migration et de nidification des espèces chassables en Europe)

En 2018 enfin, le Conseil d'administration a validé les positions de la LPO sur la séquence ERC et les Espèces exotiques envahissantes grâce notamment au travail du Conseil scientifique et technique que je salue.

L'année 2018 fut celle des records dans le domaine de la mobilisation citoyenne

Un record historique puisque la LPO a dépassé pour la première fois la barre symbolique des 50 000 adhérents, soit 10 % de plus en un an. Ce nouvel élan témoigne du dynamisme de notre association, d'une sensibilisation croissante de la société, et de notre capacité à aller conquérir de nouveaux publics. Le service relations membres et le service Collecte et partenariat sont en première ligne, bien sûr, mais ce sont au-delà tous les services de la LPO et les associations locales qui, par leurs actions et leur investissement, nous permettent d'atteindre ce record aujourd'hui.

Les refuges LPO ne sont pas en reste, puisque nous avons dépassés les 25 000 Refuges, soit plus de 3 000 de plus en 2018 (plus de 8 par jour !). Cette croissance démontre la vitalité de la démarche et l'engagement toujours plus visible des particuliers, des entreprises, des collectivités, pour agir concrètement, à leur échelle, en faveur de la biodiversité.

Le domaine des partenariats et de la communication n'est pas en reste question record...

Comme l'augmentation significative du chiffre d'affaire généré en 2018 par la collecte de rue, soit + 38 % par rapport à 2017. Et c'est évidemment un levier important pour l'augmentation des adhérents. Tandis que la Boutique LPO affichait un nouveau record du chiffre d'affaire en 2018 avec 14 % d'augmentation par rapport à 2017 (+28 % par rapport à 2016).

En matière d'édition, et au risque de me répéter année après année, quelle fierté de voir des documents de qualité comme *L'OISEAU MAG*, et de belles réalisations en 2018 comme la plaquette de présentation et d'adhésion que j'ai toujours sur moi. Et, en anglais please, la carte de présentation des richesses ornithologiques ainsi que notre nouvelle plaquette institutionnelle que nous avons pu diffuser sur le stand de la LPO au salon BirdFair en Angleterre en août 2018.

Question record toujours, la LPO a bénéficié de plus d'un million de vues sur ses posts Facebook à l'occasion des consultations publiques concernant les chasses traditionnelles.

Le succès appelant le succès, de nouveaux partenaires privés nous ont rejoints en 2018 tels Ceetrus, Eiffage, Aigle, et Cidou Bio.

Je veux souligner également en 2018 le lancement d'une toute nouvelle offre de formation en partenariat avec Natagora, grâce à un module de formation en ligne à l'ornithologie, accessible à tout niveau, et préparant à la certification. Le succès est d'ores et déjà au rendez-vous car la 1^{ère} session de cours qui a débuté le 1^{er} novembre, a regroupé plus de 250 inscrits, soit deux fois plus qu'espéré. Deux nouvelles sessions de cours se dérouleront en 2019. Il me faudrait encore citer le très beau catalogue de sorties nature en Charente-Maritime, le travail des équipes d'animation sur les sites d'accueil et les réserves naturelles, les grands événements pour lesquels la LPO se montre toujours plus présente : Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, Journées européenne de la migration, Festival du film de Ménégoût, etc... pour ne citer que ceux-là.

La page de l'année 2018 à peine tournée, nous sommes déjà pris dans le tourbillon de 2019

La LPO a gagné une douzième fois devant le Conseil d'État en faisant stopper la chasse des oies cendrées au mois de février ; elle s'est organisée et préparée pour accueillir la marée noire du Grande America (qui n'a heureusement pas encore touché les côtes à l'heure où j'écris) ; elle a rédigé des propositions pour les candidats aux élections européennes ; initié un recours contre la France à l'occasion des 40 ans de la directive Oiseaux, préparé son Congrès de fin juin 2019 sur le thème de la médiation faune sauvage où nous vous attendons nombreux !



A. BOUGRAIN DUBOURG
Allain Bougrain Dubourg

« Les événements clés de l'année 2018 »

1/ Abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Situé au cœur de zones humides riches en biodiversité, ce projet faisait peser de lourdes menaces sur l'environnement. La LPO prend acte avec satisfaction de son abandon par le gouvernement.

1

17 janvier

2

29 janvier

3

Mars

4/ Pollution lumineuse : le gouvernement condamné

Le Conseil d'État contraint le gouvernement à réagir après 8 ans d'inaction dans la lutte contre la pollution lumineuse, désastre pour la faune et la flore et deuxième cause de mortalité chez les insectes. La loi « Grenelle 2 » décrétée en 2010 prévoyait des mesures mais les arrêtés précisant leur application n'ont jamais été publiés.

4

5 avril

5

26 avril

6

Juin

7

7/ Congrès national LPO

La 38^{ème} édition 2018 du Congrès National de la LPO s'est déroulée du 30 juin au 1^{er} juillet à Obernai, en Alsace, autour du thème de l'agriculture et plus particulièrement les conséquences de notre modèle agricole sur la biodiversité.

1^{er} juillet

3/ Effondrement des populations d'oiseaux dans les campagnes

Les données 2017 du Muséum national d'Histoire naturelle et du CNRS de Chizé confirment la réduction de plus d'un tiers des espèces d'oiseaux en milieu agricole depuis 15 ans. Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) ou l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) ont perdu ainsi 30% de leurs effectifs. Principales responsables, les pratiques agricoles intensives entraînent une généralisation des pesticides et la disparition des insectes, nourriture essentielle aux oiseaux en période de reproduction.

2/ La chasse aux oies doit fermer au 31 janvier

Épaulée par de nombreuses associations, la LPO obtient pour la 12^{ème} fois consécutive l'annulation par le Conseil d'État du prolongement de la chasse aux oies cendrées (*Anser anser*) après la date officielle de fermeture du 31 janvier.

6/ Les rapaces victimes d'empoisonnements

Des produits phytosanitaires, dont certains pourtant interdits en France depuis 2008, causent chaque année de plus en plus de victimes. Les grands rapaces sont aujourd'hui les plus touchés avec 48 cas de mortalité depuis 2004. La LPO s'indigne face à la multiplication de ces cas d'empoisonnements et rappelle à l'État qu'il est nécessaire d'intervenir pour la protection d'espèces menacées comme l'Aigle Royal (*Aquila chrysaetos*), le Milan Royal (*Milvus milvus*) ou le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*).

5/ La LPO crée un réseau Outre-Mer

Cinq associations ornithologiques d'Outre-Mer (GEPOG en Guyane, Le Carouge en Martinique, Amazona en Guadeloupe, SEOR à la Réunion et GEPOMAY à Mayotte) ont conclu un partenariat avec la LPO dans l'objectif de répondre aux enjeux d'une biodiversité ultramarine en crise.

8/Mobilisation contre le piégeage

Cette année encore, le Ministère de la transition écologique et solidaire veut autoriser diverses pratiques cruelles de piégeage de centaines de milliers d'oiseaux sous prétexte de « traditions ». Certains de ces pièges sont non sélectifs, notamment dans le cas de la chasse à la glu. La LPO sollicite les citoyens français à participer à la consultation publique mise en place afin de s'y opposer.

8

26 juillet

31 juillet

4 septembre

10/Marche pour le climat

Le 28 Août, Nicolas Hulot conclut ainsi l'annonce de sa démission du gouvernement: « Mon acte n'est pas un acte de résignation mais de mobilisation, et j'espère qu'il va entraîner un sursaut ». La LPO se dit prête pour la transition écologique et solidaire et invite ses membres à participer au mouvement du 8 septembre en marchant pour le climat.

9/100 000 Tourterelles des bois chassées

Alors que les effectifs mondiaux de la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) ont chuté de 74% depuis 1980, la France a refusé de suspendre la chasse de cette espèce en déclin comme le proposait l'Union Européenne. La LPO demande aux Français d'interpeller le Ministre de la Transition écologique afin qu'il revienne sur cette décision incompréhensible et scandaleuse.

11/L'« Appel des coquelicots »

La LPO soutient « L'appel des coquelicots » lancé par le journaliste Fabrice Nicolino pour exiger l'interdiction des pesticides de synthèse en France. L'utilisation massive de ces substances par l'agriculture menace à la fois la santé humaine et la biodiversité de nos campagnes.

3 octobre

12/« Des terres et des ailes »

Face à la disparition des oiseaux dans les campagnes, avec une diminution d'un tiers en 15 ans, la LPO lance le programme « Des terres et des ailes » avec l'objectif de restaurer la biodiversité en milieu agricole en travaillant ensemble avec des agriculteurs, paysans, associations locales et chambres d'agriculture.

12

12 octobre

14/Sauvons l'Outarde canepetière

L'Outarde canepetière est l'oiseau qui a montré le déclin le plus spectaculaire en France : la population migratrice a vu ses effectifs de mâles chanteurs chuter de 94% en 40 ans ! La LPO lance un appel à dons afin de développer des actions contre la surmortalité, comme le repérage des nids pour sauver les nichées d'Outardes.

13

3 novembre

15 novembre

13/Manifeste contre les excès de la chasse

Chaque année on dénombre en moyenne 100 à 200 accidents de chasse, dont une dizaine mortels, 15 millions d'animaux d'élevage lâchés comme au ball-trap, 6 000 tonnes de plomb déversées dans la nature avec des conséquences catastrophiques sur la santé et l'environnement. Face à ces pratiques, la LPO demande à l'État de prendre des mesures adaptées, telles que le retour au prix initial du permis de chasse national, le remplacement du plomb par l'acier dans les munitions ou encore l'instauration du dimanche sans chasse pour un meilleur partage de l'espace public.

14

15/La LPO franchit le cap des 50 000 adhérents

C'est grâce au soutien de celles et ceux qui souhaitent faire progresser la cause de la protection de la nature que la LPO peut mener à bien des milliers d'actions de terrain et se faire entendre auprès des instances décisionnaires.

15

31 décembre

« 2018 : la LPO France en chiffres »

La force de la LPO réside dans sa couverture territoriale et son maillage de proximité permettant l'implication de nombreux citoyens dans les actions et les combats menés par l'association. Car au travers des 35 structures locales LPO (24 associations départementales, 4 associations régionales, 7 groupes départementaux, 4 délégations territoriales) et de la LPO France, c'est un mouvement dynamique et mobilisateur qui œuvre en faveur de la biodiversité.

Une année de transition

Au 1^{er} janvier 2018, la LPO France a intégré 5 associations partenaires (LPO Aquitaine, LPO Limousin, LPO Poitou-Charentes, LPO Ile-de-France, CORIF) afin de renforcer la capacité de chacune à agir encore davantage en faveur de la préservation de la biodiversité. Ce changement de périmètre (création de 4 délégations territoriales, +2,5 M€ de budget, +50 salariés) a toutefois contraint la LPO France à harmoniser certaines pratiques et l'exercice 2018 s'avère donc être une année de transition tant du point de vue financier que social.

51 106

C'est le nombre d'adhérents
LPO en 2018.

Forces vives

Nombre d'adhérents	51 106
Nombre de bénévoles	5 000
Nombre de salariés LPO France	224
Nombre de stagiaires LPO France	69
Volontaires services civiques LPO France	53

Sensibilisation

Personnes sensibilisées	405 000
Actions engagées par le réseau LPO	15 000
Abonnés à la page Facebook LPO France	150 000
Abonnés au compte Twitter LPO France	20 000
Nombre de nichoirs vendus	16 000



Conservation, des moyens consacrés à la nature

Les ressources humaines et financières déployées sur l'ensemble du territoire sont affectées aux missions sociales de l'association, c'est-à-dire à l'ensemble des actions permettant de préserver la nature et favoriser la biodiversité. A titre d'exemple, la LPO est propriétaire de plus de 1 800 hectares de terrains aux enjeux environnementaux importants et gère 27 réserves naturelles. Mais les moyens sont aussi alloués à la sauvegarde de la faune sauvage avec 7 centres et 2 unités mobiles de soins qui ont permis de soigner près de 15 000 animaux. Enfin ce sont plus de 60 millions de données naturalistes collectées par le réseau Faune France qui apportent une contribution sans équivalent en France à la connaissance des espèces sauvages.

Préservation des espaces

Surface de milieux naturels gérés (ha)	24 000
Réserves naturelles nationales gérées	13
Réserves naturelles régionales gérées	14
Surface des propriétés LPO (en ha)	1 762
Nombre de Refuges LPO	26 444
Agriculteurs participant au programme Des terres et des Ailes	300

Connaissance et protection des espèces

Nombre de centres de sauvegarde LPO	7
Nombre d'animaux en détresse accueillis	14 412
Nombre de contributeurs actifs Faune France	25 200
Nombre de données collectées dans le réseau Faune France	8 500 000
Nombre d'espèces concernées par les données collectées	6 000
Nombre cumulé de données collectées par le réseau Faune France	65 000 000

« Congrès LPO : l'agriculture au cœur des débats »

Le Congrès de la LPO à Obernai, les 29 et 30 juin 2018, a placé l'agriculture au centre des préoccupations et des débats

Si ce sujet est une préoccupation majeure de la LPO depuis plus de 30 ans, elle n'a cessé de se renforcer ces dernières années, et le déclin accéléré de la biodiversité dont la presse s'est largement fait l'écho en 2018 a rappelé que l'intensification des pratiques agricoles, la simplification des structures paysagères et l'usage massif et croissant des produits phytosanitaires en sont la cause essentielle. Devant ce constat très alarmant, la LPO a voulu faire l'état des lieux des évolutions possibles ou souhaitables, et engager ses adhérents, bénévoles, militants et équipes salariées autour du programme « Des terres et des ailes » destiné à accompagner les agriculteurs dans la transition agro-écologique (cf encadré).

Les points forts du Congrès se sont articulés autour des interventions de trois grands témoins, d'ateliers participatifs, et de la présentation du programme « Des terres et des ailes ».

Les trois grands témoins sont venus exprimer leurs analyses sur l'agriculture durable, selon les angles de leur expérience professionnelle.

Delphine Vinet, viticultrice en Aquitaine, également premier domaine viticole Refuge LPO, est venue témoigner de la transformation agro-écologique de ses terres, de l'alliance réussie de productions agricoles et de restauration de la biodiversité ; son approche très pédagogique et illustrée a suscité un grand enthousiasme des congressistes.

Jérémy Crespin, fonctionnaire à la Direction de l'Environnement de la Commission Européenne, a exposé en détail les enjeux du verdissement de la PAC, tout en montrant aussi la complexité des mécanismes européens et la difficile mise en œuvre de politiques publiques parfois contradictoires.

Xavier Reboud, Directeur de recherche à l'INRA, a présenté les problématiques de recherche en agro-écologie, en particulier les enjeux de la transition des systèmes

agricoles. Il a notamment montré les difficultés à adopter des pratiques agro-écologiques et baisser du même coup la dépendance aux produits phytosanitaires, mais aussi mis en évidence que les choix d'alimentation des consommateurs étaient aussi décisifs pour la transition agricole.

Les 5 ateliers participatifs ont été l'occasion de débattre de programmes agricoles initiés par la LPO et certaines associations locales, de la mobilisation citoyenne autour de l'agriculture et de la biodiversité, de la recherche et de la condition animale, dans des perspectives de progrès et pour un engagement renforcé de la LPO.



Agriculteur
© Georges Risoud



Le programme LPO « Des terres et des ailes » a pris son envol !

Présenté au Congrès de la LPO à Obernai, « Des Terres et des Ailes » a été officiellement lancé lors d'une conférence de presse le 12 octobre 2018 à la Chapelle-Vendomoise. Allain Bougrain Dubourg et Pascal Ferey, vice-président des Chambres d'agriculture, ont, à cette occasion, signé une convention de partenariat.

L'enjeu du programme, c'est la restauration de la biodiversité dans les campagnes. En effet, chacun fait aujourd'hui le même constat : des milliers d'oiseaux ont déserté les champs, lacs, étangs et jardins. En cause : l'évolution des pratiques agricoles depuis 50 ans avec notamment l'usage des pesticides (insecticides, herbicides etc.), le braconnage d'espèces protégées et l'artificialisation des terres (urbanisme, infrastructures...). Tous les indicateurs sont au rouge. Les derniers chiffres issus de l'étude conjointe du Muséum National d'Histoire Naturelle et du CNRS montrent le déclin des populations

d'oiseaux dans les campagnes. Et la LPO est bien placée pour le savoir : les enquêtes et suivis ornithologiques qu'elle coordonne mettent en évidence ce constat.

Le retour des oiseaux dans les campagnes dépend de la mobilisation des acteurs du monde agricole : agriculteurs, associations locales, Chambres d'agriculture...

L'enjeu, c'est d'agir partout, de multiplier les actions de restauration, de susciter l'engagement d'un maximum d'agriculteurs.

Proposer des actions concrètes est désormais impératif pour restaurer la biodiversité. Toutes les espèces doivent pouvoir trouver le gîte et le couvert : trouver des espaces accueillants et variés pour s'installer, se reproduire, se cacher ou se réfugier mais aussi pour se nourrir et nourrir leurs jeunes, en quantité suffisante, en qualité et en diversité.

Des Terres et des Ailes, c'est quoi ?

C'est proposer à chaque agriculteur d'agir concrètement sur sa ferme à sa convenance, sans jugement ni évaluation, mais dans un élan collectif pour offrir aux espèces qui ont déserté les campagnes, la possibilité de revenir s'installer et à celles qui sont encore présentes, de pouvoir y rester !

C'est valoriser les aménagements / actions, petits ou grands, de chaque agriculteur et paysan, à travers les témoignages et observations qu'ils transmettront.

Il propose des idées d'aménagements, renvoie vers des explications techniques de mise en œuvre.

Les agriculteurs qui souhaitent participer doivent ensuite s'inscrire. Les différents aménagements réalisés seront comptabilisés au fil du temps, et les témoignages, retours d'expériences, consultables.

Ceux qui le souhaitent peuvent se rapprocher des associations LPO dans les territoires.

www.desterresetdesailes.fr



Éleveuse
© Philippe Garguil

La prochaine PAC : la LPO agit avec BirdLife et le collectif « pour une autre PAC »

Dans le cadre de la réforme de la PAC post 2020, dont les négociations ont commencé au printemps 2018, la LPO s'est grandement investie dans le courant de l'année 2018 pour porter la voix de la nature.

L'équipe agriculture de la LPO a notamment contribué au développement d'une stratégie de plaidoyer avec les équipes de BirdLife, et à la mise en place d'actions de lobbying auprès d'élus français et européens, cela dans le but de défendre la place de la biodiversité dans l'agriculture de demain. Grâce à cela, la LPO est à présent conviée lors des réunions d'information et de concertation sur la réforme de la PAC organisées par le Ministère de l'Agriculture. En parallèle, la LPO a également collaboré tout au long de l'année avec d'autres organisations réunies au sein de la Plateforme pour une autre PAC, afin de co-développer un argumentaire solide auprès des pouvoirs

publics français pour le développement d'une agriculture plus responsable et durable. Cela a notamment permis d'entamer un travail de réflexion sur la mise en place de Paiement pour Services Environnementaux dans la nouvelle PAC, qui a été présenté au Sénat auprès de différentes parties prenantes du monde agricole. Différents projets de communication/sensibilisation auprès du grand public ont également été initiés pendant cette année 2018, dont certains verront le jour en 2019, comme la sortie d'un ouvrage de vulgarisation sur l'agriculture, dans lequel un focus sur la PAC sera fait.

Pour mieux connaître le collectif et les ambitions partagées :

<https://pouruneautrepac.eu/article/82>

et visualiser les vidéos explicatives :

<https://www.youtube.com/watch?v=g06xkeXJzgA>



Nichoir
© UzkiLand

Rappel des positions LPO sur l'agriculture

la LPO pilote de nombreuses actions dans le domaine de l'agriculture ; retrouvez-les sur :

<https://www.lpo.fr/agriculture-et-environnement/lagriculture-en-france>

Et consultez la position de la LPO sur l'agriculture :

https://www.lpo.fr/images/actualites/2012/Manifeste_LPO_Agriculture_22_mars_2012.pdf



Alouette des champs
© Fabrice Cahez

LA LPO EN ACTIONS

19. Démultiplier l'engagement
en faveur de la biodiversité

37. La mobilisation citoyenne

59. Les activités de la LPO
à l'international et en outre-mer

67. Sécuriser et optimiser
le fonctionnement de la LPO



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FAISONS LE PRINTEMPS DES HIRONDELLES !

Agissez sur www.lpo.fr



Démultiplier
l'engagement
en faveur de
la biodiversité

« Structurer, contribuer, partager et valoriser la connaissance naturaliste »

Indispensable connaissance

La connaissance des espèces et des milieux est au cœur de l'action de la LPO. En s'appuyant sur son réseau dense d'associations locales, elle s'efforce depuis de nombreuses années de mettre en place et faire évoluer des dispositifs de collecte d'informations pour gagner en pertinence et en efficacité, avec le précieux concours de milliers d'observateurs bénévoles en métropole et dans les outre-mer.



Chouette de Tengmalm
© David Allemand

Groupe d'espèces cibles	Dispositifs	Objectifs	Partenaires
Oiseaux d'eau en hiver	Wetlands	Suivre l'évolution des oiseaux d'eau à l'échelle de la voie Est-Atlantique	>150 organismes et ONG
Oiseaux communs	EPOC, STOC, SHOC, Oiseaux des Jardins	Suivre l'évolution des populations d'oiseaux communs pendant la période de reproduction	MNHN
Rapaces diurnes	Observatoire Rapaces	Suivre l'évolution des oiseaux prédateurs les plus communs	CNRS
Rapaces nocturnes	Enquête Rapace Nocturnes	Etablir un état des lieux des populations de rapaces nocturnes en France	CNRS
Toutes espèces	Faune-France	Construire un « big data » de la biodiversité	>150 ONG
Espèces rares et menacées	ENRM	Maintenir un observatoire des espèces rares ou menacées très localisées	MNHN

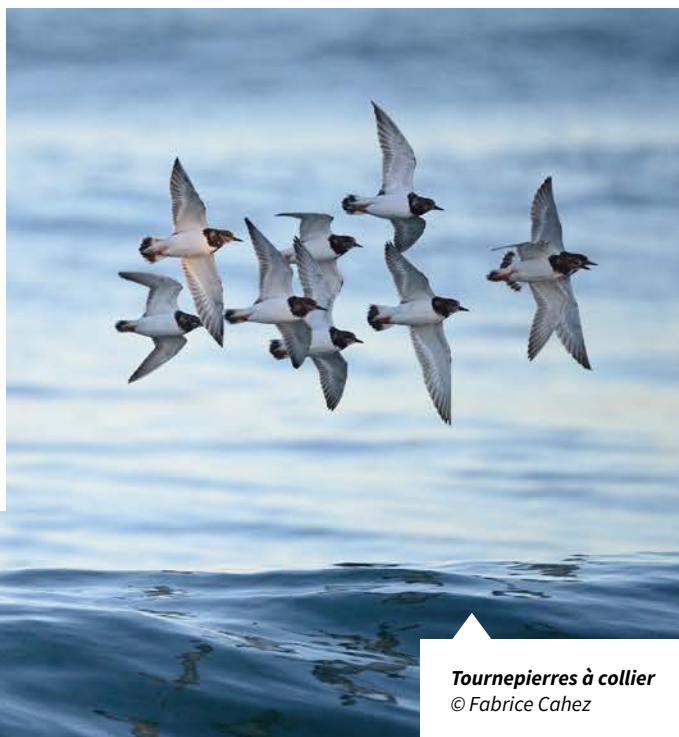
Dispositifs de sciences participatives citoyennes en 2018

Nouveautés 2018

La synthèse du comptage Wetlands est désormais éditée sous un format « brochure » avec de nombreux éléments explicatifs (objectifs, chiffres clés, nombre de sites, volets thématiques).

Outil écologique essentiel, l'Observatoire Rapaces a été relancé avec un recrutement spécialement dédié à la mobilisation des observateurs amateurs.

La LPO et le MNHN ont signé une convention pour l'animation de dispositifs comme le STOC ou le SHOC (Suivi Temporel ou Hivernal des Oiseaux Communs), outils majeurs pour le suivi des espèces.



Tournepierres à collier
© Fabrice Cahez

La biodiversité : un bien commun

Avec d'autres acteurs, la LPO est étroitement associée aux travaux des instances nationales compétentes en matière de biodiversité et contribue à l'effort collectif, porté par l'AFB, pour le partage de la connaissance relative à ce bien commun.

Le Système d'Information Nature et Paysage (SINP) incarne cette connaissance commune et accessible à tous. Signataire de la charte du SINP depuis plusieurs années, La LPO y contribue désormais de manière plus significative avec les données naturalistes issues de Faune-France.

En contribuant à la synthèse de données sur l'avifaune et à la rédaction des fiches espèces, la LPO a également participé de façon importante en 2018 au rapportage Natura 2000, exercice qui, tous les 6 ans, évalue l'état de la biodiversité en Europe.

L'année 2018 aura aussi été marquée par la réalisation d'une synthèse importante sur les espèces chassables de France, à la demande du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ce travail, partagé au niveau de l'Union Européenne, doit servir ultérieurement à alimenter un débat communautaire sur les dates de chasse. Les données participatives de milliers de contributeurs ont de nouveau été cruciales afin d'établir ce document qui constitue un véritable précédent. (Voir encadré).

Si les données sont importantes, il est essentiel de les synthétiser et de les faire parler. C'est notamment le rôle

de l'Observatoire National de la Biodiversité. Son action s'est construite autour de l'impérieuse nécessité d'affiner notre diagnostic quant à l'état de la biodiversité, puis de le faire connaître avant d'en mesurer la prise en compte par la société.

La LPO joue son rôle d'expert au sein de cette instance et reste force de proposition pour soumettre de nouveaux indicateurs, comme par exemple en 2018 sur les suivis de migration d'espèces transsahariennes réalisés en Aquitaine.

L'Observatoire Rapaces s'est doté d'un nouveau coordinateur national depuis juin 2018 afin de redynamiser les réseaux impliqués dans le protocole de suivi. Les bilans 2014 à 2017 ont été publiés sur le site de l'Observatoire et synthétisent la couverture géographique, le nombre de participants, l'effort de prospection (nombre de visites/carré et durée de prospection/carré), les espèces et les effectifs des couples recensés. Le centre d'études biologiques CNRS de Chizé (David Pinaud) a livré les résultats des analyses des données collectées entre 2014 et 2017 en décembre 2018. Le rapport détaillé sera publié au cours de l'année 2019. Dans le même temps, des rencontres entre la coordination nationale et les coordinations locales sont prévues pour relancer l'Observatoire Rapaces dans les territoires les moins actifs.



« Agir pour les écosystèmes naturels les plus menacés »

LIFE VISON, des premiers résultats encourageants !

Vison d'Europe
© Matthieu Berroneau

Le Vison d'Europe, classé en danger critique d'extinction tant au niveau national que mondial, est l'un des trois mammifères les plus menacés de France. Le programme LIFE VISON, coordonné par la LPO, avec le Conseil Départemental 17 et le GREGE comme bénéficiaires associés, a débuté fin 2017 avec pour objectif principal de sauver le Vison d'Europe dans le bassin de la Charente qui constitue un des derniers bastions viables de l'espèce. Le séminaire de lancement du programme s'est déroulé le 22 mai 2018 dans les locaux du Département à Saintes, réunissant près de 100 participants (partenaires financiers, syndicats de bassin, associations de protections de la nature, organismes publics, élus...) permettant de présenter à l'ensemble des acteurs du territoire les actions prévues dans le cadre du programme pour les 5 prochaines années.

2018 a également vu le démarrage des campagnes de détection directe (captures) du Vison d'Europe sur l'ensemble du périmètre du programme (8 sites Natura 2000 sur le bassin de la Charente) dont l'objectif est de mettre à jour la cartographie de l'espèce et de caractériser les noyaux de population détectés sur le bassin de la Charente.

Plus de 300 nuits pièges ont ainsi été réalisées par la LPO et le GREGE permettant d'identifier et confirmer la présence de 2 noyaux de populations : ce ne sont pas moins de 6

individus différents que les salariés de la LPO ont capturé sur une surface de piégeage de 13 hectares dans les marais de Rochefort, soit la plus forte densité jamais observée en France. Les salariés du GREGE ont, quant à eux, capturé un Vison d'Europe dans le secteur de Montignac en amont d'Angoulême, confirmant le noyau de population détecté dans le cadre du PNA « intermédiaire » Vison en 2017. Tous ces individus ont ensuite été équipés d'un transpondeur (dans l'optique d'une identification lors d'une éventuelle recapture) puis relâchés. De nombreux matériels de détection indirecte (pièges-photos, matériels appâtés, tunnels à empreintes...) installés dans les sites Natura 2000 correspondant à ces deux secteurs ont également apporté des informations précieuses sur la détectabilité de l'espèce et sur les autres mustélidés présents.

Enfin, les premiers travaux de restauration ont débuté en août 2018 avec la restauration de 4 ha de cladaies tourbeuses alcalines, sur des parcelles du CREN, dans le marais de l'Anglade, habitat prioritaire de l'annexe 1 de la Directive Habitat-Faune-Flore. La végétation herbacée et les arbustes ont été éliminés afin d'éviter la fermeture du milieu et conserver une mosaïque d'habitats propice au Vison d'Europe.

www.lifevison.fr

LIFE Gypconnect

De nos jours, personne ne peut ignorer les dommages du plomb sur la santé (humaine et animale) et sur l'environnement. Avec une dizaine de cas documentés de mortalité par intoxication au plomb, le Gypaète barbu est particulièrement exposé à cette menace. Dans le cadre du programme européen LIFE GYPCONNECT coordonné par la LPO France, une surveillance toxicologique permet un dosage du plomb systématique chez les animaux, vivants ou morts, pris en charge. Plus de 90 % des oiseaux analysés (n=49/54 individus, dont 3 gypaètes) entre 2015 et 2018 présentaient des taux démontrant une exposition au plomb, dont 2 vautours fauves contaminés au-delà de la dose létale. Afin de limiter l'exposition au plomb de chasse pour les espèces nécrophages, 51 chasseurs participent depuis 2017 à une expérimentation de munitions sans plomb menée avec le Parc National des Cévennes et la Fédération de chasse de Lozère.



Gypaète Barbu
© X Bruno Berthémy

LIFE EUROSAP Puffin Yelkouan

Les plans internationaux d'actions qui ont été réalisés dans le cadre du Life EuroSAP, coordonné par BirdLife, dont celui pour le Puffin Yelkouan coordonné par la LPO, ont été validés par la Commission européenne fin mai 2018. Il revient maintenant aux États membres concernés de les décliner à leur échelle.

Aigle de Bonelli : le retour

En 2010, la LPO organisait un séminaire européen consacré à l'Aigle de Bonelli afin de regrouper ceux qui tentaient alors de faire se reproduire en captivité ce rapace et ceux qui envisageaient des programmes de réintroduction. Que de chemin parcouru depuis ! Christian Pacteau, qui gère le centre UFCS-LPO de Vendée, a désormais mis au point la reproduction en captivité et fournit ainsi des jeunes aux Espagnols qui ont débuté des programmes

de réintroduction. La première réussite a été le retour de l'espèce à Majorque où une population est maintenant en cours d'installation. Sept années ont été nécessaires pour forcer le destin tant les difficultés et les oppositions ont été importantes.

En 2018, la réintroduction a débuté en Sardaigne où 6 oiseaux ont été relâchés à la fin du printemps. Ce programme LIFE financé par l'UE va durer jusqu'en 2022.

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA)

La politique des PNA du ministère en charge de l'environnement reste un outil important pour la sauvegarde des espèces menacées et donne de bons, voire très bons résultats, notamment pour les rapaces. A condition cependant que le mot Actions prenne tout son sens et soit au cœur de chaque Plan, car le discours souvent entendu de laisser faire dans l'espoir d'un retour spontané des espèces concernées est totalement contreproductif tant les dégradations de notre environnement sont nombreuses, continues et importantes. En revanche, il faut se féliciter pour 2018 de la rédaction de 2 PNA « suite » en faveur du faucon crécerellette et de l'outarde canepetière mais aussi de la décision de rédiger un nouveau PNA multi-espèces balbuzard pêcheur/pygargue à queue blanche.



Butor étoilé
© RSPB Images

Espèce	Effectifs (couples)	Évolution des effectifs depuis 10 ans
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	91 (2017)	↗
Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	42 (2018)	↗
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	1 544 (2014)	↗
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i>	64 (2018)	↗
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	425 (2018)	↗
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	102 (2018)	↗
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	2 700 (2008)	→
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>	2 360 - 2 674 (2012)	↘
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i>	274 - 289 (2012)	↘
Râle des genêts <i>Crex crex</i>	226 - 253 (2014)	↘
Pie-grièche à poitrine rose <i>Lanius minor</i>	7 (2016)	↘
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	552 - 1 275 (2009)	↘
Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i>	550 - 1 150 (2009 - 2013)	↘
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	4 000 - 6 000 (2009 - 2012)	↘



Plan National d'Action Outarde

En 2016, la population d'outardes mâles en France a été estimée à 2450 individus répartis entre le Sud (2150) et le Centre-Ouest (300). Dans le Sud, 20 % de la population est située sur des terrains d'aviation. En Languedoc-Roussillon, le reste des effectifs est majoritairement situé dans des zones viticoles où une déprise agricole a laissé place à des friches favorables à l'outarde. En PACA, l'essentiel de la population vit dans la plaine de la Crau tandis que dans le Centre-Ouest, l'espèce se maintient dans plusieurs plaines céréalières classées en Zone de Protection Spéciale (ZPS).

La fragilité des effectifs et les menaces qui pèsent sur cette espèce ont conduit à la mise en place d'un nouveau PNA de 10 ans. La DREAL NA a désigné la LPO pour la rédaction et l'animation de ce plan national. Un séminaire national, auquel ont participé de nombreux acteurs du réseau outarde, a permis de jeter les bases de ce troisième PNA.

Dix actions ont été retenues dont la moitié sont des mesures qui visent à préserver son habitat. Par exemple, la cartographie de l'habitat et la réalisation de fiches techniques permettront de mieux prendre en compte l'outarde dans les projets d'aménagements. Il s'agira également de rencontrer les instances décisionnaires de la prochaine Politique Agricole Commune (ministère, région...) afin de veiller à ce que les outils (Mesure Agro-Environnementale, Surface d'Intérêt Écologique...) soient adaptés à la sauvegarde d'habitats agricoles favorables à l'outarde.

Dans le Centre-Ouest, une action cible l'acquisition de surfaces favorables à l'espèce afin de les gérer de manière durable par la mise en place d'activités agricoles compatibles avec le maintien de l'outarde. Dans le Sud, des actions sont prévues sur les terrains d'aviation pour d'une part réduire les risques de collision sur les aéroports civils à fort trafic (Marseille...) et d'autre part favoriser l'espèce sur les aéroports où le risque de collision est faible.

Un autre axe de travail vise à accroître les effectifs par le lâcher d'individus issus du centre d'élevage de Zoodyssée et par la protection des nichées situées dans des parcelles fourragères, rendue possible par l'utilisation d'un drone équipé d'une caméra thermique permettant de localiser les nids d'outardes camouflés au sein des couverts herbacés.

L'acquisition et la valorisation de données par la mise en œuvre de protocoles de suivis (enquête point d'écoute, comptage des rassemblements...) et la pose de GPS font également l'objet d'une fiche. Enfin, deux autres actions concernent l'animation du réseau et le partage des informations aux niveaux national et européen.

Ce troisième PNA rédigé en étroite collaboration avec les acteurs du réseau outarde a été soumis au Comité National de Protection de la Nature (CNP) fin 2018 puis sera mis en consultation auprès du grand public et des ministères concernés début 2019.

Financier du PNA : DREAL NA (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle Aquitaine).

Nouveau Plan National d'Action Balbuzard pêcheur/Pygargue à queue blanche

Le Balbuzard pêcheur, disparu de France continentale au début du XX^e siècle, y est revenu spontanément en 1984. Un premier plan national de restauration a débuté en 1999, suivi en 2008 d'un PNA qui s'est conclu en 2012. Un plan d'action européen a depuis été finalisé en 2016 grâce au plaidoyer de la LPO auprès du Conseil de l'Europe. Une réintroduction a ainsi démarré en Aquitaine tandis qu'un plan régional d'action a été mis en place dans le Grand Est en commun avec le Pygargue à queue blanche, espèce réapparue sur notre territoire avec deux couples nicheurs.

Alors que la population de Corse est maintenant menacée par le dérangement causé par les bateliers qui amènent les touristes observer les Balbuzards, l'État a commandé à la LPO la rédaction d'un PNA Balbuzard pêcheur/Pygargue à queue blanche.



Balbuzard pêcheur
© Fabrice Cahez



Cigogne noire

Le programme Cigogne noire Lorraine, porté par la LPO et le programme personnel de baguage, avec le soutien technique de l'ONF et financé par la DREAL Grand Est et Oiseaux Nature, s'est poursuivi en 2018 et se prolongera en 2019.

En 2018, le réseau national Cigogne noire ONF-LPO a eu connaissance de 50 nids occupés en France, dont 46 nichées se sont envolées, représentant 85 jeunes dont 26 ont été bagués. Le début de saison a été marqué par une très forte mortalité hivernale et un retard important dans le retour des oiseaux, se traduisant par des changements de partenaires et des nids non occupés.

Des tentatives de capture ont eu lieu en 2018 en Meurthe-et-Moselle, avec l'appui de LOANA (Lorraine Association Nature), et dans le département des Vosges. Dans le cadre de ce programme, un suivi piège photo a été réalisé en Moselle et Bas-Rhin par la LPO Alsace, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et l'ONF, afin de repérer des secteurs favorables pour envisager une capture en 2019. La LPO Nièvre a équipé d'une balise, sur fonds propres, un oiseau en 2018.

L'oiseau hivernant en France équipé d'une balise en septembre 2015 est toujours suivi. Cet oiseau a fait l'objet d'un article dans la revue *Regulus* de LNVL, partenaire luxembourgeois de BirdLife International. Un article important sur l'espèce et son statut en région Grand Est a également été publié dans la revue *Ciconia*.

La coordination nationale était présente au 7^{ème} colloque international en Espagne fin novembre et a présenté 7 communications.

Les 22^{èmes} rencontres du réseau busards

Le réseau busards est à l'honneur cette année. Le cahier technique revu et corrigé a été largement distribué, ainsi que le dépliant « Prince des blés », et un bulletin d'information a été édité. Les 22^{èmes} rencontres busards ont eu lieu les 13 et 14 octobre 2018 à Saint-Martin dans le Rhône. Une centaine de personnes y ont participé, dont une quinzaine de bénévoles et différentes nationalités (Espagne, Angleterre, Suisse, Pays-Bas et Belgique) étaient représentées. Les interventions étaient variées : présentation des suivis et état de conservation en France et en Europe, suivi de la migration et hivernage, résultats du marquage et de la dernière enquête, coordination du réseau, présentation de l'enquête busards/milan programmée pour 2019. Il faut malheureusement rappeler que si plus de 700 jeunes sont sauvés chaque année des moissonneuses grâce à l'extraordinaire dynamisme du réseau associatif, la population de Busard Saint-Martin a chuté de plus de 50% au cours des 10 dernières années et celle du Busard cendré de près de 15%.



Du tourisme en Méditerranée : oui, mais durable et ornithologique !

Accueillir la clientèle tout en la sensibilisant à l'ornithologie et aux pratiques respectueuses de l'environnement, voilà la volonté de certains professionnels du tourisme qui ont participé à un atelier du programme Birdtourise en décembre 2018, en collaboration avec la LPO PACA dans le cadre des formations « Esprit Parc » du Parc national de Port-Cros. En Espagne, en Grèce, en Italie et à Malte, d'autres professionnels ont bénéficié de cette formation sur le tourisme ornithologique durable. Libre d'accès pour ceux désirant acquérir des connaissances ornithologiques, ou les approfondir, et assimiler les bonnes pratiques environnementales afin de les transmettre aux touristes qui les sollicitent, un module de formation en ligne permettra à tous d'accéder à ces informations dès mi-2019. Les partenaires promouvront ce module qui sera notamment accompagné d'une carte de l'avifaune de Hyères (déjà accessible en ligne). La dernière réunion du programme en novembre 2018 dans les locaux du Parc national de Port-Cros a, entre autres, permis aux partenaires d'initier une future collaboration axée sur l'accès à l'ornithologie pour des publics handicapés.

<https://paca.lpo.fr/association-protection-nature-lpo-paca/editions/cartes-de-decouverte>

Sterne naine
© David Allemand

Pollution marine : mieux prendre en compte les oiseaux marins

Réunissant divers acteurs impliqués dans la mise en œuvre de plans POLMAR et la sauvegarde des espèces (Préfecture maritime Méditerranée, DDTM 17, CEREMA, Vigipol, MNHN, Pelagis, LPO Hérault, Aquarium La Rochelle), un workshop organisé par la LPO en décembre 2018 dans le cadre du programme BirdLife « Mapping bird sensitivity to marine oil pollution » a permis de structurer une première feuille de route 2019 pour mieux prendre en compte les oiseaux marins dans les dispositifs de lutte et d'intervention contre les marées noires. La communication entre structures en amont et pendant les crises apparaît comme un des points à améliorer.

« Renforcer la protection des patrimoines naturels »



RNN Moëze-Oléron
© David Pacaud

Congrès RNF

La LPO a accueilli le congrès annuel des Réserves naturelles de France du 4 au 7 avril 2018 à Ronce-les-Bains (Charente-Maritime) autour du thème de l'extension du réseau des réserves, en présence de 375 personnes représentant 203 réserves naturelles.

Également présent, le Ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot y a annoncé la mise en place d'un Plan Biodiversité qui a effectivement vu le jour quelques mois plus tard. Il a visité la station de lagunage de Rochefort, site ornithologique animé par la LPO, en compagnie d'Allain Bougrain Dubourg et du maire de Rochefort.

Chiffres-clés 2018

En France, la LPO gère 24 000 ha de milieux naturels dont 13 réserves naturelles nationales et 14 réserves naturelles régionales. Parmi celles-ci, la LPO France est gestionnaire de 9 RNN et 2 RNR. La LPO France est par ailleurs propriétaire de 1762 ha (dont 1075 gérés par les associations locales). En 2018, 7 ha supplémentaires ont été acquis sur le site de Champagné les Marais (Vendée).

Climat

La LPO ne reste pas passive face au changement climatique et s'implique à travers divers programmes en lien avec les réserves naturelles dont elle a la gestion. Une plaquette consacrée au changement climatique et aux réserves naturelles « baromètre » de la nature a ainsi été réalisée en 2018 par l'équipe de la réserve naturelle de Moëze-Oléron. Elle fait notamment le point sur les menaces qui pèsent sur le littoral Atlantique en lien avec l'élévation du niveau marin.

C'est également en 2018 que les Réserves Naturelles de France (RNF) ont démarré le projet LIFE NATUR'ADAPT, dont la LPO est bénéficiaire. La Réserve de Lilleau des Niges sur l'île de Ré figure ainsi parmi les sites pilotes du projet et testera des méthodes modernes de prise en compte du changement climatique dans la gestion de sites protégés.

Le programme LIFE Baie de l'Aiguillon est également un projet expérimental contribuant à restaurer des habitats de vasières afin qu'ils deviennent plus résilients face à l'élévation du niveau marin. Les travaux d'enlèvement des crassats, qui ont été repoussés à 2019, sont très attendus car ils constituent une expérimentation innovante.



RNN Lilleau des Niges
© David Pacaud

Extension de réserves naturelles

La LPO s'implique concrètement dans la mise en œuvre du plan biodiversité et en particulier dans la création / extension de 20 réserves naturelles nationales d'ici 2020. Ainsi, aux Sept-Îles, le Comité consultatif du 15 octobre 2018 était dédié à l'étude d'opportunité d'extension de la réserve naturelle sur le domaine marin. Par la suite, les premiers groupes de travail portant sur la connaissance et les activités en mer ont rassemblé 55 personnes de 35 structures et ont permis d'établir un premier diagnostic. En Vendée, l'équipe de la réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré a lancé une étude de périmètre de protection,

statut juridique permettant de conforter, en périphérie de la réserve, des pratiques plus favorables à la protection de son patrimoine, sur lequel la chasse ainsi que la gestion agricole et hydraulique ont eu des impacts négatifs, comme l'a démontré l'évaluation du plan de gestion. Enfin, en Charente-Maritime, en lien avec le projet de construction d'une digue dans la réserve naturelle du Marais d'Yves, l'État s'est également engagé à étendre le périmètre de la réserve. La LPO s'implique le plus possible pour obtenir un périmètre cohérent et fonctionnel.



Accueil du public sur les espaces protégés

En 2018, 76 000 personnes ont été accueillies et sensibilisées dans les espaces naturels gérés par la LPO France dotés d'équipes et d'équipements pédagogiques : les réserves naturelles nationales de Moëze-Oléron, du Marais d'Yves, de Lilleau des Niges (Maison du Fier), de Saint-Denis-du-Payré et des Sept-Iles, ainsi que la station de lagunage de Rochefort. Au total 1700 animations sur site ont été effectuées à destination de tous les publics pour une meilleure compréhension des enjeux de protection de la biodiversité.

Zoom espèces

Un inventaire unique en son genre a été réalisé sur la réserve du marais d'Yves : celui des champignons ! Ce vaste groupe a été inventorié par la Société mycologique du massif d'Argenson ; il a permis de faire quelques découvertes. Ainsi ce sont pas moins de 134 espèces différentes qui ont été recensées en 2 saisons de terrain, dont une espèce inconnue à ce jour qui vit sur les tiges fanées de cardère sauvage.

À Noirmoutier, contiguë à la réserve naturelle de Müllembourg, la pointe des Sableaux qui fait l'objet d'une restauration depuis 2008 commence à révéler une biodiversité remarquable. Après le retour du Pipit rousseline et de l'Omphalodes du littoral, une colonie de l'Azuré de l'ajonc (*Plebejus argus*), espèce emblématique des dunes grises à Immortelle du littoral vendéen, a été observée ce printemps : les premières observations depuis la fin des années 1990...

La réserve du Val d'Allier a accueilli un hôte de prestige cette année : le balbuzard pêcheur s'y est reproduit pour la première fois.

6

C'est le nombre de Visons d'Europe capturés en 2018 sur les propriétés de la LPO en marais de Rochefort dans le cadre du programme LIFE Vison ; c'est la plus forte densité de Vison d'Europe connue en France.

50

Les guifettes noires en marais poitevin ont eu une année de reproduction record : 50 jeunes à l'envol, du jamais vu depuis 1992.

« Renforcer les engagements pour un aménagement durable des territoires »



Éolien et biodiversité

Prospection d'un parc éolien
© Alexis Orseau

En 2018, la LPO a poursuivi l'animation du programme national « éolien et Biodiversité » constitué en partenariat avec le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et les représentants de la filière éolienne. Ce programme vise à améliorer l'intégration environnementale des parcs éoliens, notamment en identifiant les impacts potentiels et les moyens de les éviter, de les réduire voire, en dernier recours, de les compenser.

L'année 2018 a été marquée par la publication des actes du séminaire éolien et biodiversité que la LPO avait organisé en 2017 à Artigues-près-Bordeaux et qui avait rassemblé plus de 400 acteurs de tous horizons. Ces actes viennent enrichir la bibliographie du programme éolien et biodiversité mise à disposition du public sur le site dédié. L'investissement de la LPO auprès du MTES a également permis d'aboutir à une version consolidée du protocole de

suivi environnemental des parcs éoliens terrestres validé par le ministère en mai 2018. Les suivis de mortalité, que chaque exploitant a l'obligation de réaliser au pied de ses éoliennes, alimenteront dorénavant une nouvelle base de données que le Muséum National d'Histoire Naturelle va créer avec l'appui de la LPO. A terme, l'analyse de ces données permettra de mieux comprendre les impacts des éoliennes et les moyens de les éviter.

L'expertise de la LPO dans ce domaine lui a permis d'être invitée à intervenir lors de plusieurs événements nationaux (séminaire éolien du Conseil national de la protection de la nature, etc.) et internationaux (colloque de Suisse Eole sur les études d'impacts).

Durant cette année, la LPO s'est également investie dans plusieurs groupes de travail, notamment dans le cadre de l'étude de l'ADEME sur l'« État de l'art des impacts des EnR sur la biodiversité, les sols et les paysages ».

www.eolien-biodiversite.com

BLUE GREEN

Partenaires depuis 2010, la LPO et Blue Green, gestionnaire de parcours golifiques en France et en Europe, ont mis à profit leurs compétences respectives en 2018 pour mettre en pratique une démarche d'indicateurs simplifiés, initiée en 2017, sur 3 golfs pilotes. S'il existe de multiples indicateurs de la biodiversité, la plupart d'entre eux exigent des connaissances naturalistes et un investissement conséquent. L'objectif de ce projet est de permettre aux intendants des terrains de golfs de mesurer eux-mêmes la biodiversité de leur parcours et de suivre, dans le temps, son évolution en fonction des mesures de gestion mises en œuvre suite au travail avec la LPO (pratiques de fauche, limitation des traitements phytosanitaires, gestion des espèces invasives...). Les résultats de ces tests en 2018 ont permis de faire évoluer certains indicateurs, de manière à les rendre davantage opérationnels et fonctionnels auprès des golfs Blue Green. 2019 permettra de consolider la démarche avec notamment la création de supports pédagogiques pour faciliter le renseignement des indicateurs simplifiés par les golfs Blue Green.

L'année 2018 a également été marquée par le lancement d'un nouveau programme « Golf pour la biodiversité », proposé par la Fédération française de golf en partenariat avec le MNHN. Ce programme propose ainsi aux golfs de s'engager dans une démarche de labellisation pour la biodiversité. C'est donc tout naturellement que Blue Green a souhaité faire reconnaître son action en faveur de la biodiversité, engagée depuis plusieurs années, dans le cadre de ce nouveau programme. En tant que partenaire de l'entreprise, la LPO a accompagné sur 2018 neuf golfs Blue Green à la labellisation. Cet accompagnement repose, en partie, sur l'expertise et le savoir-faire des associations locales LPO, sollicitées pour réaliser les diagnostics naturalistes de terrain exigés dans le cadre de l'adhésion des golfs au programme de labellisation. Pour la LPO, cette initiative, à laquelle elle participe au-delà de son partenariat avec Blue Green, rapproche encore un peu plus les golfs des structures naturalistes, désireuses d'accompagner une profession de plus en plus sensible aux enjeux biodiversité dont elle a la responsabilité.



CEMEX

Le partenariat avec CEMEX, renouvelé depuis 2003, a permis en 2018 de poursuivre l'accompagnement de l'entreprise dans la gestion de la biodiversité présente sur ses sites de production. Depuis le début du partenariat, ce sont ainsi 14 LPO locales qui ont apporté leur expertise sur 27 sites CEMEX (14 carrières et 13 unités de production de bétons). La LPO Délégation territoriale Île-de-France a ainsi réalisé, dans le cadre du projet « Moineaux 2024 », sur les 6 implantations parisiennes de CEMEX, un diagnostic portant spécifiquement sur le moineau domestique, espèce ayant subi un important déclin sur Paris (- 73 % en 13 ans). Ce travail a permis de formuler auprès de l'entreprise plusieurs recommandations en faveur de l'espèce dont certaines sont en cours de mise en œuvre sur le terrain.



Faucon pèlerin
© Christian Aussaguel

EDF

Sur l'année 2018, le partenariat avec EDF a essentiellement consisté en des actions de sensibilisation, de formation et d'animation réalisées par la LPO à destination du personnel de l'entreprise. 2018 a aussi été l'occasion de faire la synthèse des 16 actions locales menées conjointement par le réseau LPO et les sites EDF Hydro à l'échelle du territoire métropolitain. L'objectif de ce travail est, avant tout, de faciliter le partage d'expériences. Une première synthèse des résultats de nidification du Faucon pèlerin sur les sites EDF en France métropolitaine a été produite.

L'année 2019 sera marquée par la réalisation d'un travail de fond avec EDF sur les indicateurs de biodiversité ainsi que par un appui des LPO locales sur des mesures en faveur des oiseaux d'eaux hivernants sur des sites situés dans le périmètre du programme de comptage Wetlands international. S'appuyant sur le succès et les retours positifs véhiculés par les formations réalisées dans le cadre des partenariats avec EDF, cette nouvelle année verra également se produire de nouvelles animations de sensibilisation à la biodiversité, à destination des différents corps de métier d'EDF.

SNCF

L'année 2018 a été tournée vers la sensibilisation et la formation des salariés de la SNCF aux enjeux de la biodiversité, en lien avec les activités de l'entreprise. Dans les faits, le travail mené conjointement par la LPO et la SNCF a abouti à la création d'une plaquette de communication intitulée « Voyager l'esprit nature », destinée à sensibiliser les salariés et usagers SNCF à la présence de végétation en gare. Cette année aura également permis de concrétiser le projet de « Serious game », appelé « Bio'operator », une manière ludique et attractive pour SNCF Réseau de former ses agents de terrain en charge de la maintenance et de

l'entretien du réseau à la prise en compte de la biodiversité dans leurs activités au quotidien. SNCF Réseau se dote ainsi d'un outil fort de sensibilisation à destination de ses salariés. 2019 verra le lancement officiel de cet outil pédagogique ainsi que son déploiement sur le terrain auprès des salariés SNCF ciblés.

A ces projets s'ajoutent plusieurs sessions de sensibilisation réalisées par la LPO et son réseau auprès des collaborateurs de SNCF. Ces formations viennent compléter et renforcer le dispositif de sensibilisation à la biodiversité et à l'usage des outils de sciences participatives.



La marque Aigle s'associe à la LPO pour la protection des aigles

La France a la chance d'accueillir sept espèces d'aigle différentes, l'aigle royal, l'aigle botté, l'aigle de pomarin, l'aigle de Bonelli, le circaète Jean-Le-Blanc, le balbuzard pêcheur et le pygargue à queue blanche. Chacune d'elle a ses propres caractéristiques, son régime alimentaire, ses capacités de vol et migratoires, mais aussi des menaces spécifiques. Ces espèces au sommet de la chaîne alimentaire sont particulièrement sensibles aux perturbations anthropiques et leur conservation est souvent difficile tant leurs territoires sont importants. Si la sensibilisation portera sur l'ensemble des aigles, le soutien de l'équipementier Aigle sera particulièrement concentré sur l'aigle royal et notamment les deux problématiques prioritaires que sont les empoisonnements et les électrocutions. La réhabilitation des oiseaux en centre de soins sera aussi privilégiée. Un programme de sensibilisation se fera aussi bien auprès des salariés que de la clientèle. Un casque de réalité virtuelle « voler comme un aigle » a été mis au point, un dépliant sur les 7 espèces d'aigle ainsi que des actualités mensuelles réalisés.

**Pygargue
à queue blanche**
© Michele Mendi

Favoriser la Nature en ville dans les ÉcoQuartiers

Le programme « Urbanisme, Bâti et Biodiversité » (U2B), dédié à la thématique « Nature en ville » a pour objectif de faire progresser les pratiques des professionnels du développement urbain vers une meilleure prise en compte de la biodiversité.

En 2018, le programme a mené un projet visant à encourager et soutenir la prise en compte de l'engagement « Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels » de la charte ÉcoQuartier. L'objectif était d'identifier les projets les plus intéressants et de sensibiliser leurs gestionnaires en valorisant l'impact positif de leur stratégie sur la biodiversité. Pour cela, plusieurs actions ont été menées : l'étude et l'analyse des projets labellisés ÉcoQuartiers pour identifier les plus pertinents, les leviers et actions reproductibles, analyser l'exemplarité des pratiques et impacts sur la biodiversité, en se basant notamment sur la « grille pour l'évaluation de la biodiversité dans les projets urbains » de Plantes et Cité ; la mise en relation des gestionnaires volontaires et des associations locales LPO pour la mise en œuvre d'actions complémentaires sur le terrain, comme la mise en œuvre de l'évaluation, des inventaires faune-flore, des formations, des préconisations d'aménagement et de gestion, des animations pédagogiques, sciences

participatives, Refuges LPO... ; la valorisation de ces projets dans le cadre d'un colloque U2B « ÉcoQuartiers, supports de biodiversité et infrastructures vertes en milieu urbain », qui s'est tenu à Paris le 25 septembre 2018 qui a rassemblé une quarantaine de participants.

La LPO accompagne actuellement plusieurs projets d'ÉcoQuartiers sur le volet biodiversité : la Communauté d'agglomération de La Rochelle, sur le projet de Bongraine (Délégation Territoriale Poitou-Charentes), ou encore Eiffage à Chatenay-Malabry.

Le programme « U2B » s'intitule désormais « Nature en ville » et s'appuie sur :

Le Club U2B : un club d'entreprises mécènes de la LPO organisé en une instance de réflexion et d'échange, type « Think tank », dédiée aux professionnels : urbanistes, aménageurs, architectes, paysagistes, promoteurs... Ce groupe se réunit quatre fois par an ; une expertise sur la nature en ville qui permet à la LPO d'accompagner des projets (AMO) ou d'influencer des décisions publiques ; la complémentarité avec d'autres programmes LPO d'actions pour la Nature de proximité comme Refuges LPO, Faune en détresse ou Médiation Faune sauvage ; un réseau de chargés d'étude LPO qui travaillent pour accompagner des projets immobiliers ; un réseau de professionnels de l'immobilier et de collectivités territoriales qui travaillent avec la LPO sur cette thématique ; un centre de ressources dédié (site web) pour diffuser les documents techniques, retours d'expérience exemplaires et toutes les actualités thématiques.



Aménager en faveur de la biodiversité
© Grenoble habitat



La mobilisation citoyenne



Bénévolat 2018 : quelques chiffres

En 2018, les citoyens ont souhaité davantage s'engager bénévolement à la LPO avec 637 personnes inscrites pour nous soutenir dans nos actions de préservation des espèces, des espaces et la sensibilisation des publics. 32 missions ont été publiées sur le site LPO au cours de l'année, ainsi que sur les plateformes J'agis pour la Nature, Diffuz et France Bénévolat. Après un an d'adhésion à France Bénévolat, la LPO a souhaité renouveler cet engagement afin de développer plus largement l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active en faveur de la biodiversité.

Entretien et gestion de la Réserve naturelle

Comme chaque saison estivale, des bénévoles participent à la gestion courante de la réserve naturelle de Moëze-Oléron notamment sur l'entretien des infrastructures d'accueil : reprise de l'entrée du parking du sentier des Tannes et colmatage des galeries de ragondin sur le sentier d'animation. Les pieds et les mains dans la vase, l'été reste une période propice aux travaux sur le site protégé et les renforts sont toujours les bienvenus. Les bénévoles vivent au quotidien avec l'équipe LPO de la réserve naturelle, et apportent leur concours à différentes tâches. En retour l'équipe LPO partage son savoir et ses connaissances sur les espèces et habitats.

La jeunesse est sensible à notre Cause !

La LPO accueille chaque année de nombreux volontaires en service civique durant 8 mois afin de réaliser des missions de conservation de la nature ou de sensibilisation des publics. Dans le cadre de l'agrément service civique, 53 volontaires âgés de 18 à 25 ans ont bénéficié en 2018 de notre accompagnement dans les différents services de la LPO France à Rochefort, sur les réserves naturelles LPO, dans les Centres de sauvegarde de l'Île Grande et d'Audenge ainsi que dans nos délégations territoriales et nos antennes. 38 tuteurs ont été présents à leurs côtés pour leur faire découvrir les différents métiers de la LPO et leur apporter une expérience qui permettra de mûrir leur réflexion quant à leur avenir. En 2018, ce sont d'ailleurs 12 anciens volontaires qui ont été recrutés en CDD ou en CDI. La LPO souhaite impliquer les jeunes dans ses actions de protection de la nature et souhaite promouvoir leur engagement bénévole. C'est pourquoi elle a initié en 2018 un accompagnement des groupes jeunes LPO afin de leur apporter un soutien pour se structurer et des outils de communication. Pour valoriser cet engagement auprès de la LPO, un focus a été fait lors de la journée mondiale du bénévolat 2018. Une rencontre des groupes jeunes LPO est également prévue en 2019 !

Congrès LPO 2018

Le Congrès national annuel de la LPO s'est tenu du vendredi 29 juin au dimanche 1^{er} juillet à Obernai, en Alsace.

Cet événement a été l'occasion de rassembler adhérents, bénévoles et salariés du réseau LPO, experts et élus locaux autour du thème de l'agriculture. Intervenants, experts et participants ont pu échanger lors d'une table ronde « Pour une agriculture durable » et d'ateliers thématiques, des moments riches et constructifs pour tous. La LPO a présenté à cette occasion le programme « Des terres et des ailes » qui lutte contre la disparition des oiseaux communs de nos campagnes.

Olaf Tschimpke, Président de NABU (représentant de

BirdLife en Allemagne), était l'invité spécial de cette édition alsacienne.

Cette année, Beryl Roth, Michel Terrasse, Jean-François Terrasse, Henri Jenn et Michel Pourny ont reçu un Macareux d'or, symbolisant leurs engagements immenses en faveur de la biodiversité.

Dans un climat studieux et convivial, le congrès qui a réuni près de 400 participants a été une réussite et a mis en avant le rôle particulièrement important de l'agriculture dans la préservation de l'environnement, de la faune et plus particulièrement des oiseaux. Il fut aussi l'occasion de découvrir le patrimoine naturel et architectural local.



Busard Saint-Martin
© Fabrice Cahez

Les travaux du Conseil Scientifique et Technique en 2018

En 2018, le CST a finalisé les analyses relatives aux positionnements officiels de la LPO sur les espèces exotiques envahissantes et la compensation écologique.

<https://www.lpo.fr/la-mission-juridique/nos-positionnements>

Il s'est aussi penché sur d'autres sujets tels que le Plan Biodiversité, le Grand Débat National, la gestion adaptative des espèces chassables ou encore le projet de réintroduction du Busard St Martin au Royaume Uni. Une réflexion a également été initiée sur l'opportunité du nourrissage des oiseaux, afin de mieux orienter et conseiller les sympathisants de la LPO. Ce travail sera achevé en 2019.



Abeille
© Fabrice Cahez

« Contribuer
à développer
la démocratie
participative
et l'implication »

Une année record, 2 742 nouveaux Refuges LPO inscrits !

Alors que l'usage des produits phytosanitaires est désormais interdit dans les jardins (par les particuliers) et dans les espaces publics, le programme Refuges LPO continue son essor. Son implantation nationale et son ancrage territorial permettent de mobiliser toujours davantage de citoyens, d'entreprises et de collectivités, en leur permettant de s'engager sur des actions concrètes pour la protection de la nature de proximité.

Le développement de ce programme phare de la LPO repose actuellement sur trois piliers : une envergure nationale couplée à un fort maillage territorial: 130 coordinateurs locaux animent le réseau sur l'ensemble du territoire français; la déclinaison du programme pour tous les publics et pour tous les types d'espaces: du balcon au parc public, du quartier aux entreprises en passant par les écoles et les hôpitaux ; une méthode d'accompagnement des personnes morales qui s'appuie sur l'engagement volontaire, l'expertise de la LPO en génie écologique, l'implication dans le projet de l'ensemble des acteurs (élus, habitants, enseignants et agents techniques) et la mise en place d'actions concrètes dès la 1^{ère} année du projet.

A travers ce programme, la LPO constate la montée en puissance de nouveaux enjeux tels que la mobilisation citoyenne dans les quartiers, le développement des connectivités écologiques entre les espaces de nature ainsi que l'engagement croissant des territoires dans des

démarches écologiques de gestion de leurs espaces verts. Accompagner les collectivités pour créer de nouveaux maillons de Trame verte et bleue : clôturé en 2018, un projet de 3 ans soutenu par le fonds européen de développement régional (FEDER) Poitou-Charentes a permis le développement de nouveaux maillons de la Trame verte et bleue, réseau national de continuité écologique constitué de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques. Dans ce cadre, des suivis naturalistes ont été effectués et des outils pédagogiques conçus pour faire changer le regard du public sur la gestion écologique des espaces verts et accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les cimetières, les éco-quartiers et les petites communes.

Parmi eux, une exposition « Arbres et Haies » a été réalisée pour permettre aux élus, aux aménageurs, ainsi qu'aux citoyens de prendre conscience du rôle exercé par les arbres et les haies dans la préservation de la biodiversité et des paysages typiques.

<https://refuges.lpo.fr/>

Chiffres-clés 2018

26 444 Refuges LPO, 389 collectivités, 159 entreprises, 1 946 établissements, 652 balcons, 23 294 jardins.

Sciences participatives à la LPO : quelques chiffres pour 2018

Du plus confidentiel au plus ouvert, les différents dispositifs de sciences participatives rassemblent vraiment beaucoup de monde.

Faune-France est à la fois une démarche de co-construction qui rassemble près de 150 associations locales, mais aussi une plateforme web ouverte à tous les naturalistes amateurs. Inaugurée le 1^{er} juillet 2017, cet outil a permis en 2018 de collecter près de 9 millions de données et a vu plus de 10000 nouvelles créations de comptes. C'est un projet structurant sans précédent qui, grâce aux modalités de sa gouvernance, assure à toutes les structures signataires de la Charte, la pleine possibilité de faire entendre sa voix. Collecter des données c'est bien, mais les utiliser c'est encore mieux ! En 2018, cette mine d'informations aura alimenté de très nombreux projets comme : l'Atlas national de la migration, la définition des dates de migration et de reproduction des espèces chassables (Key Concepts), l'EuroBirdPortal, l'alimentation de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

La LPO considère les sciences participatives comme un levier essentiel à la mobilisation citoyenne pour la préservation de la biodiversité. C'est en cela qu'il est important de s'adresser

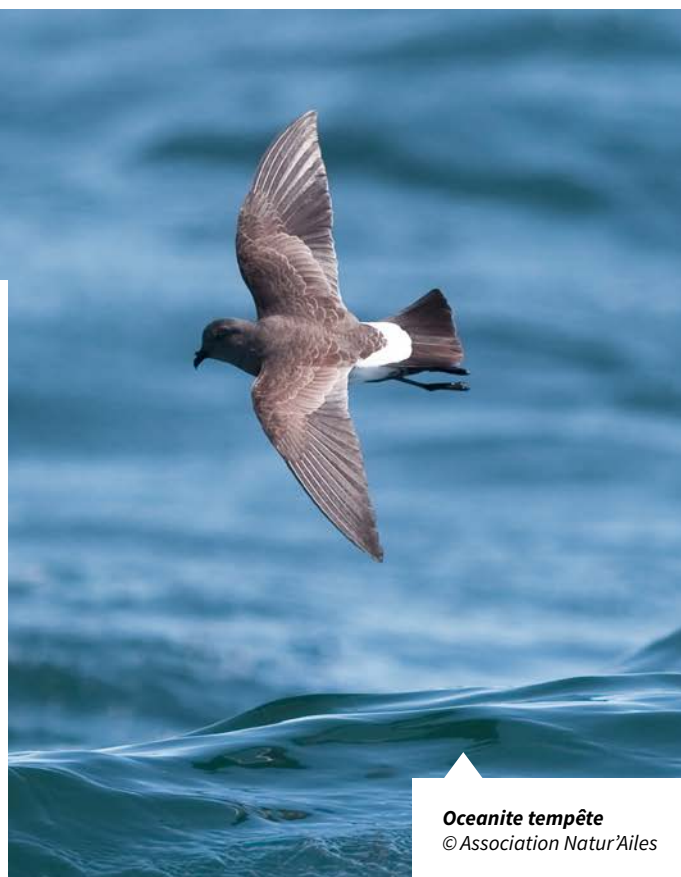
tout autant aux naturalistes avec des outils comme Faune-France, qu'à tout un chacun, grâce à des outils et des projets plus accessibles. C'est évidemment le cas du programme « Oiseaux des jardins » (ODJ).

ODJ est à ce jour le programme de sciences participatives qui rassemble le plus grand nombre de participants en France. En 2018, ce programme a été marqué en début de l'année par la publication d'une thèse réalisée avec les données du programme. En fin d'année, et devant la demande des participants, la LPO a mis en place une newsletter qui doit faciliter les échanges. 2018 a également été une année record avec 590 000 données collectées, et 11 424 participants, ce qui constitue aussi le meilleur score depuis 2012.

Au-delà des projets concrets de Sciences Participatives, la LPO a choisi de mettre ses compétences au service de l'animation du Collectif National Sciences Participatives Biodiversité. Au sein de ce collectif la LPO assure notamment la mise à jour de l'indicateur « Science Participative » de l'ONB (Observatoire National Biodiversité). L'indicateur 2017 s'élève à 53 732 participants actifs soit + 19 % par rapport à 2016.

Vigie Mer, un comité de coordination stabilisé

En 2018, le Réseau Vigie Mer a fini de se structurer avec la mise en place d'un Comité de coordination de 8 structures (Ailerons, APECS, FFESSM PACA, Groupe associatif estuaire, Institut océanographique-Fondation Albert de Monaco, LPO, Planète Mer, RIEM). En parallèle, la charte des valeurs, l'acte d'engagement et les principes de gouvernance, signés par 42 structures, ont été finalisés. Des discussions ont été entamées avec l'AFB pour un soutien permettant le financement d'un animateur à mi-temps qui assurerait ainsi la pérennisation, le développement et la promotion du Réseau.



Oceanite tempête
© Association Natur'Ailes



Loutron en soins
© LPO

Au secours de la faune sauvage en détresse

En 2018, les 7 centres de sauvegarde LPO ont accueilli 14 412 animaux en détresse, dont 11 746 oiseaux (34 % de passereaux, 16 % de rapaces, 17,4 % d'hirondelles et martinets, 12 % d'oiseaux marins et d'eau...), 2 482 mammifères (17 % de chauves-souris), 59 reptiles (57,6 % de Cistudes d'Europe) et 125 amphibiens.

Grâce à l'engagement des équipes de salariés, volontaires et bénévoles, 61 % des animaux soignés ont pu être relâchés dans leur milieu naturel.

De plus en plus de mammifères recueillis dans les centres de sauvegarde LPO : une hausse de 7,5 % est constatée par rapport à l'année précédente due notamment à l'augmentation des mammifères (hérisson, écureuil, fouine, blaireau, renard, marmotte, phoque, chevreuil, loutre...), pour lesquels de nouveaux aménagements et équipements spécifiques ont été installés afin d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Malgré nos efforts pour lutter contre leur ramassage systématique, plus du tiers des animaux recueillis étaient des jeunes dont 43 % auraient pu rester auprès de leurs parents car ils n'étaient pas blessés. L'accompagnement par les équipes du pôle médiation LPO se poursuivra en 2019 afin de mieux informer les découvreurs d'animaux sauvages et les inviter à replacer les jeunes (notamment les rapaces nocturnes, hérissons et faons) sur leur lieu de découverte ou à proximité, tout en les protégeant des dangers avérés (prédateurs ou routes proches).

D'autres causes de blessures sur lesquelles chacun peut agir et sensibiliser autour de soi ont également été identifiées : les collisions avec les vitres ou pylônes (9,2%), la prédation par des animaux domestiques (8,7%), les chocs avec des engins roulants (5,6%), le braconnage et la détention illégale (5,3%).



60 %

C'est le pourcentage minimum des animaux relâchés dans leur milieu naturel après avoir été soignés.

« Renforcer l'éducation à l'environnement, le tourisme nature et la formation »

Valoriser, mutualiser et dynamiser la sphère éducative de la LPO

Afin de renforcer son objectif de mobilisation citoyenne, la LPO France a structuré en 2018 un nouveau service dédié à la coordination des volets éducation à l'environnement, formation et tourisme nature. Ce nouveau service assure la coordination du réseau des animateurs nature dans les LPO locales et représente la LPO dans les instances nationales ou auprès des partenaires d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Au niveau national, ce sont plus de 405 000 personnes qui ont été sensibilisées en 2018 avec près de 15 000 actions engagées. En moyenne, chaque année, près d'un tiers des publics sensibilisés par la LPO le sont en milieu scolaire. Mais l'action pédagogique de la LPO s'étend au-delà. Tel est l'objectif de la structuration d'un volet formation et d'un volet tourisme nature.

Nous souhaitons également être le relais des initiatives émergentes et porteuses au niveau national. Pour exemple le projet « Drôles d'oiseaux », un projet intergénérationnel développé cette année par les équipes du Pas-de-Calais et favorisant un lien fort entre les écoles et les maisons de retraites sur la thématique « refuge ».

Retour sur les grands événements de sensibilisation des publics en 2018

• 2 février

Journée mondiale des zones humides

La LPO, conservateur majeur d'espaces naturels et notamment en zone humide, a organisé un quart des activités de découverte proposées à l'occasion de cette journée. Une quarantaine de structures LPO ont fait découvrir à plus de 2 600 personnes et partout en France un patrimoine naturel riche de toutes sortes de zones humides indispensables à la vie. Ce sont en tout 127 activités qui ont été proposées.

• Du 23 au 27 mai

Fête de la Nature

Pour cette 12^{ème} édition, la LPO a organisé 140 activités et a permis à plus de 5 000 personnes de « voir l'invisible », dans tout type de milieu naturel et sur l'ensemble du territoire français.

• 15 et 16 septembre

35^{ème} Journées européennes du patrimoine

La programmation de ces journées, placées sous le signe du partage, comprenait 61 animations organisées par 29 structures LPO. Le temps d'un weekend, ce sont ainsi 5 300 citoyens qui ont pu faire rimer culture et nature.

• 6 et 7 octobre

EuroBirdwatch

Créé par BirdLife International et organisé en France par la LPO, l'Eurobirdwatch sensibilise le public au phénomène de la migration. Une cinquantaine de structures, dont 33 LPO, ont ainsi fait découvrir ce fascinant spectacle à plus de 3 000 personnes.

Premier séminaire LPO Médiation Faune Sauvage

Du 10 au 14 décembre 2018, la LPO a organisé, pour la première fois, un séminaire Médiation Faune Sauvage à Rochefort (17). Cet événement multi-métiers (soigneurs, animateurs, agents d'accueil...) a réuni 74 participants (salariés et bénévoles) avec pour ambition de bâtir une vision commune de la Médiation Faune Sauvage, en cohérence avec le plan stratégique 2017 à 2021. Au programme, des conférences qui ont permis d'éveiller les consciences sur nos perceptions de la nature et découvrir des outils et méthodes pour savoir poser les bonnes questions et désamorcer les conflits, des ateliers participatifs et un forum d'échanges d'expériences et d'outils.

Cette réflexion s'est poursuivie lors des rencontres annuelles dédiées au réseau Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (35 animateurs participants) et aux centres de sauvegarde LPO (21 participants représentant 7 centres LPO).

Lancement du « MOOC Ornitho »

La LPO a lancé en 2018 la 1^{ère} session du Mooc Ornitho, un programme de formation en ligne consacré à l'ornithologie, développé en partenariat avec NATAGORA (association belge de protection de la nature). Ainsi, toute personne francophone peut accéder à distance et quel que soit son niveau (sur frais d'inscription), aux packs de cours composés de vidéos et d'exercices interactifs. L'objectif : permettre au plus grand nombre d'acquérir des connaissances et participer ainsi à la mobilisation générale en faveur de la protection de la nature. Avec 240 inscrits sur le 1^{er} volet d'inscription, ce nouvel outil de formation semble avoir été très bien accueilli ! 2019 verra le développement de 2 nouveaux packs et d'un catalogue de formation terrain complémentaire.
www.mooc-ornitho.org

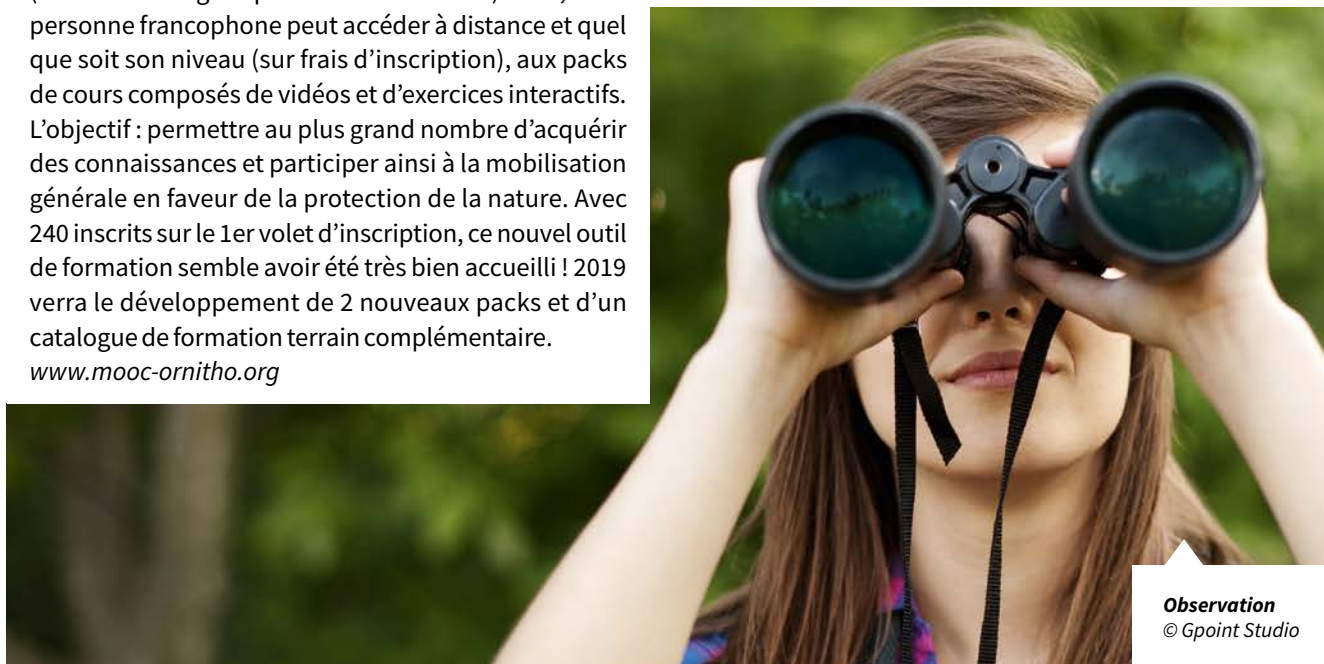
Le tourisme nature, à la découverte de la biodiversité

En partenariat avec l'agence Escursia, le programme « Séjours nature » a confirmé pour son 4^{ème} anniversaire la phase de développement initiée en 2017, notamment sur le volet international avec 3 nouvelles destinations au Spitzberg, aux Canaries et au Costa Rica.

Cette année, ce sont 257 voyageurs qui ont découvert les 38 destinations proposées dans le catalogue et dont les 3/4 ont été organisées en France.

Apprendre à « Voler comme un aigle »

« Voler comme un aigle » est le nouvel outil de sensibilisation conçu dans le cadre d'un partenariat avec la société AIGLE par le réseau Éducation Pyrénées Vivantes, coordonné par la LPO France. Pour sensibiliser des publics de plus en plus habitués aux prouesses technologiques, il propose de voler en réalité virtuelle, tel un aigle au-dessus des Pyrénées. En 2018, ce dispositif a connu un franc succès aux rencontres internationales de l'éducation à l'environnement dans les Pyrénées (Catalogne) et au Birdfair (Royaume-Uni).



Observation
© Gpoint Studio

« Amplifier l'influence de la LPO »

Les réseaux sociaux

Le site LPO

En 2018, le site LPO a reçu 939 254 visites par 644 636 personnes pour un total de 2 164 796 de pages consultées.

Comment les internautes accèdent à notre site : 42 % par l'intermédiaire d'un moteur de recherche, essentiellement Google ; 24 % via la saisie directe de l'adresse www.lpo.fr ou via un marque page ; 23 % par l'intermédiaire des réseaux sociaux, Facebook en tête ; 11 % via des sites partenaires ou externes.

Les pages du site les plus consultées sont la page d'accueil, les gestes qui sauvent, contacter la LPO, les refuges LPO, les centres de sauvegarde LPO et travailler à la LPO.

Les sujets d'actualité qui ont généré un important trafic sont « l'appel à mobilisation contre le piégeage des oiseaux », « le comptage oiseaux des jardins de janvier », « nourrir les oiseaux de son jardin en hiver » et « Décathlon multiplie les maladrresses et refuse de nous rencontrer ».

Une refonte en profondeur du site Internet de la LPO France est prévue au cours de l'année 2019. Outre une évolution de l'ergonomie générale du site plus proche des standards actuels du web, un des objectifs sera de proposer à nos sympathisants différents parcours en fonction de leurs attentes. A cet effet, les internautes ont été consultés via un questionnaire en ligne au cours du mois de décembre 2018.

La page Facebook de la LPO France comptait 145 667 abonnés au 31 décembre 2018, soit une croissance de 13,8 % en un an. Elle a pour objet principal d'animer, d'informer et de mobiliser une communauté de sympathisants autour des activités de la LPO.

Le nombre d'abonnés au compte Twitter @LPOFrance a connu une forte croissance de près de 40 % au cours de l'année 2018, pour atteindre 19 000 personnes. Twitter est surtout utilisé comme une tribune de presse nationale pour disséminer des informations relatives à la protection de la biodiversité ou réagir à l'actualité.

La LPO prévoit de renforcer sa présence et sa communication sur les réseaux sociaux, notamment avec l'ouverture d'un compte Instagram et le développement de capacité de production audiovisuelle permettant à terme une activité accrue sur Youtube, aujourd'hui la plateforme la plus consultée en France.

145 667

C'est le nombre de fans sur Facebook fin 2018.

19 000

C'est le nombre d'abonnés au compte Twitter @LPOFrance fin 2018.



Coati à nez blanc
© Sylvain Lefebvre

Des partenaires fidèles pour des revues de qualité

Réaliser les outils LPO, informer et communiquer

Le service Éditions réalise la majeure partie des productions LPO France sur deux grands secteurs : les magazines et les documents imprimés. Il s'appuie sur une équipe de cinq personnes à temps complet et deux à temps partiel (pour *Ornithos* et *Rapaces de France*).

Courriers aux membres, LPO Infos, Refuges LPO Info, lettres d'informations et plaquettes de présentation des programmes scientifiques (Natura 2000, Life...), appels à dons, brochures, dépliants, posters, catalogue de la Boutique LPO et son supplément de printemps, autocollants, expositions, panneaux Refuges LPO, panneaux d'information et de signalétique... sont autant d'exemples réalisés pour les différents pôles et services. Le service apporte aussi conseils et support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO, crée les chartes graphiques des sites web et participe à la gestion des réseaux sociaux dont Facebook.

Nos partenaires nous ont permis, cette année encore, d'offrir jeux et concours aux abonnés tout en faisant connaître les magazines à un plus large public : lors de la sortie en salle du film d'animation *L'envol de Ploé* ; Journée mondiale des zones humides ; Fête de la nature ; des éditeurs : Glénat, RustiKids, Bioviva... qui nous offrent ouvrages et jeux jeunesse en dotation pour les concours de *L'OISEAU MAG Junior*...

Des échanges d'espaces publicitaires ont également été réalisés avec les magazines *Espèces*, *Les 4 Saisons du jardin*, *La Salamandre* et *La petite Salamandre*.

N'oublions pas les annonceurs qui sont des partenaires de nos revues et dont la fidélité nous permet de proposer à nos abonnés des revues de qualité. Un grand merci aux photographes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qui mettent régulièrement à disposition leur photothèque, que ce soit pour la réalisation des magazines ou pour les différents supports de communication de la LPO. Merci également à tous les auteurs qui nous proposent régulièrement des articles. Et merci à nos fidèles lecteurs et abonnés !



• **L'OISEAU MAGAZINE**

La revue nature de la LPO

Depuis 1985, *L'OISEAU MAGAZINE* est la revue phare de la LPO. Chaque trimestre, une vingtaine de pages sont consacrées aux actions de la LPO et de son réseau d'Associations locales. La qualité et la tenue de la revue sont dues à la participation essentiellement bénévole de nombreux photographes animaliers, certains fidèles depuis la création de la revue. En 2017, ce sont 508 pages qui ont été maquettées pour offrir un plaisir de lecture toujours aussi continu à nos fidèles abonnés.

187

C'est le nombre de dossiers traités par le Service Éditions.

1 152

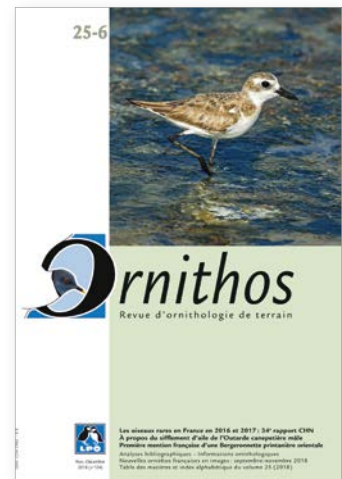
C'est le nombre de pages maquettées pour l'ensemble des magazines.



• **L'OISEAU MAG Junior**

La nature pour les 7 - 12 ans

Depuis 2010, *L'OISEAU MAG Junior* offre chaque trimestre, sur 28 pages plus 4 pages cartonnées (fiches et jeux à découper), des rubriques attrayantes, pratiques et ludiques pour tout savoir sur les oiseaux et la nature qui nous entourent, et sur les curiosités du monde animal. Nos partenaires nous offrent régulièrement des lots pour récompenser les gagnants des concours.



• **Ornithos**

La revue d'ornithologie de terrain

Depuis 25 ans (1994), c'est LA revue bimestrielle des « ornithos » de terrain qui propose une mine d'articles traitant de l'observation, de l'identification, du statut et de la biologie des oiseaux de France et d'Europe, sans oublier les résultats des recensements, études et enquêtes. Son contenu scientifique rigoureux en fait une revue de référence dans le monde de l'ornithologie.



• **Rapaces de France**

Un hors-série annuel

Depuis 1998, *L'OISEAU MAGAZINE* publie un hors-série annuel consacré exclusivement aux rapaces, écrit par les plus grands spécialistes français. Ce hors-série fait aussi le point sur l'actualité des réseaux « espèces » qui participent à la surveillance de ces oiseaux fragiles.

Évènements presse 2018

• 5 Juillet

Conférence de presse multi associations sur la présentation du plan biodiversité du gouvernement

Le mardi 4 juillet 2018, à la sortie d'un Comité interministériel, le Premier Ministre a présenté un nouveau plan national pour la biodiversité. Lors d'une conférence de presse à Paris le lendemain, la LPO s'est jointe à d'autres associations pour dénoncer le fait que les propositions du gouvernement ne suffiraient pas à stopper l'effondrement de la biodiversité. Plus de 40 retombées presse ont été répertoriées dont le Monde, Sciences & Avenir, Mediapart, Campagnes & Environnement, Reporterre, Terre Sauvage, Options futures, AFP, 20 minutes, Actu Environnement, Novethic, Info Durable, La Croix, Environnement magazine...

• 22 mai

Conférence de presse sur la 11^{ème} édition de la Fête de la Nature sous le thème « voir l'invisible »

Une cinquantaine de journalistes et de partenaires de la Fête de la Nature étaient réunis au Muséum National d'Histoire Naturelle pour inaugurer la 11^{ème} édition de la Fête de la Nature. A cette occasion, 2 ornithologues chevronnés de la LPO Île de France ont guidé les journalistes et les partenaires afin de les sensibiliser à la biodiversité des quais de Seine à Paris. Une trentaine d'articles ont été publiés pour relayer les actions et sorties nature de la LPO sur le territoire national.

Sortie nature
© LPO



Aigle royal
© Émile Barbelette

• 16 janvier

Conférence de presse sur le lancement du partenariat entre Aigle et la LPO

Le lancement du partenariat entre la LPO et Aigle a été officialisé sur le site de production de la marque à Ingrandes (Vienne). Déjà lancée dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises), Aigle a souhaité développer son engagement en faveur de la nature. Animal emblématique de l'enseigne, l'aigle sera au cœur des actions entreprises dans le cadre de ce partenariat : animation du Réseau Aigle Royal, soutien des centres de sauvegarde LPO, limitation des menaces (électrocution, empoisonnement...), sensibilisation auprès du grand public. Une quinzaine de retombées presse ont été comptabilisées, en majorité à l'échelle régionale.

• 12 Octobre

Conférence de presse pour le lancement du programme Des Terres et des Ailes

La LPO et Chambres d'Agriculture France ont lancé le programme « Des Terres et des Ailes » avec l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans la mise en place d'aménagements et de pratiques visant à restaurer la biodiversité dans les campagnes. Plusieurs publications en ont parlé : Environnement Mag, Up'MAG, France Info Sciences & avenir, la Nouvelle République, RCF, France 3, Référence Environnement, Paris Côté Jardin...



Le grand voyage d'Annabelle
© Les Éditions des Braques 2018
(Illustration Odile Hervois)

Le Grand Voyage d'Annabelle

Le grand voyage d'Annabelle est un conte musical dans lequel interviennent plusieurs artistes, dont Olivia Ruiz dans le rôle d'Annabelle, une jeune hirondelle née dans la vallée de Chevreuse, au sud-ouest de Paris. Elle se casse une aile la veille de sa migration pour l'Afrique. Sa mère et sa sœur décident de la laisser derrière elles pour entamer leur long périple. Suite aux encouragements d'un hérisson bienveillant, Annabelle décide de rallier le Sénégal par ses propres moyens au cours d'une aventure riche en rencontres, en rebondissements et en chansons. Partenaire, la LPO a participé à la promotion du livre et du spectacle et présenté ses activités lors de la représentation organisée au Trianon le 9 décembre 2018.

« Les Oiseaux » à la Philharmonie de Paris !

Le Samedi 17 mars 2018, la Philharmonie de Paris a fait salle comble devant 2500 personnes à l'occasion d'un concert inédit dédié aux oiseaux. Les chants diffusés (alouette, rossignol, gangas ou oiseau-lyre) se sont entremêlés aux lectures de Guilhem Lessaffre (administrateur de la LPO) et à des œuvres musicales inspirées par la nature, avant de terminer sur le célèbre Oiseau de Feu de Stravinsky. Partenaire de l'évènement, la LPO a vu son dépliant être inséré dans les 2500 programmes imprimés pour l'occasion.

Chiffres-clés 2018

65 communiqués de presse (CP), 3 dossiers de presse, 52 revues de presse hebdomadaires et 26 revues de presse dédiées, 150 demandes de journalistes traitées, 1 press book annuel.

Publications LPO scientifiques et vulgarisation

Liste des références scientifiques et de vulgarisation LPO publiées en 2018
(les noms des auteurs LPO France sont indiqués en gras).

Revue scientifique

Chambon R., Dugravot S., Paillisson J.-M., **Lemesle J.-C.**, Ysnel F., Gélinaud G. (2018) *Partial migration in inexperienced pied avocets *Recurvirostra avosetta*: distribution pattern and correlates*. Journal of Avian Biology. 1-9.

Chapalain F., **Gendre N.**, Boutteaux J.-J. (2018) *Importance de la région Grand Est pour la Cigogne noire *Ciconia nigra* en période de reproduction. État des connaissances dans le cadre de la première année du programme « Cigogne noire - Lorraine 2017-2020 »**. Ciconia. 2018 ; 42(1 2) : 41-63.

Chapalain F., **Gendre N.**, Joris A. (2018) *CM32 une véritable DIVA ?* natur&emwelt - BirdLife Luxembourg, Regulus No 6/2018 p11-12.

Quaintenne G. (coord.) et les coordinateurs espèces (2018) *Bilan 2015*, Ornithos.

Quaintenne G. (coord.) et les coordinateurs espèces (2018) *Bilan 2016-2017*, Ornithos.

Gendre N., Eraud C., Bretagnolle V., **Dalloyau S.** & les coordinateurs régionaux (2018) *L'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en France en 2012 et 2016 : effectifs et répartition*. Ornithos : 25-5. 290-302.

Robin F., Delaporte P., Rousseau P., Menier F., Bocher P. (2018) *Tracing changes in the diet and habitat use of black-tailed godwits in Western France, using a stable isotope approach*. Isotopes in Environmental and Health Studies.

Revue

Chapalain F., **Gendre N.** (2018) *Black Stork and Wind Farm: Which Level of Risk? Case of mortality, sample of measures proposed to take into account wind farm risks, open discussion session to compare different European experiences*. In: VII International Conference on Black Stork *Ciconia nigra*: Programme and abstracts. Doñana - Sevilla - Spain: IUCN-SSC Stork, Ibis and Spoonbill Specialist Group Special Publication 1; 2018. p. 30.

Chapalain F., **Gendre N.**, Chapalain A., Chapalain C., Dupuy D. (2018) *Tracking results in France, homerange of breeding adults in France, focus on the Nièvre region programme*. In: VII International Conference on Black Stork *Ciconia nigra*: Programme and abstracts. Doñana - Sevilla - Spain: IUCN-SSC Stork, Ibis and Spoonbill Specialist Group Special Publication 1 ; 2018. p. 51.

Chapalain F., **Gendre N.**, Joris A. (2018) *Wintering of Black Storks in France - the sample of DIVA - CM32 a Black stork wintering in France tagged 3 years ago*. In: VII International Conference on Black Stork *Ciconia nigra*: Programme and abstracts. Doñana - Sevilla - Spain: IUCN-SSC Stork, Ibis and Spoonbill Specialist Group Special Publication 1; 2018. p. 47.

Chapalain F., Strenna L., **Gendre N.**, Boutteaux J.-J. (2018) *Ringed results and sexing results in France, the monitoring of ringed nestling birds*. In: VII International Conference on Black Stork *Ciconia nigra*: Programme and abstracts. Doñana - Sevilla - Spain: IUCN-SSC Stork, Ibis and Spoonbill Specialist Group Special Publication 1; 2018. p. 50. 1.



Courlis cendré
© David Allemand

Revue (suite)

Gendre N., Boutteaux J.-J., Chapalain F. (2018) *Monitoring of the French Black Stork population*. In: VII International Conference on Black Stork *Ciconia nigra*: Programme and abstracts. Doñana - Sevilla - Spain: IUCN-SSC Stork, Ibis and Spoonbill Specialist Group Special Publication 1; 2018. p. 17.

Marx G., Roux D., Gauthier S. (2018) *Eoliennes et biodiversité: une cohabitation impossible ?* Le Courrier de la Nature n°313, nov-déc. 2018.

Dupuy J. (2018) *Aigle botté : de plus en plus nombreux à franchir les cols pyrénéens*, Rapaces de France.

Conférences

Amélineau F., Schwemmer P., Fort J., Garthe S., **Delaporte P.**, **Rousseau P.**, **Jomat L.**, **Lelong V.**, **Lemesle J.-C.**, **Gernigon J.**, Meyer N., Elts J., Marja R., Bocher P. (2018) *How to define phenology, breeding success and habitat use of Eurasian curlews (*Numenius arquata arquata*) breeding in Eastern Europe by using GPS telemetry*, Wader study group meeting (Workum, Pays-Bas).

Beaubert R., Fournier P., **Fagart S.**, Baduel C., Laoué E., **Marchand I.**, Fournier-Chambrillon C., Kerbirou E., Courbon O. (2018) *Programme LIFE VISON, conservation du Vison d'Europe dans le bassin de la Charente, un programme ambitieux : présentation et premiers résultats*. Présentation orale au 40^{ème} colloque de mammalogie ; 19-21 octobre 2018 (Caen).

Gernigon J., **Robin F.**, **Avril A.**, **Lelievre Q.**, **Lemesle J.-C.** (2018) *Suivi de la population de goélands nicheurs sur la réserve naturelle de Lilleau des Niges*. 7^e rencontre nationale sur les oiseaux marins, 12 décembre 2018 (Paris, France).

Jourdan C., Fort J., Pinaud D., **Delaporte P.**, **Jomat L.**, **Lelong V.**, **Lemesle J.-C.**, **Gernigon J.**, **Robin F.**, Bocher P. (2018)

*Characterization of home ranges and comparison of day and night foraging activities of Bar-tailed godwits (*Limosa lapponica*) wintering on French Atlantic Coast*. Wader study group meeting (Workum, Pays-Bas).

Loubat P., **Micol T.** (2018) *Améliorer la prise en compte de la connaissance sur les oiseaux marins dans les plans POLMAR*. 7^e rencontre nationale sur les oiseaux marins, 12 décembre 2018 (Paris, France).

Martignac F., **Provost P.**, **Névoux M.** (2018) *Mapping the kelp distribution area of the Sept-Iles marine reserve (Brittany, France) using a hydroacoustics*. Poster au colloque SFE - International Conference on Ecological Sciences ; 22-25 octobre 2018 (Rennes).

Provost P. (2018) *Vers l'acceptation sociale d'un projet d'extension, le cas de la RNN des Sept-Iles*. Congrès RNF 2018 ; atelier thématique ; 8 avril 2018 (Ronces Les Bains).

Provost P., Geoffroy E. (2018) *Retour d'expériences*. Atelier national (coord. AFB et éconav) sur les transporteurs à passagers dans les AMP : Rencontres interprofessionnelles « navettes et vedettes à passagers écoresponsables » : <https://www.econav.org/programme-detaille> ; 9 novembre 2018 (Nantes).

Provost P. (2018) *Entanglement and mortality in Northern Gannet (*Morus bassanus*) at Seven islands national reserve - Brittany - France - MSFD and descriptor 10*. Atelier DCSMM sur les enchevêtrements de la faune marine dans les déchets (coord. MNHN-Ifremer) , 11 Octobre 2018 (Paris).

Robin F., **Dulac P.**, **Robin J.-G.** (2018) *Black-tailed godwit in France*. Godwit meeting (Wormer, Pays-Bas).

Ouvrages

Marx G. (2018) *Actes du séminaire Eolien et biodiversité*, Artigues-près-Bordeaux, 21 et 22 novembre 2017.

Représentations, adhésions, participation de la LPO à des organismes tiers

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

BirdLife International

Réserves Naturelles de France

Réseau Action Climat

Comité français UICN

Union Nationale des Centres de Soins

Rivages de France

Ramsar France

Ifrée

Fête de la nature

ASPAS

CFEEDD

F3E

École et Nature

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS *(suite)*

Espace National de Concertation

Comité 21

Fondation Recherche Biodiversité

Fondation du patrimoine

France Générosités

France Bénévolat

Coordination Collecte de rue (bientôt GIE Collecte de rue)

ALLISS

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AFB

ANSES

MNHN

ONCFS

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (suite)

ONF

Conservatoire du littoral

Parc marin Estuaire pertuis charentais

Parc national des Cévennes

GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Parc national des Calanques

Parc national de Port-Cros

COMMISSIONS CONSULTATIVES

Conseil économique, social et environnemental

Comité national de la biodiversité

Conseil national de la transition écologique

Conseil national de la protection de la nature

Conseil national de la chasse et de la faune sauvage

Commission nationale consultative
pour la faune sauvage captive

Commission permanente ONERC (Observatoire national sur
les effets du réchauffement climatique)

Instance nationale de concertation
partenariale de l'accord de partenariat

Groupe national zones humides

Observatoire national de la consommation
des terres agricoles (AGRI)

Observatoire des espaces naturels,
agricoles et forestiers (OENAF)

Conseil consultatif des Terres australes
et antarctiques françaises

Comité de l'Environnement Polaire

COMMISSIONS CONSULTATIVES SECTEUR ENTREPRISES

CIBI

CEMEX

Association HQE

INSTITUTIONNEL RÉGIONAL

Conseil maritime de façade

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Conseil maritime de façade de Méditerranée

Conseil économique social et environnemental
régional (CESER) de la Région Alsace,
Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté,
Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie,
PACA, Pays de la Loire

Comité régional ADEME

Comité de bassin Adour-Garonne

ASSOCIATIF RÉGIONAL

GRAINE Île-de-France

Natureparif

Poitou-Charentes Nature

Réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne

« Réaffirmer la position militante de la LPO »

Contentieux espèces : ortolans, pinsons, civelles toujours sur le podium ! En contentieux pénal surtout...

La Mission juridique a engagé 56 nouvelles actions en justice en 2018 dont certaines concernent encore des espèces emblématiques : le braconnage des bruants ortolans dans les Landes a fait l'objet de 23 pourvois en cassation de la part des braconniers espérant faire consacrer une tolérance administrative de leur pratique. La Cour de cassation, par 11 arrêts du 19/10/2018, en a décidé autrement et rejeté leur pourvoi. Les 12 autres seront jugés en 2019.

S'agissant du braconnage des pinsons et toujours dans les Landes, il semble que le piégeage ait réellement diminué. Seules quelques infractions ont pu être relevées par les agents de l'ONCFS, pour lesquelles la LPO a décidé de porter plainte.

La LPO France a suivi en 2018 une dizaine de dossiers de braconnage de passereaux destinés à l'élevage d'agrément, à la différence des pinsons ou ortolans braconnés à des fins culinaires. La plupart sont désormais suivis directement par les délégations locales LPO (au moins 7 en 2018).

Parmi ces passereaux, le Chardonneret élégant reste la principale victime. Ramenée au poids, sa valeur avoisine parfois celle des stupéfiants. Cet oiseau d'une quinzaine de grammes se négocie ainsi entre 50 et 200 euros au marché noir tandis que certains spécimens hybridés avec des canaris peuvent atteindre les 1 000 euros.

La mission juridique continue de signaler régulièrement les cas de braconnage et de mises en vente dont elle est informée. La LPO dépose plainte et se constitue systématiquement partie civile dès lors qu'elle a connaissance d'une affaire de ce type.

Ces affaires vont du piégeage de quelques oiseaux dans les jardins au braconnage intensif de plusieurs centaines d'individus en pleine nature. Les délinquants sont souvent des passionnés et/ou des personnes en situation précaire

qui souhaitent en tirer un revenu, ce qui n'incite pas les juges à prononcer des peines dissuasives : en général quelques centaines d'euros d'amende, parfois quelques mois de prison avec sursis. En se constituant partie civile, la LPO tente de sensibiliser les magistrats à l'ampleur de ce phénomène et à ses incidences délétères pour la faune (piégeage non sélectif, souvent en période de reproduction, sur des espèces déjà vulnérables...).

Toujours en matière de braconnage et trafic de faune sauvage, il est à noter que de plus en plus d'affaires relatives à la pêche illégale de civelles (alevins de l'anguille) sur la façade Atlantique donnent lieu à d'importants « coups de filet » des services de police. L'organisation en réseau des braconniers, souvent à l'échelle internationale, et l'importance des sommes en jeu en ont fait un trafic médiatisé. En dépit de l'interdiction d'exportation hors UE depuis une dizaine d'années, le kilo se négocie à 5 000 euros sur les marchés chinois...

Depuis une affaire datant de 2017 (toujours en attente suite à l'appel des parties civiles – cf. rapport d'activités 2017), la LPO a décidé de généraliser ses constitutions de partie civile dans les affaires relatives au trafic des alevins d'Anguille d'Europe (espèce menacée) et s'est portée partie civile dans plusieurs autres cas similaires en 2018. Des amendes d'un montant cumulé de 7 400 euros ont été ainsi prononcées par le tribunal correctionnel de Dax le 1er mars 2018 à l'encontre de 5 prévenus, dont un déjà condamné pour faits similaires dans l'affaire jugée à Saintes en 2017. Ils devront en outre indemniser la LPO à hauteur de 6 300 euros. En mai 2018, une société exerçant une activité professionnelle de mareyage a été condamnée à 5 000 euros d'amende pour non-respect des règles de traçabilité et à verser 3 500 euros à la LPO et 4 autres associations.



En contentieux administratif aussi...

S'agissant des chasses traditionnelles, la LPO a poursuivi dans sa lancée de l'année précédente et attaqué les arrêtés ministériels autorisant en 2018 la chasse aux gluaux (cruelle et non sélective) de 42 500 turdidés (grives et merles piégés pour servir d'appelants pour la chasse à tir saisonnière) dans 5 départements de la région PACA ainsi que 4 arrêtés préfectoraux départementaux de mise en œuvre.

La LPO a également attaqué devant le Conseil d'État l'arrêté ministériel autorisant la chasse aux tenderies de 1 200 vanneaux huppés et 30 pluviers dorés dans les Ardennes afin de demander son annulation et sa suspension. Malheureusement, l'ordonnance du Conseil d'État du 24/12/2018 a rejeté la demande de suspension et sur le fond, le jugement n'est pas encore intervenu.

Concernant la chasse des oies, 2018 aura été, sous l'égide de M. Hulot, ministre de l'Écologie, la seule année depuis longtemps sans que l'État ne vienne édicter un acte

réglementaire destiné à prolonger en février la chasse des oies migratrices en période de migration pré-nuptiale.

La LPO a également suivi 8 procédures relatives à des infractions de chasse (emploi d'engins prohibés, de plomb interdits en zone humide, de nuit ou après la fermeture...). Côté loup, 2 recours ont été déposés contre l'arrêté ministériel du 19/02/2018 autorisant la régulation de 40 individus dans l'année et contre l'arrêté fixant les conditions et modalités des destructions.

En dehors du territoire métropolitain, la LPO, avec l'AFSA et l'ASPAS, a obtenu, par jugement du 27/09/2018, l'annulation de l'arrêté du préfet de la Guadeloupe et de St Martin autorisant la chasse en période de reproduction et de dépendance du Pigeon à couronne blanche, espèce quasi-menacée. Le recours relatif à la chasse de deux pigeons et deux moqueurs en Martinique pour la même saison 2017/2018 n'a pas encore fait l'objet d'un jugement.

Contentieux pénal	40
Atteintes aux oiseaux protégés	
<i>Trafic, braconnage de passereaux</i>	10
<i>Tir, destruction, piégeage, poison</i>	7
<i>Destruction de nids</i>	5
<i>Perturbation</i>	3
Atteintes aux mammifères (loups)	1
Infractions de chasse	8
Infractions de pêche (civelles, coquillages)	6
Contentieux administratif	16
Chasses traditionnelles	
<i>Gluaux</i>	9
<i>Tenderies aux vanneaux</i>	1
Régulation des espèces	
<i>Cormoran</i>	1
<i>Loup</i>	1
Habitats	0
Gestion de l'eau	2
Eolien	1
Perturbation	1
TOTAL	56



Contentieux habitats : l'accent sur l'eau !

Dans le rapport d'activités 2017, la Mission juridique avait signalé plusieurs recours contre des autorisations de prélèvement d'eau octroyées à des regroupements d'irrigants en Poitou-Charentes.

En effet, la quantité et la qualité de l'eau sont essentielles à la vie et particulièrement en Poitou-Charentes, région qui connaît un stress hydrique très important, en particulier du fait de la surexploitation de la ressource pour l'irrigation agricole.

Trois contentieux contre des autorisations de prélèvement pour l'irrigation sont actuellement en cours et ont donné lieu à des échanges de mémoires de la défense et des requérantes (LPO, NE17, Charente Nature, Fédérations de pêche...) au cours de l'année 2018. Ces affaires devraient être jugées durant le premier semestre 2019.

La LPO ne se limite pas à ces seuls contentieux dans le domaine de l'eau et s'est attaquée fin 2018 à des autorisations de réaliser des réserves de substitution pour l'irrigation sur le bassin de la Boutonne. Ces ouvrages sont des bassines destinées à stocker l'eau l'hiver, lorsque la ressource est sensée être abondante, pour l'utiliser l'été lorsqu'elle se fait plus rare.

Avec Nature Environnement 17 et SOS Rivières, la

LPO a déposé deux requêtes visant l'annulation des autorisations permettant la réalisation de ces réserves. En effet, nous estimons ce projet inéquitable (une soixantaine d'irrigants seulement - sur les 1500 exploitants agricoles du bassin - seront raccordés aux 22 projets de réserves essentiellement financées par de l'argent public), surdimensionné (6 millions de m³ stockés pour 5 % des agriculteurs, 180 ha de terres agricoles artificialisées) et néfaste pour l'environnement (pas de contrepartie en termes d'amélioration des pratiques agricoles, de diminution des produits chimiques et d'économie d'eau, risques de rupture d'écoulement et d'assecs des cours d'eau). En particulier, la LPO estime que ces projets de bassines font peser une grave menace pour la biodiversité inféodée aux milieux de plaine en pérennisant l'agriculture intensive, cause principale de son appauvrissement. De surcroît, les réserves projetées (ouvrages aux dimensions importantes en termes de surface et de hauteur) ont vocation à s'implanter dans le dernier secteur de Charente-Maritime abritant des Outardes canepetières, espèce menacée faisant l'objet d'un énième plan national d'action dans le but d'enrayer son déclin.

Veille juridique et plaidoyer (habitats et espèces)

- Liste des habitats naturels protégés
Publication par le gouvernement des textes demandés suite à notre victoire devant le Conseil d'État

La LPO avait attaqué en 2017 le refus du Premier ministre de prendre le décret nécessaire à l'application de l'article 124 de la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010. Cette loi avait introduit dans le Code de l'environnement un régime de protection des habitats naturels, distinct de la protection prévue pour les habitats d'espèces protégées, rendant ainsi possible la protection d'espaces naturels sans avoir à apporter la preuve de la présence d'espèces protégées. Le 9 mai 2018, le Conseil d'État a donné raison à la LPO et enjoint au Premier ministre de prendre les mesures réglementaires nécessaires dans un délai de 6 mois sous astreinte de 500 euros par jour de retard.

Un projet de décret a ainsi été soumis à l'examen du Conseil National de la Protection de la Nature et à la consultation du public en septembre 2018.

Le décret pris le 19 décembre 2018 permet au préfet de prendre des arrêtés de protection des habitats naturels sans qu'il soit nécessaire que ces habitats abritent des espèces protégées, seul le type d'habitat (caractérisé au regard de sa flore, de ses différents fasciès, etc.) est pris en compte.

La mobilisation de la LPO lors des phases d'élaboration et de consultation sur le texte a permis d'obtenir des modifications importantes du projet initial. A ainsi été introduite la possibilité de prendre de tels arrêtés hors périmètres des sites Natura 2000, ainsi que dans les territoires d'Outre-mer.

La liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'arrêtés de protection en France métropolitaine a été prise par arrêté du 19 décembre 2018.

La LPO est désormais dans l'attente de la consultation publique sur la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'arrêtés de protection dans les territoires d'outre-mer, dont la publication était promise par le ministère au cours du 1^{er} semestre 2019.

- Réforme de la réglementation
La détention de spécimens d'espèces non domestiques dans les élevages

La réglementation relative à la détention de spécimens d'espèces non domestiques dans les élevages concerne la LPO à plus d'un titre. En particulier, cette réglementation s'applique aux centres de sauvegarde de la faune sauvage (considérés juridiquement comme des établissements d'élevage) et donc aux centres de soins de la LPO. De plus, cette réglementation impose une traçabilité des spécimens détenus, l'obtention selon certains critères d'une autorisation préfectorale d'ouverture, etc. autant d'obligations visant à lutter contre le trafic illicite de faune sauvage.

Afin de mettre en œuvre de nouvelles dispositions issues de la Loi Biodiversité du 8 août 2016 ainsi que pour simplifier cette réglementation complexe, auparavant contenue dans deux arrêtés ministériels du 10 août 2004, le ministère a lancé au printemps 2018 une consultation sur un projet d'arrêté ministériel unique fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques.

Dans le cadre de cette consultation, la mission juridique de la LPO s'est fortement mobilisée pour que certaines omissions ou régressions du projet initial soient rectifiées (notamment en matières de marquage, d'obligations des centres de soins, de chasse au vol, de vente de spécimens d'espèces protégées par des animaleries, etc.) et a obtenu quasiment toutes les modifications qu'elle réclamait.

Au regard de la complexité de la réglementation relative à la détention de faune sauvage, la mission juridique réalisera en 2019 une formation à destination des centres de soins.



Zone humide
© Alexis Orseau



Les activités de la LPO à l'international et en outre-mer

« Structurer un réseau d'associations naturalistes Outre-mer »

Lancement du Réseau Outre-Mer

Dans son plan stratégique pour la période 2017-2021, la LPO a prévu un développement conséquent de ses activités à l'international et dans les Outre-Mer. La structuration d'un réseau d'associations naturalistes outre-mer est une orientation stratégique à part entière, déclinée notamment par l'objectif suivant : « proposer aux associations ultra-marines de représenter la LPO ». En effet, consciente du fait qu'elle n'a pas forcément vocation à créer des associations LPO dans les territoires d'outre-mer, la LPO a décidé de s'appuyer sur des associations bien implantées, en leur proposant, de même que la LPO est le partenaire officiel de BirdLife pour la France, de devenir chacune le partenaire officiel de la LPO sur chacun de leur territoire tout en gardant leur identité propre. Ainsi, du 9 au 13 avril 2018, la LPO a organisé le Séminaire des associations d'Outre-Mer. Les associations de 5 départements ultra-marins (DOM) étaient présentes : le GEPOG (Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane), Amazona (Guadeloupe), Le Carouge (Martinique), le GEPOMAY (Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux de Mayotte) et la SEOR (Société d'Études Ornithologiques de la Réunion). A l'issue de ce séminaire, une charte de partenariat a été rédigée et signée par l'ensemble des partenaires, avec pour objectif de resserrer leurs liens pour agir pour la protection et la connaissance de la biodiversité.



Héron Agami
© Gary Crowder



Mutualiser les connaissances dans les territoires d’Outre-Mer

La France occupe le 2nd rang mondial de par sa superficie marine, celle-ci repose majoritairement sur la répartition de ses territoires ultra-marins distribués dans presque tous les océans du globe. Cette configuration procure à notre pays une biodiversité exceptionnelle, que souligne en particulier l’identification de 5 des 25 « hot spots » actuellement recensés sur la planète, se caractérisant très souvent par un degré élevé d’endémisme. En outre, au regard de la situation très préoccupante de l’avifaune qu’elle héberge, la France occupe la 7^{ème} position des pays qui dénombrent le plus d’espèces menacées dans ses frontières.

De fait, la majorité des enjeux ornithologiques se manifestent dans les Outre-mers français, résultant d’écosystèmes uniques qui selon les territoires vont soit concentrer un nombre important d’individus lors de la reproduction, soit permettre d’identifier des espèces excessivement rares, communément inféodées aux complexes biologiques isolés. L’ensemble des espèces identifiées comme menacées ou quasi-menacées, et donc à enjeux forts, sont soumises à de nombreuses dégradations des écosystèmes tant océaniques que terrestres, dont très souvent les effets sont cumulatifs.

Aux côtés de ses partenaires intervenant à l’Outre-Mer, la LPO pilote deux projets collaboratifs ambitieux. L’un vise la production d’une synthèse des connaissances dans le cadre d’un Atlas des Oiseaux Marins Nicheurs ; le second, sur le long terme, doit permettre au sein d’un Observatoire de l’Avifaune Menacée de produire des indicateurs d’état de santé des populations et des espèces les plus sensibles, afin de les prévenir de crises majeures d’extinction. Ces dispositifs mis en œuvre au sein de réseaux dédiés offrent l’opportunité d’une couverture optimale des territoires souvent disséminés et difficiles d’accès.

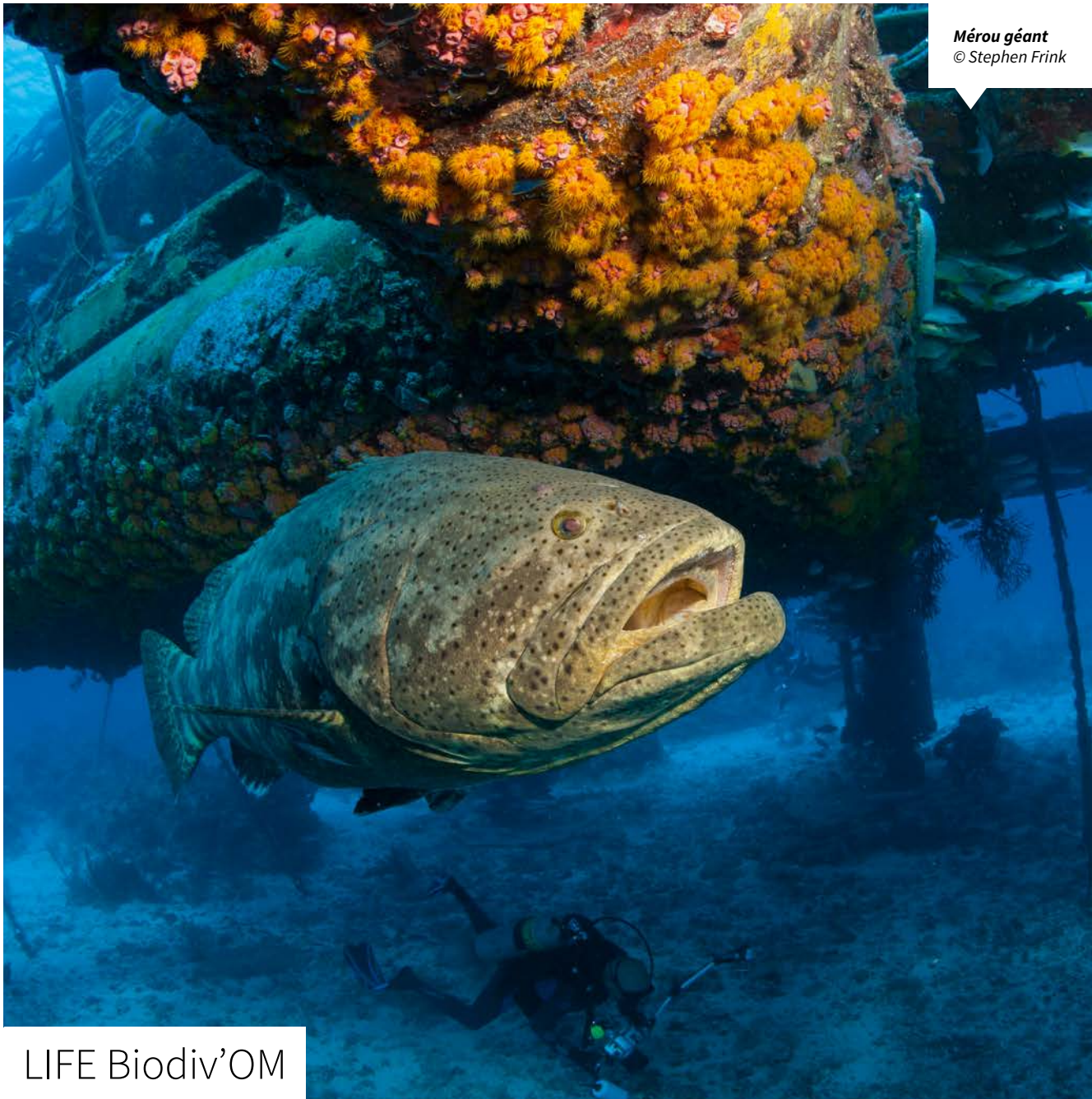
Ces deux projets doivent permettre de disposer d’outils de référence pouvant contribuer à alerter les pouvoirs publics sur les espèces dont le statut de conservation se dégrade rapidement et ainsi organiser des actions de conservation d’envergure afin de limiter la perte de biodiversité, préoccupation qui se place au cœur des ambitions de l’État français.

Atlas

140 taxons pélagiques ou littoraux sont actuellement concernés, dont 27% sont considérés comme quasi-menacés ou menacés. Parmi ceux-ci, des espèces emblématiques comme les puffins, les manchots ou les albatros représentent près de 71% des oiseaux dont le statut est jugé largement préoccupant.

141

C’est le nombre de taxons actuellement considérés comme en danger, parmi lesquels 90 espèces (64%) classées dans les catégories UICN les plus préoccupantes. Les espèces les plus fragiles sont également inféodées aux habitats actuellement les plus impactés, respectivement, les milieux forestiers, marins et littoraux.



Mérou géant
© Stephen Frink

LIFE Biodiv'OM

Depuis septembre 2018, la Commission européenne (CE) cofinance le programme Life BIODIV'OM qui vise à protéger des espèces menacées des Outre-mer français. D'un montant de 5 578 171 euros réparti sur 5 ans (2018-2023), il cible 3 espèces d'oiseaux (Tuit-tuit à La Réunion, Moqueur gorge blanche en Martinique et Crabier blanc à Mayotte), 2 espèces de poissons (Mérou géant et Mérou de Nassau) et un habitat (savanes sèches de Guyane).

La LPO France coordonne une équipe constituée de 4 associations de protection de la nature et de 2 structures publiques : le GEPOG (Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux de Guyane) ; le Parc Naturel de la Martinique (PNM) ; l'AGRNSM (Association de Gestion de la Réserve

Naturelle de Saint-Martin) ; la SEOR (Société d'Études Ornithologiques de La Réunion) ; le PNRUN (Parc National de La Réunion) ; le GEPOMAY (Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux de Mayotte).

Ces structures se sont réunies du 19 au 23 novembre à Rochefort à l'occasion du séminaire d'ouverture afin de mieux se connaître et préciser les actions à mener.

Hormis la Commission européenne, ce programme a pu voir le jour grâce au cofinancement de l'Agence Française pour la Biodiversité, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le Conservatoire du Littoral, les DEAL Guyane, Mayotte et Réunion, la Collectivité Territoriale de Guyane, le Conseil Régional et le Parc National de La Réunion.

« Valoriser le savoir-faire et les activités de la LPO à l'international et en Europe »



Un partenariat mondial pour la nature et l'homme

BirdLife International est le plus grand réseau mondial d'ONG de conservation de la nature, avec une représentation dans 121 pays ou territoires, dont la LPO pour la France. Les représentants de BirdLife International partagent des objectifs et des valeurs communs et collaborent à des programmes de conservation de la biodiversité. Cette organisation unique constitue un levier d'action remarquable au bénéfice de la nature sur des problématiques de conservation tant locales que mondiales.

La rigueur scientifique, les méthodologies innovantes et la richesse de ses données soutiennent l'ensemble des actions du réseau BirdLife. Il est pour cela reconnu dans le monde entier en qualité de chef de file de la conservation de l'avifaune et des sites naturels prestigieux. Ce réseau assure la compilation officielle de la Liste rouge mondiale des oiseaux menacés d'extinction. De nombreux programmes de BirdLife font appel aux sciences participatives dont les données sont collectées par les bénévoles, puis consolidées, interprétées et analysées par les équipes salariées. Elles constituent le socle de connaissance indispensable à la mise en place des stratégies de conservation et de leur évaluation.

Le travail avec les populations locales est fondamental pour garantir une conservation durable des milieux naturels. C'est principalement au niveau local que l'homme appréhende le mieux la nature et en tire des bénéfices, garant de ses moyens de subsistance et de son bien-être. Grâce aux connexions du réseau BirdLife à l'échelle nationale et internationale, les actions menées par les populations locales sont encouragées. Elles constituent la clé du maintien de la biodiversité sur notre planète.

www.birdlife.org



Arbre Ceibo
© Murray Cooper

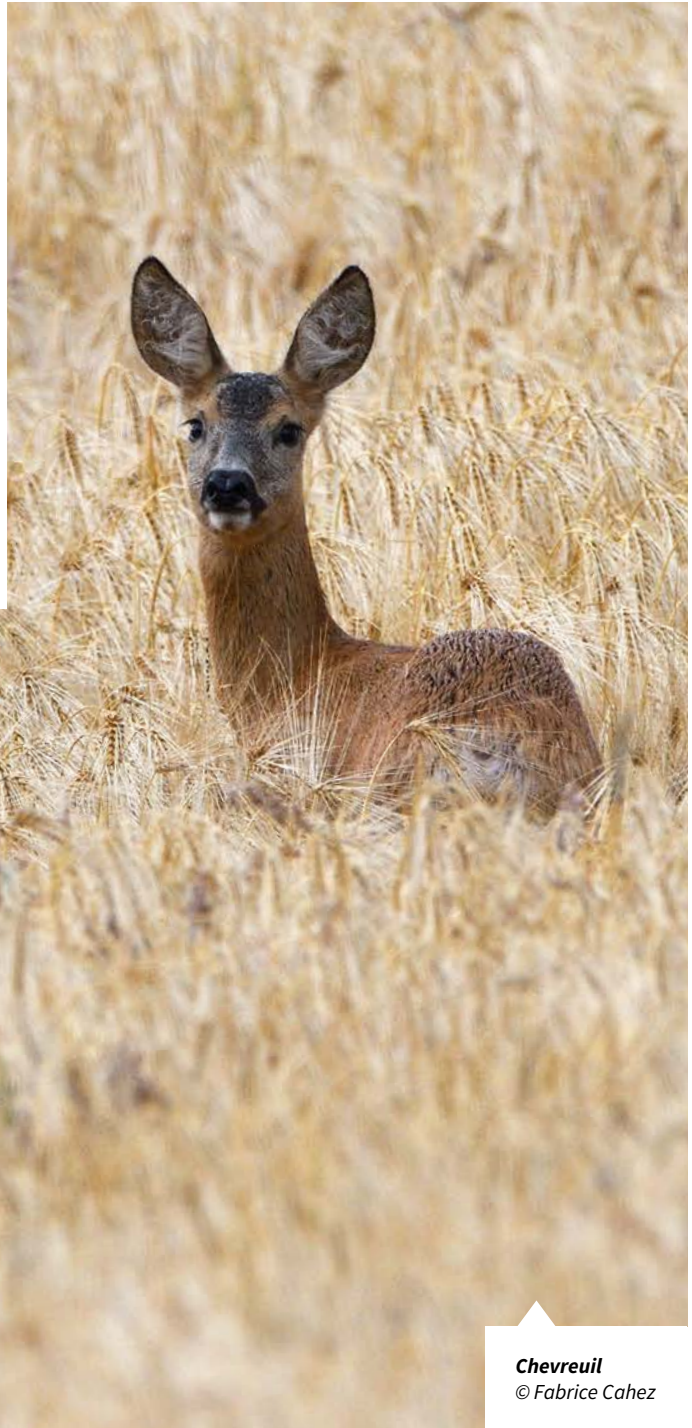


Ensemble nous sommes BirdLife

Le réseau BirdLife, c'est plus de 2,72 millions de membres et plus de 7,2 millions de sympathisants. Il représente aussi 4 000 groupes locaux de conservation, qui œuvrent pour préserver plus de 1 000 Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), impliquant aussi 1,9 millions d'enfants et adolescents. Le réseau des ONG partenaires de BirdLife gère ou possède près de 1 600 Réserves naturelles ou Aires protégées, couvrant 4,5 millions d'hectares dans le monde. Il emploie près de 8000 salariés avec un budget total de 572 millions d'Euros.

Task Force

Dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune, l'équipe de la LPO en charge de l'agriculture s'est investie aux côtés de BirdLife et de Nabu (partenaire BirdLife en Allemagne) afin de développer des stratégies de plaidoyer et de lobbying communes, cela en vue de défendre la place de la Biodiversité dans l'agriculture de demain. Pour ce faire, la LPO participe notamment aux Taskforces organisées par BirdLife Europe tous les 6 mois sur la thématique de l'agriculture. En 2018, les 2 Taskforces qui se sont tenues à Sofia (en Mai) et à Bruxelles (en Octobre) ont été, une fois de plus, de belles occasions pour entretenir les relations de qualité qui nous unissent, tant avec BirdLife qu'avec les autres membres de son réseau.



Chevreuil
© Fabrice Cahez

La LPO au Birdfair 2018

La LPO était présente en août 2018 au 30^{ème} festival Birdfair organisé par la RSPB en Angleterre afin de se faire connaître à l'étranger et de promouvoir les spots français pour observer les oiseaux.

A cette occasion, la LPO avait préparé deux surprises pour les visiteurs passionnés d'oiseaux. Ils ont pu tester un jeu

de réalité virtuelle permettant de voler comme un aigle autour du Pic du Midi dans les Pyrénées. Une carte en anglais « Where to watch birds in France » a également été éditée pour l'occasion et a eu un franc succès auprès des ornithologues britanniques.



« Développer
des programmes
et coopérations
internationaux »

Cascade oum Er-rabii au Maroc
© Louis-Marie Préau

Appui à la société civile pour la conservation de la biodiversité méditerranéenne

Dans le cadre de son rôle au sein de l'équipe de mise en œuvre régionale pour le Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) dans le hotspot méditerranéen, la LPO continue à soutenir les organisations de la société civile dans leur implication pour la conservation des zones-clés pour la biodiversité. Après la clôture du premier appel à grande subvention en février 2018, 117 propositions ont été reçues. Parmi les 44 reçues pour l'Afrique du Nord, 7 ont été présélectionnées et 6 ont été finalement sélectionnées et soutenues pour avoir des subventions complètes contractualisées en décembre 2018. Parmi les 6 projets, deux se focalisent sur la conservation des plantes menacées en Afrique du Nord et l'émergence d'une nouvelle génération de botanistes (un projet en Tunisie et un au Maroc). Les quatre autres projets s'intéressent à l'implication des associations dans la gestion intégrée des zones côtières

et seront mises en œuvre en Tunisie. La durée moyenne des projets est de 2 ans et le budget total de 900 000 \$ US. L'équipe de mise en œuvre régionale et le CEPF ont lancé deux autres appels à projets du 25 juin au 14 Septembre 2018, un pour les grandes subventions et l'autre pour les petites subventions. Pour les grandes subventions, 42 propositions ont été reçues, dont 10 pour l'Afrique du Nord. Trois subventions ont été présélectionnées et sont en cours de finalisation. Pour les petites subventions, 44 propositions ont été reçues, dont 22 pour l'Afrique du Nord. Parmi elles, 11 subventions ont été présélectionnées, dont une a été mise en œuvre concernant la participation de l'association « Réseau Enfant de la terre » (RET à la session 13 de la COP Ramsar à Dubaï) pour la communication autour de Sabkhet Sijoumi, site Ramsar tunisien qui est la cible d'un projet d'urbanisation.

LIFE Bonelli - coopération transfrontalière

Trois pays sont associés au nouveau programme LIFE Aigle de Bonelli, qui vient de débiter : l'Espagne, où les programmes de réintroduction sont prolongés avec un important projet parallèle pour limiter la mortalité sur les lignes électriques ; l'Italie, avec la réintroduction en Sardaigne où tous les oiseaux libérés étaient encore vivants fin décembre ; et la France, en charge de la reproduction en captivité. L'année 2018 a encore été exceptionnelle avec la naissance de 9 jeunes à partir de 4 couples au centre UFCS/LPO de Vendée.

Aigle de Bonelli
© Michele Mendi



Restauration d'une zone humide en Chine

La LPO Aquitaine a participé à un projet dans le nord de la Chine consistant à restaurer un cours d'eau et à le rendre plus accueillant pour la biodiversité, tout en s'appuyant sur ce nouveau paysage pour développer l'écotourisme. Au sein d'un consortium franco-chinois, la LPO a contribué à

la conception du plan de gestion et à la définition des suivis de populations d'oiseaux sur le long terme. Six missions ont été réalisées pour faire le diagnostic écologique et former les équipes locales qui ont maintenant en charge la continuité des actions.



Sécuriser
et optimiser le
fonctionnement
de la LPO

Bretagne
© David Allemand

« Consolider les structures LPO »

La structuration du réseau se poursuit

En 2018, les structures LPO ont, chacune à leur rythme, entamé, poursuivi ou vu aboutir un processus d'unification à l'échelle des nouvelles régions.

En Auvergne Rhône Alpes par exemple : deux années de travail collectif se sont concrétisées à la fin de l'année par l'officialisation de l'association locale Auvergne Rhône-Alpes issue de la fusion de la LPO Auvergne avec les sept associations locales départementales de l'ancienne région Rhône-Alpes.

Pour la Bretagne, c'est l'union entre la seule association locale de la région, la LPO Ille et Vilaine, et les groupes départementaux LPO Morbihan et LPO Finistère qui était en passe d'aboutir en fin d'année.

Dernier exemple : la LPO Centre Val de Loire a poursuivi les rencontres trimestrielles entre les trois groupes départementaux LPO Loiret, LPO Cher et LPO Loir et Cher et l'association locale LPO Touraine afin de bâtir progressivement les objectifs partagés et bases communes d'une future association LPO Centre Val de Loire.

Les LPO locales des régions citées comme d'autres ont régulièrement échangé entre elles et la LPO France ainsi que des experts en droit des associations qui ont accompagné ces travaux tout au long de l'année.

L'animation du réseau

Tout au long de l'année, les bénévoles et salariés de toutes les régions se croisent, partagent, mutualisent, développent ensemble de nouveaux projets et améliorent leurs actions, au fil d'une grande variété de réunions thématiques, stages ou formations. Des sujets aussi divers que les recours juridiques lors de la destruction d'espèces protégées, la mobilisation des bénévoles ou l'accompagnement des agriculteurs y ont été abordés. Ils ont également pu partager leurs expériences liées au rôle de président d'association, participer à un stage de présentation de toutes les actions menées par la LPO ou échanger sur la gestion de la vie associative locale, sans oublier les moments de discussion plus informels, qui font partie intégrante de ces rencontres ! En 2018, les effectifs de ces rassemblements internes LPO ont été de 12 à plus de 115 participants pour le conseil national. Cette instance annuelle de concertation, partage d'expériences ou encore discussion autour des actualités se réunit chaque année en janvier durant 2 jours et demi.

« Quelques actions phares du réseau LPO »



Nord-ouest

Association locale régionale

1/LPO Normandie

L'inventaire des oiseaux de Normandie (2000 - 2017) est paru ! Fruit du travail de plus de 200 bénévoles observateurs de terrain, d'analyse des données, de rédaction, c'est un ouvrage de référence pour qui s'intéresse aux oiseaux l'ensemble de notre Région.

Coordination régionale

2/LPO coordination Pays de la Loire

Projet « Paysans de nature® » : création d'espaces protégés par l'installation paysanne. 2 Chartes « Paysans engagés pour la biodiversité » et « Paysans de nature », un modèle scientifique d'identification des zones favorables aux chauves-souris en milieu rural, l'animation d'un réseau de viticulteurs engagés, la publication de l'ouvrage « Paysans de nature - réconcilier l'agriculture avec la vie sauvage », et un programme régional de sorties de découverte de la biodiversité dans les fermes.

Associations locales départementales

3/LPO Anjou

Programmes d'actions, assemblée générale, articles et événements grand public ont marqué l'engagement de la LPO Anjou sur le thème « Agriculture et biodiversité ». Les alarmantes études publiées sur la faune des milieux agricoles en confirment l'impérieuse nécessité...

4/LPO Ile-et-Vilaine

Le 15 avril 2018, la LPO Ile-et-Vilaine a fêté ses 30 ans d'existence. Sorties, expositions, conférences, jeux, ateliers... Environ 300 personnes ont répondu présent à ce « Birday », qui a mis à l'honneur les Refuges historiques de l'association, en passe de fusionner pour devenir LPO Bretagne.

5/LPO Loire-Atlantique

En 2017, la LPO 44 a acquis 35 ha de zones humides à Millac, en lien avec l'installation d'une saunière. En 2018, en plus de la mise en place du plan de gestion, 2 animations ont été réalisées pour faire découvrir ce milieu riche et fragile et aussi rencontrer les paysans installés sur cet espace naturel.

6/LPO Sarthe

Dans le cadre du Plan National Action en faveur de la Loutré d'Europe, des protocoles standardisés ont été mis en œuvre afin de rechercher des indices de présence de l'espèce en Sarthe. En 2018, la pose de pièges photographiques automatiques a permis de confirmer son installation sur certains cours d'eau.

7/LPO Touraine

Une colonie de sternes naines a été sauvée in extremis des conséquences d'un feu d'artifice qui devait être tiré depuis l'îlot de Loire où elles nichaient à Mosnes. Grâce à la mobilisation conjointe de la mission juridique de la LPO France, d'un huissier et de la LPO Touraine, l'évènement a été déplacé au dernier moment.

8/LPO Vendée

La LPO Vendée a fêté, avec ses partenaires et donateurs, l'achat de la ferme des Cochets (90 ha de zone humide) et l'installation de 3 jeunes paysans engagés pour la biodiversité. Ce projet sera récompensé en 2019 au salon de l'agriculture par les trophées de l'excellence bio.

Groupes LPO

9/LPO Cher

Faire prendre conscience des besoins urgents de protection de la biodiversité lors de nos contacts avec le public et répondre le plus souvent possible présents aux diverses sollicitations, telles sont les motivations des bénévoles du groupe LPO Cher.

10/LPO Finistère

Le groupe LPO Finistère a été choisi par « Joue ton monde », association de personnes en situation de handicap, pour recevoir un don dédié à la protection de la biodiversité. Belle leçon de partage et de fraternité !

11/LPO Loiret

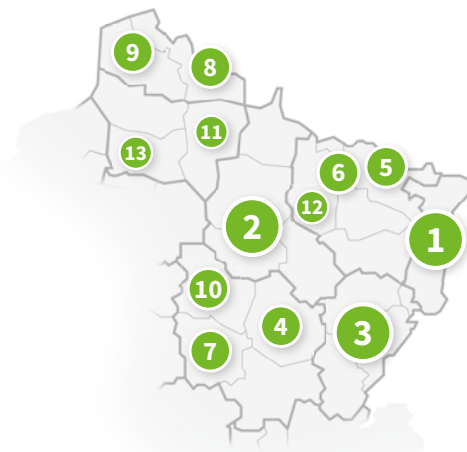
Notre groupe de bénévoles a mis tous les moyens nécessaires pour que de nombreux établissements rejoignent le réseau des REFUGES LPO, et ainsi développent notre grand jardin biologique. Cela a permis la reconnaissance de notre association sur le territoire « Loire ».

12/LPO Loir-et-Cher

Le projet Gestion des rongeurs par les rapaces a été validé par la Région Centre-Val de Loire, il sera mis en œuvre au début de 2019. Une convention refuge LPO a été signée avec STORENGY Gaz de France avec de beaux projets pour la biodiversité. Le projet Des Terres et des Ailes à destination des Agriculteurs a été signé en Loir-et-Cher.



Initiation aux chants d'oiseaux
© LPO Côte-d'Or



Nord-est

Associations locales régionales

1/LPO Alsace

Au terme de 3 années de travail, la LPO Alsace et ses partenaires allemands ont clôturé un projet financé à 50% par l'Europe (programme Interreg) sur la mise en place d'une stratégie transfrontalière sur la conservation d'espèces menacées dans la zone Ramsar du Rhin. Un nouveau projet, axé sur des réalisations concrètes, a été accepté pour 2019.

2/LPO Champagne-Ardenne

Les aménagements en faveur de la Trame Verte et bleue sont au cœur de nos activités autour de trois projets fédérant de multiples partenaires : associations, communes, agriculteurs bio (des dizaines de mares créées, des centaines d'arbres fruitiers plantés et plusieurs km de haies installés).

3/LPO Franche-Comté

L'année 2018 marque la parution de l'ouvrage « Les oiseaux de Franche-Comté », résultat de plusieurs années de co-construction pour ses 110 auteurs et contributeurs. Richement illustré, cet ouvrage de référence présente l'ensemble de l'avifaune franc-comtoise avec enjeux et perspectives de conservation.

Associations locales départementales

4/LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire

Dans l'attente d'une LPO unifiée en Bourgogne-Franche-Comté, la LPO 21 a étendu son territoire d'intervention devenant LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire. La LPO est ainsi présente pour la 1^{ère} fois en Saône-et-Loire. Elle rassemble 965 adhérents et 9 salariés sur les deux départements.

5/LPO Moselle

Grâce à l'engagement de ses bénévoles, la LPO Moselle a pu accompagner la première entreprise du territoire dans sa démarche de mise en refuge LPO. Ce programme a également séduit des établissements scolaires et des collectivités, notamment le département de la Moselle avec 4 sites renommés représentant 46,6 ha.

6/LPO Meurthe-et-Moselle

Dans le cadre d'un projet pour améliorer la biodiversité dans six de ses parcs urbains, la Métropole du Grand Nancy a chargé la LPO de réaliser l'installation de 74 nichoirs pour accueillir les oiseaux cavicoles.

7/LPO Nièvre

Les bénévoles de la LPO 58 ont concilié zéro déchets, sensibilisation à la biodiversité et coup de pouce à la Dame blanche en proposant des nichoirs en bois recyclé, proposés gracieusement aux communes (église, bâtiments municipaux) et aux particuliers : vingt nichoirs ont été posés.

8/LPO Nord

La LPO Nord a réalisé, dans le cadre de l'opération arrondis de caisse avec Nature et Découvertes, un radeau à sternes à Aubigny au Bac ; ce dernier a été visité et occupé rapidement.

9/LPO Pas-de-Calais

En 2018, la LPO Pas-de-Calais a mis en place son projet intergénérationnel « Drôles d'oiseaux ! » et a reçu le 1^{er} prix de l'innovation sociale par la Fondation Monoprix. Un projet qui s'appuie sur la démarche des Refuges LPO, l'éducation à l'environnement, l'observation et le partage !

10/LPO Yonne

Mise en place de deux programmes d'actions de mobilisation citoyenne : l'un avec 4 communes rurales de moins de 1000 ha « Biodiversité communale » et l'autre avec la profession agricole concernant l'audit de 4 exploitations aux modèles culturels différents : « Agriculture et biodiversité ».

Groupes LPO

11/LPO Aisne

Intervenir dans les écoles, sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la biodiversité par la découverte, l'observation et la connaissance des oiseaux, a été en 2018, l'un des principaux engagements.

12/LPO Meuse

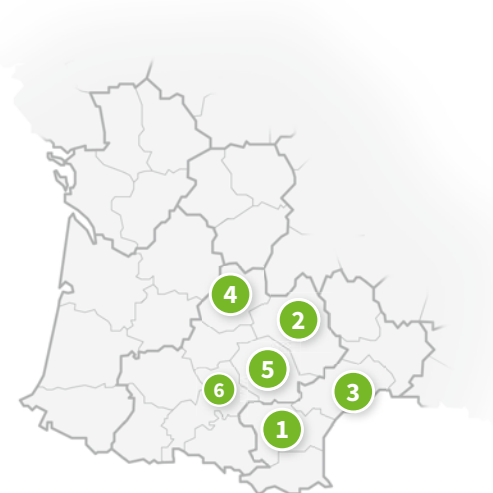
pour cette année 2018, parmi les activités habituelles, notre groupe a participé à la remise en état d'une vigne dont la culture sera menée suivant des principes de culture biologique et qui devrait devenir Refuge LPO en 2019.

13/LPO Oise

A Beauvais, à Lacroix-St-Ouen et à Fresnoy-le-Luat, LPO Oise a sensibilisé en 2018 une centaine d'enfants de maternelle à la protection de la biodiversité et à l'impact des déchets sur l'environnement.



Relâcher d'un vautour moine
© LPO Aude



Sud-ouest

Associations locales départementales

1/LPO Aude

Dans le prolongement des suivis menés depuis les années 1980, la LPO Aude, avec l'aide du Département de l'Aude, a animé le camp de suivi de la migration des oiseaux du Roc de Conilhac entre Gruissan et Narbonne, avec à la clef un nouveau record français de passage de Cigognes blanches : 11 445 individus !

2/LPO Aveyron

Après avoir réalisé un plan de gestion d'un espace privé, la LPO Aveyron encadre des travaux de réouverture de pelouses sèches calcicoles sur une surface de plus de 20 ha. Ce site sera ensuite utilisé pour le pâturage extensif de troupeaux d'ovins et de bovins.

3/LPO Hérault

4^{ème} département touristique, nous avons contribué au développement d'un tourisme plus durable en accompagnant des projets écotouristiques : animations estivales journalières, séjour nature, classes bleues, création de Refuges LPO dans les hébergements et sites d'accueil, sensibilisation sur les plages...

4/LPO Lot

En 2018, la LPO Lot a accompagné la Réserve naturelle régionale du Marais de Bonnefont dans la connaissance de son patrimoine naturel. L'étude qu'elle a menée sur les mollusques du marais a permis d'identifier 54 espèces différentes dont 3 nouvelles pour le département: la Planorbe ombiliquée, la Piséidie des sources et l'Hydrobie des antipodes.

5/LPO Tarn

En 2018, la LPO Tarn a accompagné la Ville d'Albi pour la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale. Outre les inventaires naturalistes permettant d'identifier les enjeux de conservation, des conférences et des sorties de découverte du patrimoine naturel communal ont été proposées aux albigeois.

Groupes LPO

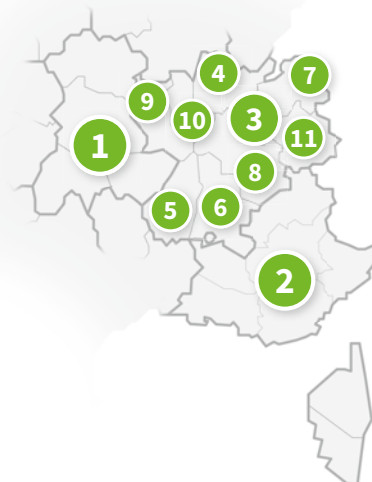
6/LPO Haute-Garonne

Le succès se confirme pour les balades naturalistes et les stands, la fréquentation est toujours très bonne. Cette année, certaines sorties ont été animées en collaboration avec le Muséum de Toulouse. Participation également à l'inauguration du très beau refuge LPO des jardins du Cap d'Arbon.

Suite à la fusion des associations locales en Nouvelle-Aquitaine et Ile-de-France, leur rapport d'activité est intégré à la fin de ce rapport LPO France.



Installation d'une tour à hirondelles
© LPO PACA



Sud-est

Associations locales régionales

1/LPO Auvergne

La LPO Auvergne, en tant que gestionnaire (avec l'ONF) de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier, a rédigé puis mis en oeuvre le schéma de valorisation. Il se concrétise par 10 points d'accès aménagés et divers outils de sensibilisation, permettant aux habitants et visiteurs de (re)découvrir cette richesse patrimoniale.

2/LPO PACA

La LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur a fêté ses 20 années d'existence en 2018 ! A cette occasion, un retour en arrière a été fait sur les trois axes de développement de l'association, sur ses dix engagements et sur toutes les actions menées ! Un bilan pour mieux préparer l'avenir.

Coordination régionale

3/LPO coordination Rhône-Alpes

L'Assemblée générale extraordinaire du samedi 8 décembre 2018 a acté la fusion absorption des neuf associations locales LPO en Auvergne-Rhône-Alpes et de la LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes. Au 1^{er} janvier 2019 est née la LPO Auvergne-Rhône-Alpes !

Associations locales départementales

4/LPO Ain

En 2018 la LPO dans l'Ain gère toujours 2 ENS, 1 réserve naturelle régionale et une réserve naturelle nationale. Nous avons développé 30 actions avec 15 partenaires différents, permettant par exemple de sensibiliser près de 3000 personnes dans le département ou encore d'étudier et protéger les corridors de nombreuses espèces.

5/LPO Ardèche

En 2018, grâce à un donateur, la LPO 07 s'est dotée d'une exposition sur les busards afin de renforcer la sensibilisation autour de ces espèces. Elle a pu lors d'une première conférence grand public mettre en avant les actions menées avec les éleveurs et propriétaires du plateau ardéchois.

6/LPO Drôme

Valence Romans Agglo a missionné la LPO Drôme pour la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Territoriale sur trois ans qui vise dix-huit communes afin d'y mener des actions de connaissance et de préservation du vivant impliquant les habitants. 105 espèces de papillons y ont été recensées en 2018.

7/LPO Haute-Savoie

La LPO Haute-Savoie a été mandatée par la Communauté de Communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance récemment fusionnée pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité territoriale à l'échelle de la Vallée d'Abondance pour un programme ambitieux d'acquisition et de partage des connaissances des enjeux de biodiversité à l'échelle des 178 km² de ce territoire de montagne.

8/LPO Isère

En Isère, la LPO mène un travail de restauration des habitats aquatiques et terrestres de la plaine du Bourg-d'Oisans (appel à projet de l'Agence de l'Eau). Cette action multipartenaire permettra de renaturer des rivières et d'améliorer les connaissances et habitats du Sonneur à ventre jaune.

9/LPO Loire

11 communes engagées, 88 nichoirs à hirondelles et 22 nichoirs à martinets posés, 2 inventaires communaux, 9 animations scolaires, des milliers d'habitants sensibilisés... c'est le bilan 2018 du projet « Un village pour les hirondelles et les martinets ! ».

10/LPO Rhône

La révision du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Lyon a mobilisé 58 bénévoles animés par le groupe « alerte et veille écologique » : dépôt de contributions pour 51 des 68 communes de la métropole et d'une contribution « chapeau ». Une belle occasion pour défendre la nature en ville !

11/LPO Savoie

Avec le soutien financier de nombreux citoyens, la LPO Savoie a acquis 20 ha de forêts sur le rebord méridional du massif des Bauges. La forêt sera laissée en libre évolution pour un plein épanouissement de la biodiversité.

« Nouer des partenariats durables »



L'agence française pour la biodiversité

Pour différents programmes de sciences participatives, des formations en outre-mer, les programmes LIFE vision d'Europe et Biodiv'OM, la structuration d'un réseau associatif outre-mer, des financements d'étude ou de matériel pour les réserves naturelles.

L'État

Ministère de l'écologie et DREALs, pour la gestion des réserves naturelles (en 17, 85 et 22), les PNA, les études, expertises et suivis Faune, l'éducation à l'environnement, le développement de la vie associative, les Refuges, la biodiversité en ville, les programmes LIFE et POCTEFA, l'animation de sites Natura 2000, le soutien à l'École Régionale d'Ornithologie et la participation au débat environnemental en Île-de-France, le CGET pour l'appui financier au programme FEDER vautours du Massif Central.

L'Union Européenne

Pour les programmes LIFE (baie de l'Aiguillon, Gypconnect, Vison d'Europe, Bonelli, Natur'adapt, Biodiv'OM), FEDER des régions Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, FEDER Massif Central, FEADER en Poitou-Charentes et en Ile-de-France pour l'accompagnement des MAEC notamment, POCTEFA ECOGYP, ADN Pyrénées, LINDUS II dans les Pyrénées, FEADER des Côtes d'Armor pour la réserve des Sept-Îles.

Les agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne

Pour le soutien à l'acquisition en zone humide, la gestion/restauration de zones humides et espaces protégés, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, des études, expertises et suivis Faune, le soutien aux programmes LIFE Vison d'Europe.

L'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Pour l'appui au poste de garde en Baie de l'Aiguillon.

Le Conservatoire du littoral

Pour le programme ADAPTO et la mise à disposition de locaux pour la gestion des sites.

L'EPMP (Établissement Public du Marais Poitevin)

Pour des études en marais poitevin.

Les Régions

Région Nouvelle Aquitaine, pour des études et suivis avifaunistiques, programmes POCTEFA, programmes LIFE en Baie de l'Aiguillon, Natur'adapt et Vison d'Europe, programme « des terres et des ailes », programmes d'éducation à l'environnement et soutien aux Centres de soin, et organisation du Congrès des Réserves Naturelles de France en Charente-Maritime; Région Pays de la Loire, sur des programmes de gestion d'espaces protégés; Région Île de France pour la gestion et la valorisation de la RNR du bassin de la Bièvre, l'appui à la connaissance avec l'observatoire régional des oiseaux communs, l'École Régionale d'Ornithologie (via l'ARB-IDF) et pour plusieurs programmes d'études et de suivis faunistiques; Région Occitanie, pour le programme vautours du Massif Central et les programmes POCTEFA ECOGYP et ADN Pyrénées.

Les Départements 12, 17, 19, 22, 33, 86, 78, 91, 93, 95, 64

Pour le soutien à l'animation et l'éducation à l'environnement, l'appui à la connaissance et au suivi de ENS, le développement de Refuges en établissements scolaires, le soutien aux centres de soin, le soutien au programme de conservation des rapaces nécrophages en Aveyron, l'organisation du congrès de RNF en 17, pour la mise à disposition de bureau.

Les villes, communautés d'agglomérations, CDC et PNR (Parc naturel régional)

Pour les suivis, études et expertises faunistiques, l'éducation et la sensibilisation à la biodiversité, la création de Refuges, la participation aux ABC, la gestion de réserves naturelles (Lilleau des Niges, Sept-Îles), la mise à disposition de locaux (Aixe-sur-Vienne, 87), le portage du programme Life Baie de l'Aiguillon (PNR Marais Poitevin).



Sortie nature
© Leïla Reverdeau



Les partenaires privés de la LPO en 2018

L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO pour autant qu'elle inscrive son action dans une démarche fondée sur des valeurs cohérentes et complémentaires de l'association, tant vis-à-vis du domaine de ses activités que sur le plan environnemental, économique et social. Au-delà d'une simple relation financière, le rapprochement avec une entreprise est l'occasion d'un partenariat riche de sens et porteur pour les deux parties.

Les partenariats avec des entreprises privées peuvent prendre différentes formes : mécénat, actions communes favorables à la biodiversité réalisées à partir de l'expertise de la LPO, sensibilisation des salariés... En nous donnant l'occasion de toucher un public différent, les partenariats représentent un relais important de communication pour notre association.

Chaque nouveau partenariat est validé par différentes instances de la LPO : le Comité Directeur puis le Conseil d'administration. La LPO choisit ses partenaires.

Entretien des espaces verts
© Cemex

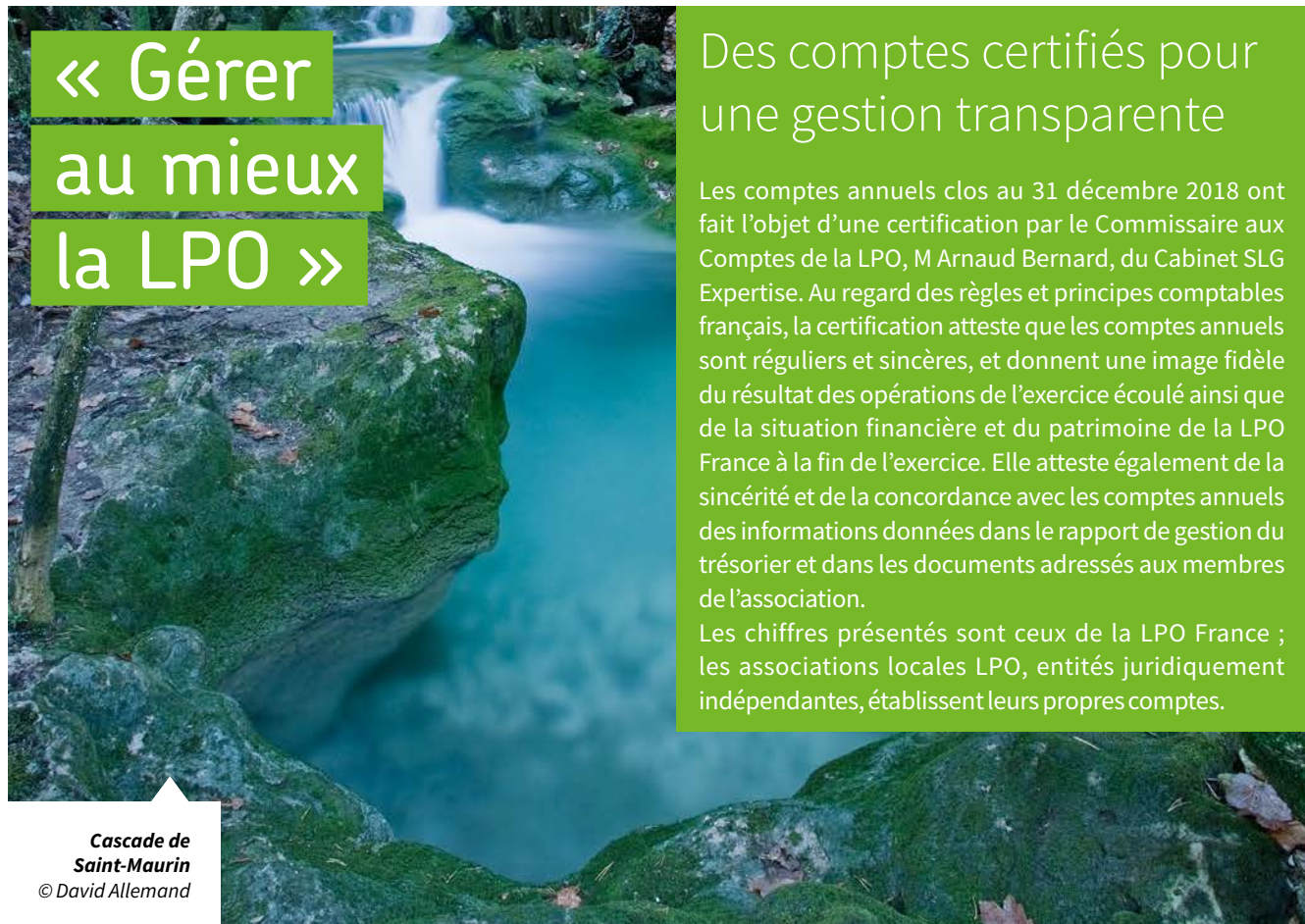
Chiffres-clés 2018

40 partenaires privés (entreprises et fondations), une soixantaine de projets soutenus, près de 1,1 million d'euros de financements perçus, soit près de 6 % du budget de l'association. La LPO privilégie des partenariats qui s'inscrivent dans la durée (près de 5 ans en moyenne). Cela permet d'entreprendre un travail approfondi avec les partenaires.

Entreprises et fondations partenaires de la LPO en 2018







« Gérer
au mieux
la LPO »

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2018 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, M Arnaud Bernard, du Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

*Cascade de
Saint-Maurin*

© David Allemand

2018, année de transition

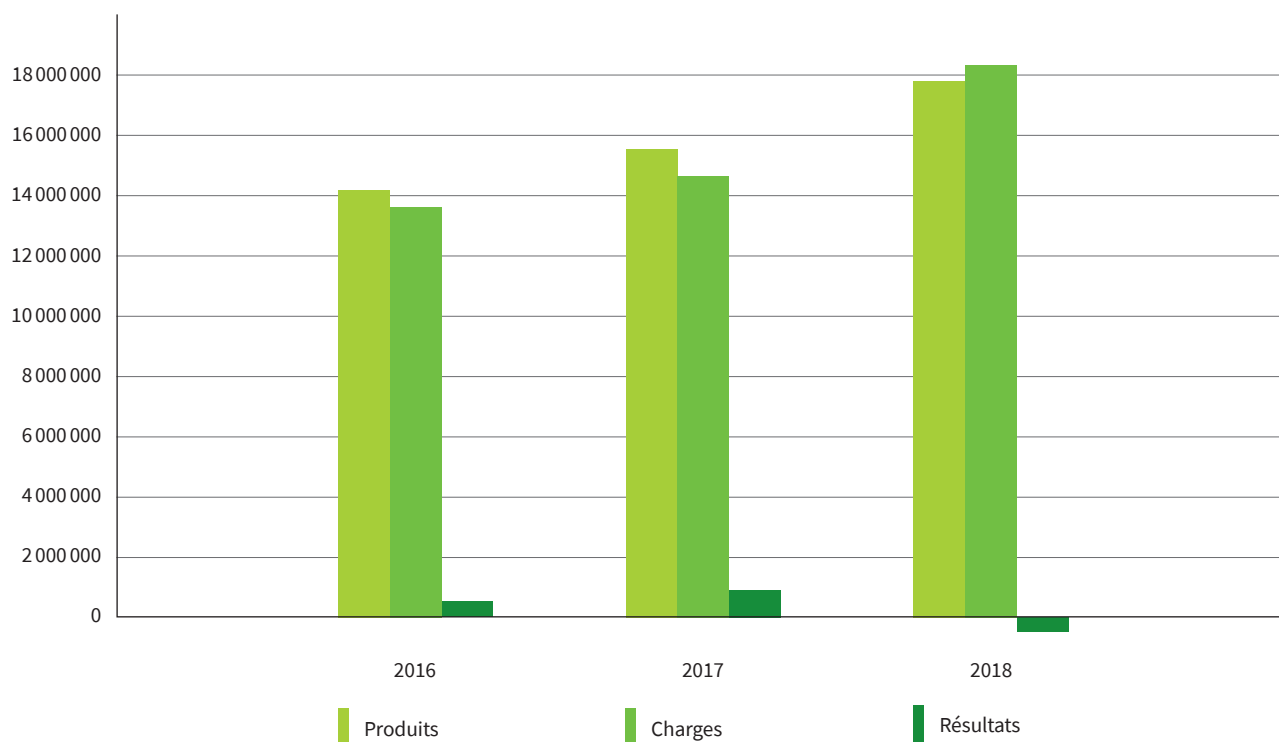
Au 1^{er} janvier 2018, la LPO a intégré 5 associations partenaires afin de renforcer la capacité de chacune à agir encore davantage en faveur de la préservation de la biodiversité. Ce changement de périmètre de la LPO (création de 4 délégations territoriales, +2,5 M€ de budget, +50 salariés) a toutefois obligé la LPO à harmoniser certaines pratiques qui ont influé sur le résultat financier de l'exercice. Tant du point de vue financier que social, l'exercice 2018 s'avère donc être une année de transition.

Le résultat : la LPO a enregistré un déficit de 492 k€ en 2018, faisant suite à deux exercices excédentaires (886 k€ en 2017 et 524 k€ en 2016). Ce déficit (2,7 % du budget) correspond à une croissance des charges (+3,8 M€) supérieure à celle des produits (+2,5 M€). Tenant compte notamment des fusions opérées en janvier 2018, le budget de la LPO avoisine désormais les 18 M€.

Les produits : le total des ressources s'élève à 17,79 M€. S'il est difficile de comparer l'évolution des produits en raison du changement de périmètre de l'association, nous pouvons toutefois observer les grandes tendances :

la croissance des ressources est portée essentiellement par les sympathisants de la LPO toujours plus nombreux qui, au travers des dons (+34 %), des cotisations (+24 %), des achats à la Boutique (+16 %), ont soutenu l'activité de l'association et donc les actions mises en œuvre au profit de la nature. Mais la baisse des legs perçus (-601 k€), des partenariats (-118 k€) et de certains financements publics ont limité le développement des produits qui n'a pas été à la hauteur de l'évolution des charges.

Les charges : si les produits ont fortement progressé en 2018, notamment sous l'impulsion des 5 fusions opérées en début d'exercice, les charges connaissent une croissance bien supérieure pour atteindre 18,28 M€. La principale ligne d'évolution des charges est la masse salariale brute chargée qui augmente de 2 312 K€ en raison des fusions (+50 salariés) et du renforcement de l'organigramme de l'association (+10 salariés) visant à mieux répondre aux enjeux de protection de la nature toujours plus prégnants. Cette masse salariale reste toutefois contenue à hauteur de 50 % du budget d'exploitation.



Évolution du budget de la LPO entre 2016 et 2018

	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2018
Produits d'exploitation	13 362	15 054	16 864
Charges d'exploitation	13 067	14 039	17 648
Résultat d'exploitation courant	+ 295	+ 1 011	- 784
Résultat financier	- 3	+ 14	0
Résultat exceptionnel	198	82	- 6
Impôt sur les sociétés (-)	- 7	- 20	- 64
Report fonds dédiés	+ 42	- 201	+ 362
Résultat de l'exercice: excédent (+) ou déficit (-)	+ 524	+ 886	- 492

Compte de résultat en milliers d'euros

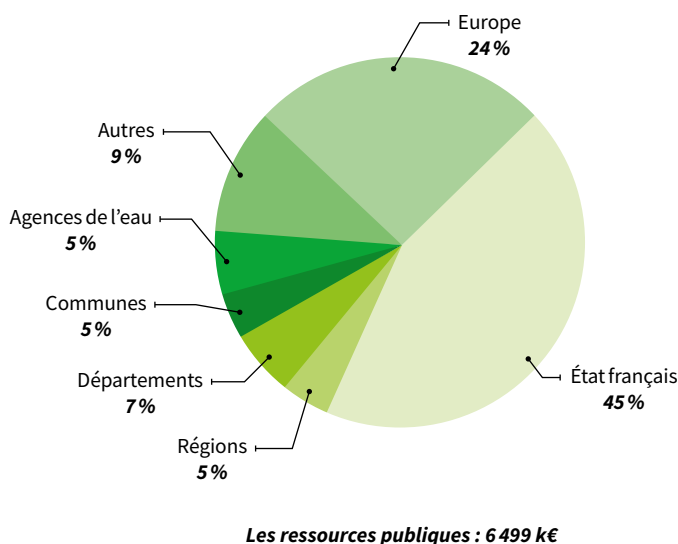
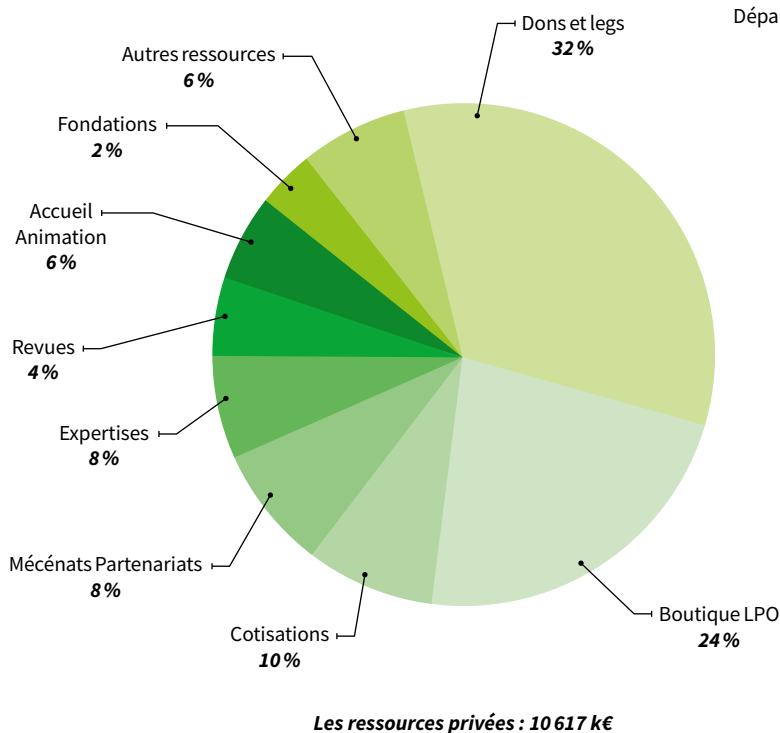
Le développement des actions

Le déficit enregistré en 2018 correspond surtout à une forte croissance des actions mises en œuvre par la LPO pour mieux répondre aux menaces qui pèsent sur la biodiversité. En effet, avec près de 90 % des ressources consacrées à ses missions, l'association a engagé 16,1 M€ en actions concrètes sur le terrain, soit +3,9 M€ par rapport à 2017. Les frais de fonctionnement diminuent de 8,7 % à 6,6 %, soit 1,2 M€ affectés à diverses charges administratives (loyers, gestion financière et des ressources humaines, etc.). Enfin les frais de collecte représentent 3,9 % contre 4,3 % en 2017.

La part des fonds privés constitue 62 % du budget de la LPO en 2018 alors qu'elle s'élevait à 65 % en 2017. Cette baisse relative est imputable à la diminution significative des legs enregistrés en 2018. Par contre, en valeur absolue, les fonds privés augmentent dans le budget pour

atteindre 10,6 M€ (contre 9,8 M€ en 2017). Les dons et legs représentent 1/3 de ces ressources privées tandis que les ventes de la Boutique en constituent 1/4. Les ressources publiques représentent donc 38 % des produits perçus par la LPO, soit 6,5 M€ contre 5,4 M€ en 2017 (essentiellement en provenance du Ministère de l'Environnement et de l'Europe).

En dépit du déficit 2018, la diversité de l'origine des ressources, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, constitue un élément fort de sécurisation financière et d'indépendance chère à l'association ; elle illustre également la confiance que beaucoup, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes en faveur de la biodiversité.

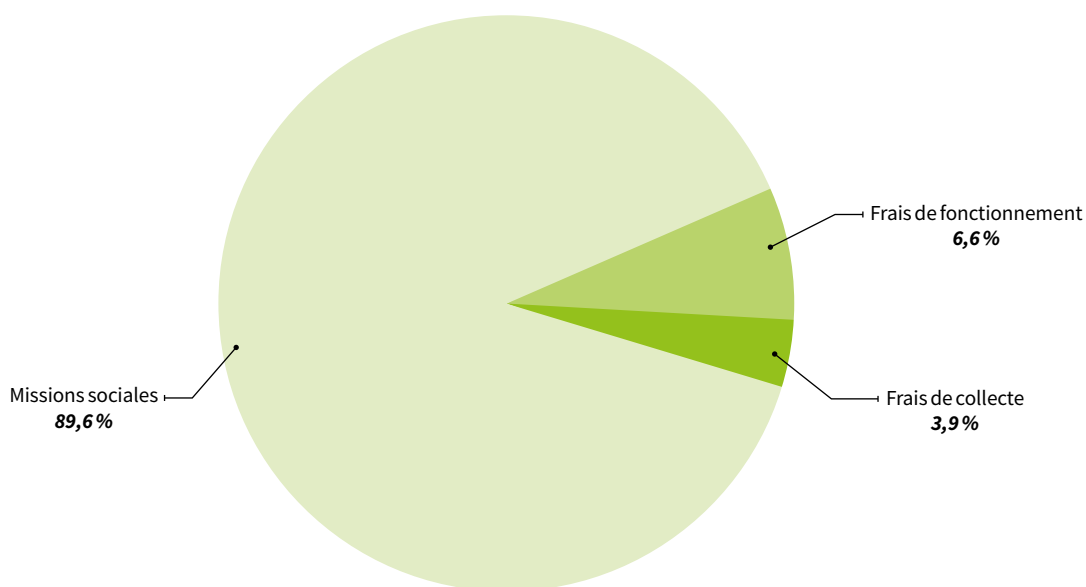


Des dons motivés par l'urgence

Nombreux sont ceux qui participent à la protection de la nature par un soutien financier à la LPO. Que ce soit en répondant aux campagnes d'appels à dons « Volons au secours de la faune sauvage en détresse » et « Sauvons l'outarde canepetière » ou bien en effectuant des dons non affectés à un programme particulier, cette année 2018 confirme la générosité de nos sympathisants et la confiance accordée à notre association.

Malgré un contexte de baisse historique des dons aux associations, les Français semblent prendre conscience de l'urgence à protéger la nature. Nos actions de sensibilisation réalisées dans la rue le démontrent : plus de 4 000 personnes ont décidé, en 2018, de soutenir la LPO par prélèvement automatique mensuel pour mener des actions sur le long terme !

Toutes ces démonstrations de générosité sont d'une importance cruciale pour notre association qui cherche à diversifier ses fonds et à consolider ses ressources privées, gage d'indépendance, de liberté d'action et de parole.

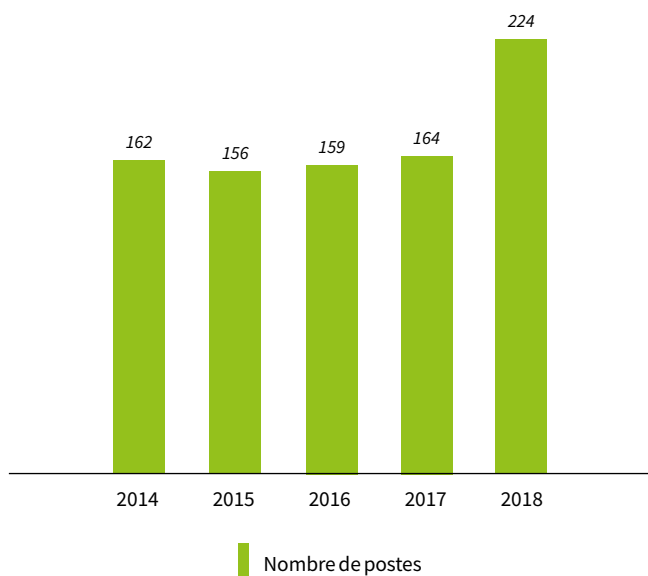


Emploi des ressources

89,6%

C'est le pourcentage des ressources affectées directement aux actions de la LPO !

Bilan social



Effectifs 2014/2018

• Ressources humaines

Un effectif en légère hausse

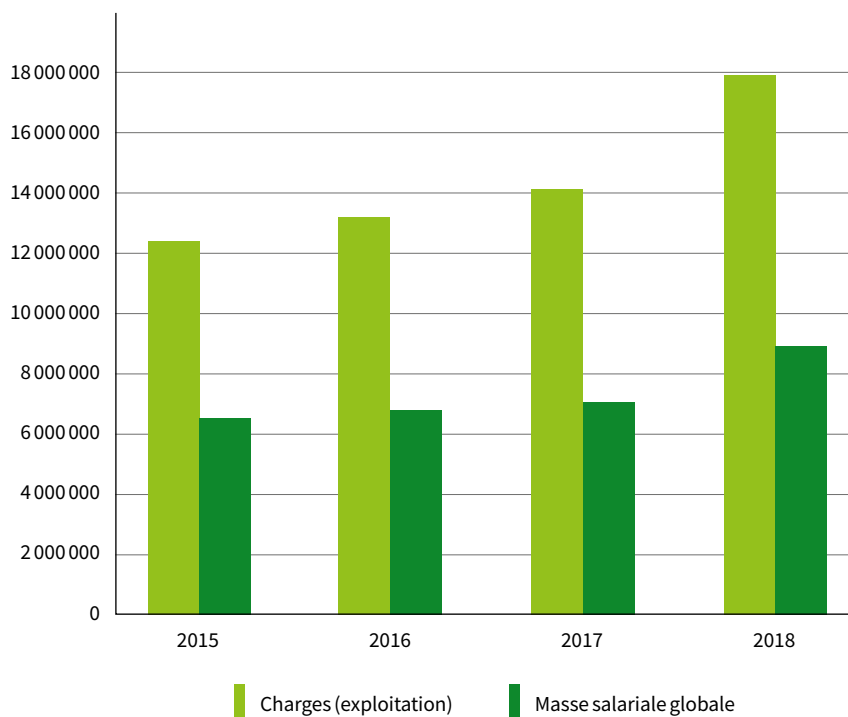
L'impact des fusions opérées avec 5 associations au 1^{er} janvier 2018 a donc généré l'intégration de 50 nouveaux salariés au sein de la LPO. En outre, et même si sans commune mesure, la création de postes indispensables au renforcement des actions prioritaires (agriculture, éducation à l'environnement, etc.) a également joué sur la croissance de cet effectif. Au 31 décembre 2018, la LPO comprenait ainsi 224 salariés.

Au-delà des ressources humaines salariées, la LPO veille à accompagner des jeunes motivés par la défense de l'environnement, au travers de l'accueil de nombreux stagiaires (69) et volontaires en service civique (53).

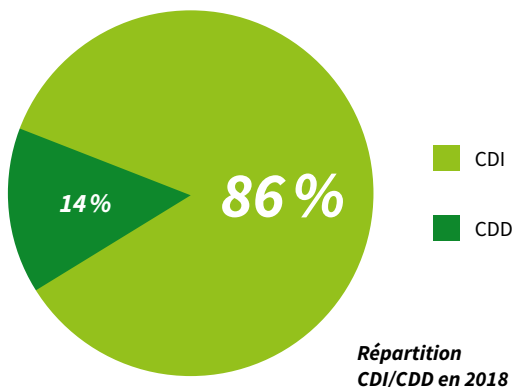
• Budget

50% du budget consacré à la masse salariale

Du fait de la croissance de l'effectif, la masse salariale brute chargée a aussi fortement progressé pour atteindre 9 098 k€, soit + 2 310 k€ par rapport à 2017. Toutefois, la part de la masse salariale dans le budget global ne progresse que peu pour atteindre 50,8% (48,3% en 2017). Nous observons donc que l'évolution des coûts salariaux est corrélée à celle des autres charges portant les actions de protection de la nature et de sensibilisation des publics.



Évolution 2015/2018 du poids de la masse salariale



• Contrats

Une sécurisation de l'emploi renforcée

Au 31 décembre, l'effectif de la LPO était constitué de 195 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 29 Contrats à Durée Déterminée (CDD). Les CDI représentaient donc 86% des contrats, contre 84% fin 2017. Par ailleurs, 23 salariés travaillaient à temps partiel dont 4 indiquaient le subir.

• Temps de travail

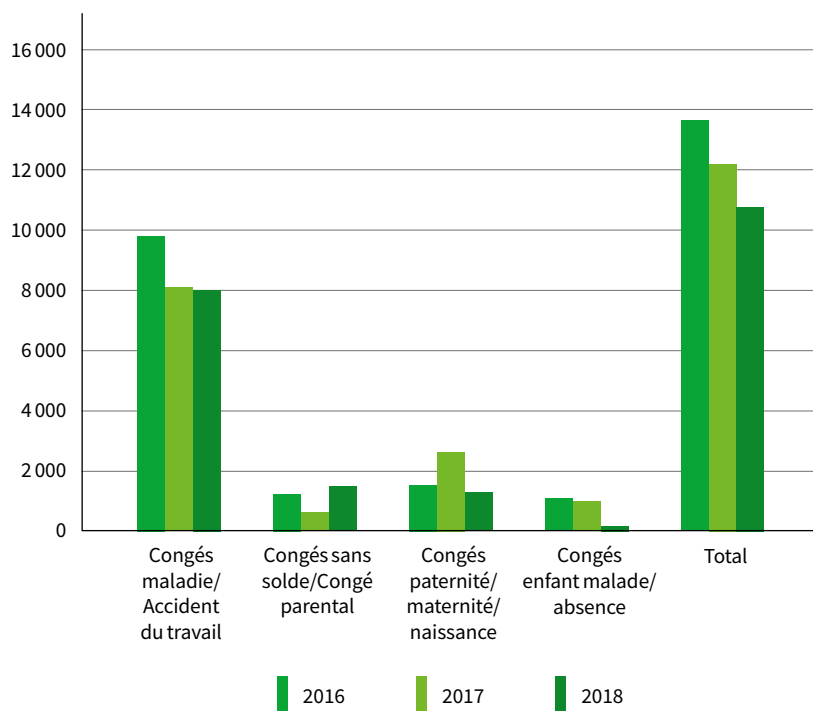
Une forte baisse de l'absentéisme

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 406 779 heures en 2018, contre 287 192 heures en 2017, et 271 533 heures en 2016. Ces heures de travail ont été réalisées grâce à la contribution de 279 contrats recensés au global sur l'année (contre 205 en 2017).

Le nombre d'heures d'absences et congés s'est élevé à 11 047 heures en 2018, soit en légère baisse par rapport à 2017 (12 281 heures).

Ces heures sont réparties de la façon suivante : 72,5% en congés maladie (8 012 heures contre 8 141 heures en 2017), 14% en congés sans solde/parental (1 548 heures contre 556 heures en 2017), 11% en congés naissance/maternité/paternité (1 301 heures contre 2 618 heures en 2017) et 2% en congés enfant malade/congés exceptionnels (185 heures contre 966 heures en 2017).

Si l'on rapporte le volume d'heures d'absences à celui des heures travaillées, le taux d'absence reste très faible à 2,72% (contre 4,3% en 2017). Et l'absentéisme lié aux arrêts maladie redescend à 1,97% (2,8% en 2017).

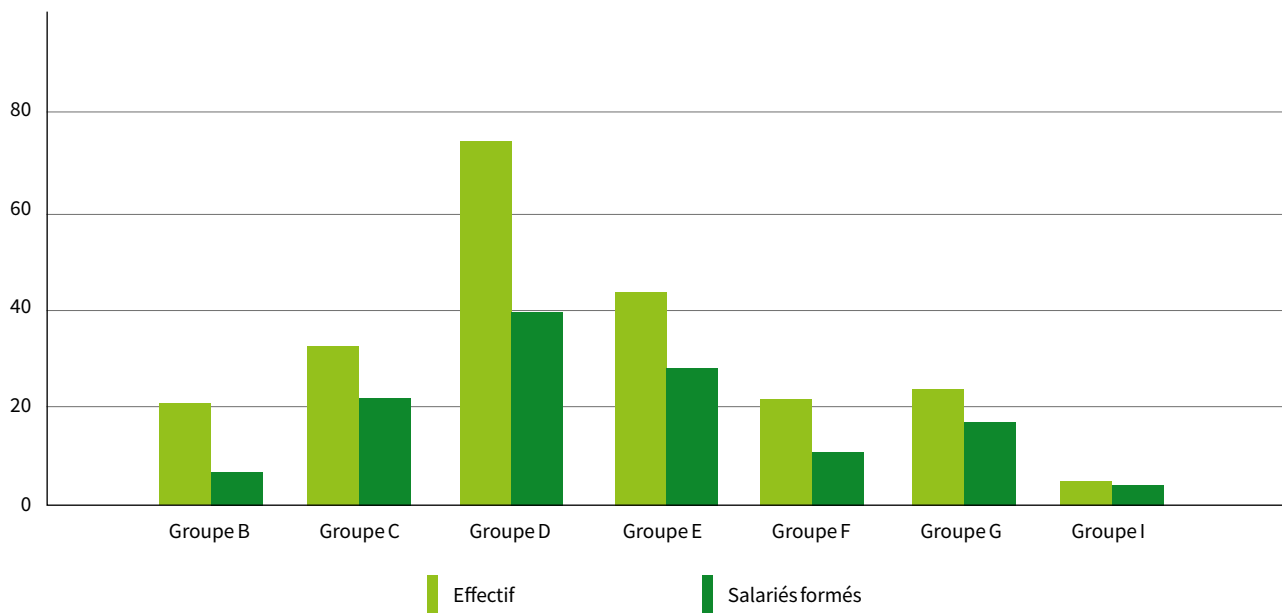


Évolution des absences 2016/2017 en heures

• Salaires

Un écart entre rémunérations inférieur à 5

Au 1^{er} janvier 2018, 32 salariés ont bénéficié d'une hausse individuelle de salaire contre 31 un an plus tôt, et 370 points (au sens de la Convention collective nationale de l'animation) ont été distribués contre 325 points l'année précédente. L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,95 (4,85 en 2017).



Salariés formés et effectif par catégorie

• Formations

Près de 60% des salariés formés

En 2018, 130 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 58% de l'effectif global arrêté au 31 décembre. Ils étaient 136 en 2017 (83% de l'effectif), et 98 en 2016 (62% de l'effectif).

Ces salariés ont suivi au global 233 formations pour un volume total de 4 694 heures (contre 5 526 heures en 2017 et 3 057 heures en 2016).

Nous constatons donc une diminution du nombre d'heures de formations dispensées en 2018, ainsi que celle du nombre de bénéficiaires. Celles-ci s'expliquent par : l'arrivée de nouveaux salariés issus des associations absorbées qui n'avaient pas la même culture de la formation que la LPO France ; une année 2017 exceptionnelle en raison du développement de formations collectives sur des logiciels métiers et de la validation de

2 formations (pour 1 568 heures) correspondant à de nouvelles orientations professionnelles pour 2 salariés. En isolant ces 2 formations, le nombre d'heures de formations dispensées en 2018 est supérieur à celui de 2017.

Sur les 233 formations dispensées, 4 sont liées à des projets personnels accompagnés par la LPO : 3 formations (756 h) dans le cadre de contrats d'apprentissage mais dont les thèmes sont une priorité pour la LPO (2 BTS Service Informatique et 1 Master Ingénierie écologie gestion biodiversité) et un dans le cadre d'une reconversion (189 h). Ainsi, sur les 233 formations dispensées (4 694 heures), seule 1 (189h) ne correspond pas à une priorité définie par la LPO dans le Plan triennal de formation 2017/2019.

• Handicap

Le respect des engagements

Outre son attachement à initier des actions d'éducation à l'environnement accessibles aux personnes handicapées, la LPO veille à promouvoir la place du handicap au sein même de sa structure. Le nombre d'unités recensées à la LPO au titre des obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé à 11,25 en 2018 : les bénéficiaires salariés représentaient 10,33 unités, tandis que des contrats signés avec 3 prestataires œuvrant dans le champ de l'insertion par le handicap en représentaient

0,92. Par ailleurs, la LPO bénéficie d'une minoration de 2 unités au titre des efforts consentis pour la présence dans l'effectif de salariés de moins de 26 ans et de 50 ans et plus. Pour rappel, le nombre d'unités recensées à la LPO s'élevait à 11,59 en 2017 (contre 7,94 en 2016, et 6,01 en 2015). Pour la seconde fois, l'association a donc atteint le seuil d'unités de handicap qu'elle se doit d'intégrer au sein de son effectif.



Macareux moines
© David Allemand

L'égalité professionnelle Hommes/Femmes

Depuis 2015, la LPO a élaboré un nouveau plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle hommes/femmes suivi annuellement avec le Comité d'entreprise (devenu Comité Social et Économique en 2019). Celui-ci comprend 8 critères évalués annuellement et faisant l'objet d'actions spécifiques afin d'améliorer les pratiques de la LPO. Au fil des années, l'évaluation de ces plans montrent une égalité professionnelle réelle entre les hommes et les femmes.

En substance, l'évaluation du plan d'actions 2018 indique que : la LPO comprend 115 femmes pour 109 hommes fin 2018. 84 % des femmes sont en CDI, tandis que les hommes le sont à 90%. Les femmes représentent 48 % des Cadres (contre 41 % fin 2017). Sur les 23 salariés travaillant à temps partiel, nous recensons 13 femmes pour 10 hommes. Le temps partiel subi est plus prégnant chez les hommes (2 sur 8 soit 25 %) que chez les femmes (2 sur 13, soit 15 %). 4 femmes figurent parmi les 10 rémunérations les plus élevées (contre 2 en 2017 et 3 en 2016). Sur les 16 salariés ayant bénéficié d'une évolution par changement de catégorie en 2018, 11 sont des femmes. Sur les 140 personnes formées (130 salariés et 10 volontaires en service civique), 77 sont des femmes et 63 des hommes. En prenant comme référence le ratio hommes/femmes, nous constatons que 67% des femmes ont bénéficié d'au moins une formation en 2018 contre 58% de l'effectif masculin.

Malgré ces évaluations rassurantes, la LPO poursuit ses actions en faveur de l'égalité professionnelle hommes/femmes pour veiller à renforcer cette égalité quand elle existe et améliorer les pratiques quand cela reste nécessaire.

« Gouvernance »



Mésange bleue
© Jean-Jacques Carlier

Conseil d'administration

Les instances de gouvernance de la LPO ont continué à jouer parfaitement leur rôle en 2018 : outre les rencontres organisées au travers de comités spécifiques (tel le Comité financier ou le Conseil Scientifique et Technique), du Congrès et de son AG, ou encore des Conseils nationaux avec les associations locales LPO, le Conseil d'administration de la LPO s'est réuni à 4 occasions en 2018, tandis que les membres du Bureau se sont retrouvés à 8 reprises.

Les élus se sont particulièrement investis dans leurs mandats puisqu'en moyenne, plus de 70% des 24 administrateurs ont été présents lors des réunions du Conseil d'administration (près de 90% en tenant compte des procurations). L'assiduité des administrateurs membres du Bureau est encore plus importante avec un taux de présence des 8 élus qui dépasse les 90%.

Au global, le Conseil d'administration de la LPO a inscrit 50 points à son ordre du jour dont 33 ont donné lieu au vote d'une résolution. Si la majorité des sujets abordés touche à la validation de programmes, de demandes de financements ou de partenariats (20), les administrateurs ont également consacré du temps aux obligations statutaires de l'association avec l'élection du Bureau, l'approbation des procès-verbaux, des comptes annuels, du budget prévisionnel, etc. (9). Ils se sont aussi beaucoup mobilisés sur des questions touchant à l'organisation de la LPO ou bien à celle de son réseau d'associations locales (8), mais ils se sont aussi tournés vers l'extérieur en validant les représentations de membres de la LPO au sein d'organismes partenaires (5).

S'appuyant sur son Bureau pour traiter les affaires courantes, le Conseil d'administration a pu surtout libérer du temps pour travailler sur des sujets de fonds (8) au travers de débats amorcés par des notes introductives élaborées en amont par les services ou le Conseil scientifique et technique. C'est ainsi qu'au terme d'échanges nourris lors de 3 réunions du Conseil d'administration, les élus ont validé une position officielle de la LPO sur le sujet complexe des espèces exotiques envahissantes. Les administrateurs ont également finalisé en 2018 une position sur la compensation (principe Éviter/Réduire/Compenser) amorcée en 2017, et initié deux réflexions dans l'optique de prochaines positions formelles de la LPO sur le nourrissage des oiseaux hors période hivernale et sur la stratégie de l'association en matière de partenariat avec les entreprises. Enfin, les élus ont eu à débattre et à se prononcer sur les modalités de collaboration de la LPO avec ses associations partenaires en outre-mer, ainsi que sur la stratégie à adopter vis-à-vis des élections européennes de 2019.

En peaufinant au mieux l'articulation entre les missions allouées au Bureau et celles restant du ressort du Conseil d'administration, les élus ont ainsi pu consacrer davantage de temps à la réflexion et au débat afin de déterminer le positionnement de l'association sur des sujets majeurs touchant à l'avenir de la biodiversité, tout en orientant les actions concrètes développées par l'association au travers de l'engagement des bénévoles, des salariés, et de l'ensemble des sympathisants de la LPO.

Le Bureau

Secrétaire Générale

Marie-Paule de Thiersant
Responsable associative, retraitée

Président

Allain Bougrain Dubourg
Journaliste producteur

Secrétaire adjointe

Maud Lelièvre
Avocate

Vice-présidents

Dominique Chevillon
Dirigeant d'une société mutuelle
d'assurances

Philippe de Grissac
Retraité de l'Éducation nationale

Anne-Marie Ducroux
Consultante

Trésorier

Michel Cramois
Retraité

Trésorière adjointe

Christine Jean
Consultante

Les autres membres

Bertrand Alliot

Directeur de la recherche
et de la valorisation
de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée

Yves Barnabé

Retraité

François Grimal

Enseignant en lycée professionnel

Évelyne Haber

Professeure des écoles, retraitée

Christian Joulot

Garde-moniteur au Parc national
du Mercantour

Olivier Le Gall

Chercheur à l'INRA

Guilhem Lesaffre

Professeur de lettres, retraité

François Letourneux

Ingénieur général du génie rural
des eaux et forêts

Pierre Maigre

Retraité

Frédéric Malher

Professeur, retraité

Frédéric Malvaud

Professeur des écoles

Bernard Marchiset

Retraité

Sandrine Mor

Professeure des écoles

Yves Muller

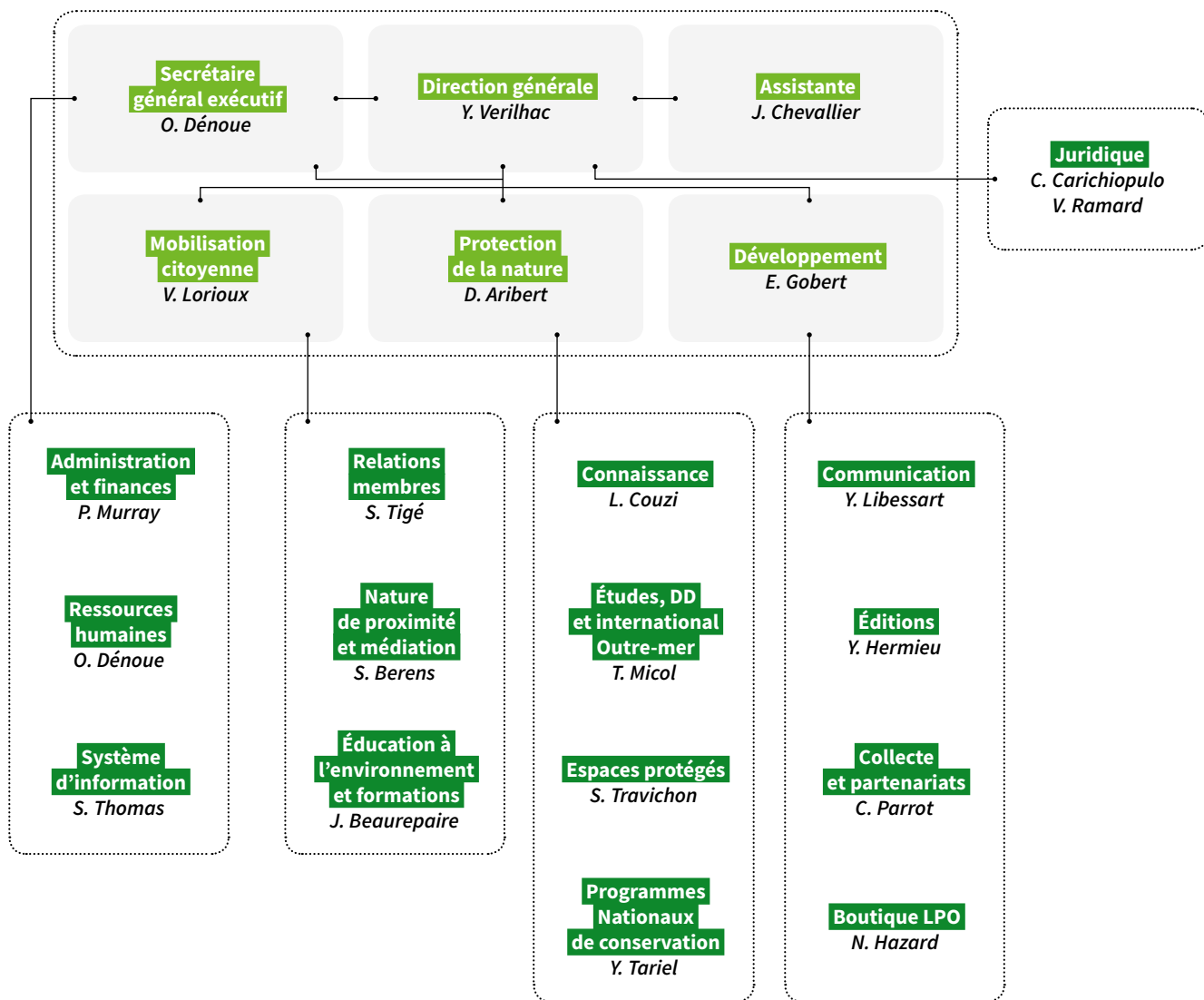
Professeur, retraité

Vincent Ponelle

Dirigeant de banque

Michel Terrasse

Réalisateur de films animaliers



Organigramme de la LPO

Évaluation du plan stratégique 2017-2021

L'année 2018 était la deuxième année du plan quinquennal. Pour mémoire, le plan stratégique est construit autour de : 4 axes, le 1^{er} sur le cœur de notre objet statutaire, le 2^{ème} sur la mobilisation citoyenne, le 3^{ème} sur l'international et les outre-mers, le dernier sur les fonctions supports ; déclinés en 18 objectifs stratégiques ; eux-mêmes illustrés par 94 objectifs opérationnels. Ce n'est pas un plan d'action annuel. Les objectifs opérationnels illustrent l'activité, mais ils ne sont

pas exhaustifs. Ils donnent des indications sur l'état d'avancement d'un projet politique à moyen terme. Enfin il s'agit bien sûr d'une auto-évaluation interne.

D'une manière globale, les résultats de l'année 2018 peuvent être considérés comme globalement satisfaisants puisque 58 objectifs ont été atteints (contre 49 en 2017), 25 partiellement atteints (contre 38 en 2017) et 11 considérés comme non réalisés (contre 7 en 2017).

• Premier axe

Démultiplier l'engagement en faveur de la biodiversité

17 objectifs opérationnels ont été pleinement atteints sur les 27 que compte cet axe. Parmi les objectifs atteints on peut citer : les positions arrêtées par le CA sur les EEE et sur ERC ; le lancement du Life Biodiv'OM contre les EEE ; le nombre d'ABC réalisés pour les communes (au moins 30 contre 10 fixés) ; le lancement du programme Des Terres et des Ailes en faveur d'une agriculture plus vertueuse ; l'implication de la LPO au niveau national sur les énergies renouvelables.

8 objectifs ne sont que partiellement atteints, parmi lesquels : le déploiement des ORE (1 seul en Isère) ; l'intégration des oiseaux marins dans Faune France ; l'acquisition insuffisante d'hectares de zones humides ; le suivi de la contribution des bénévoles qui a pris du retard. 2 objectifs sont considérés comme totalement non atteints : la production du baromètre annuel de la faune sauvage (sera fait en 2019) ; la mise en place d'un SIG des refuges LPO.

• Deuxième axe

La mobilisation citoyenne

14 objectifs opérationnels ont été pleinement atteints sur les 25 que compte cet axe. Citons : le nombre d'opérations de marketing supérieur à 12 ; la création d'un service éducation ; les actions coup de poing sur le terrain.

8 sont partiellement atteints. Dont : la mise en place d'un système d'alerte juridique (portail Internet dédié) ; la finalisation des fiches médiation faune sauvage ; le lancement d'une campagne de communication institutionnelle.

3 ne sont pas satisfaisants : l'élaboration de la stratégie d'adhésion ; une opération de fidélisation des bénévoles ; l'identification des référents thématiques dans le réseau LPO.

• Troisième axe

Les activités de la LPO à l'international et outre-mer

14 indicateurs sont « au vert », c'est-à-dire atteints, sur les 22 objectifs opérationnels concernés. Parmi lesquels : 5 conventions signées avec les associations OM ; le relais des actions de mobilisation de BirdLife ; le suivi des indicateurs de gestion communs à BirdLife ; la présence au salon Birdfair.

4 sont en cours de réalisation. C'est plus spécialement le cas pour : l'observatoire des espèces d'oiseaux OM ; la traduction du Site institutionnel en anglais ; la promotion à l'étranger de nos outils d'EED.

4 n'ont pas été atteints : la rubrique internationale régulière dans la Lettre au réseau ; le déploiement des programmes éducatifs de BirdLife en France ; aucun tutorat ; ni échange de professionnels.

• Quatrième axe

sécuriser et optimiser le fonctionnement de la LPO

13 objectifs ont été atteints sur les 20 que compte cet axe. Parmi lesquels : la dynamisation d'un réseau, celui de la médiation faune sauvage ; le nombre de contrats mutualisés avec les AL ; le maintien du niveau de mécénat ; l'élaboration de la cartographie des risques financiers.

5 ne sont que partiellement atteints : la structuration des LPO en région (qui ne dépend que partiellement de nous) ; l'évolution du modèle économique initialement prévue en 2018 et reportée en 2019 ; la sécurisation du système informatique.

2 n'ont pas été atteints : la mise en place d'un outil relation clients (base de contacts) ; la révision du vademécum des salariés.



Azuré commun
© Cécile Gans

AGIR EN NOUVELLE- AQUITAINE

93. Démultiplier l'engagement
en faveur de la biodiversité

111. La mobilisation citoyenne

« Le mot du Délégué régional »

Début 2018, toutes les entités LPO de la région Nouvelle-Aquitaine ont fusionné pour former la LPO Nouvelle-Aquitaine : le groupe Charente-Maritime, les LPO départementales de Vienne et de Corrèze, la LPO régionale de l'ex-Aquitaine et même... le siège national ! La SEPOL, association ornithologique historique du Limousin, a rejoint, elle aussi, ce mouvement. Initialement, c'est même la demande de la SEPOL de rejoindre le réseau LPO qui a déclenché la fusion générale, parce que tout le monde a alors réalisé que c'était le plus simple à terme. Nous avons tout de même choisi de conserver une organisation offrant une certaine proximité aux adhérents et aux partenaires, en nous reposant sur les trois métropoles régionales que sont Bordeaux, Limoges et Poitiers.

Cette nouvelle organisation nous permet de mieux accomplir notre mission au service de la biodiversité, et ce, de trois façons différentes. D'abord, les adhérents de tous les départements ont aujourd'hui une structure LPO référente à proximité ; ce n'était auparavant pas le cas de la Charente ni des Deux-Sèvres (la Haute-Vienne et la Creuse n'avaient pas de structure LPO mais elles avaient la SEPOL). Ensuite, nous faisons un seul ensemble dans toute la région : des actions synchronisées, une seule voix auprès de nos partenaires, une représentation régionale au Conseil d'administration national de la LPO. Enfin, la mutualisation de certains services dans toute la région et avec le siège permet de sérieusement économiser nos moyens pour tout ce qui concerne les tâches administratives, et ainsi de nous concentrer localement sur les actions de protection de la nature et sur l'animation des réseaux bénévoles. Cette réorganisation a été un gros chantier, qui nous a beaucoup occupé pendant plusieurs années. C'est sans doute ici la dernière fois qu'on l'évoque puisqu'elle est accomplie et que l'organisation est vaine si elle n'est pas au service de la cause que nous défendons. L'essentiel est donc que nous soyons à présent en ordre de bataille pour protéger la nature dans la plus belle région de France – bien sûr ! –, et en tout cas dans l'une des plus grandes. Vous trouverez dans ce premier bilan annuel régional un rapide portrait de nos actions réalisées en 2018, dont nous vous souhaitons une bonne lecture !

Olivier Le Gall

Sittelle torchepot
© Cecile Gans



Démultiplier
l'engagement
en faveur de
la biodiversité

« Structurer, contribuer, partager et valoriser la connaissance naturaliste »

Des portails au pluriel

En Nouvelle-Aquitaine, les portails naturalistes comme Faune-Aquitaine, Faune-Limousin, Vienne.lpo.fr ou encore Faune-Charente-Maritime sont alimentés quotidiennement par des amoureux de la nature et acteurs de l'environnement. Au cœur de ces portails, sont recensées des observations de plusieurs groupes faunistiques, parmi lesquels les oiseaux, mammifères, odonates, papillons, amphibiens ou encore les reptiles. Ces bases de données s'intègrent aux projets de mise en commun des données à des échelles nationale et européenne que sont notamment Visionature, Faune-France ou encore l'EuroBirdPortal.



1 258 186

C'est le nombre de contributions réalisées en 2018 sur les bases de données LPO en Nouvelle-Aquitaine.

Nom du Portail	Nb de contributions (2018)	Nb de contributeurs (2018)
Faune-Aquitaine	531 890	1 851
Faune-Charente-Maritime	403 954	1 200
Faune-Limousin	228 233	705
Vienne.lpo.fr	94 109	503

Les portails naturalistes en Nouvelle-Aquitaine

Circaète Jean-le-Blanc
© Christian Aussaguel

Suivis bénévoles

À l'échelle de l'ancienne Aquitaine, la LPO assure le suivi du Circaète Jean-le-Blanc, des faucons pèlerin et crécerelle, des hirondelles et des busards. En 2018, 67 bénévoles se sont mobilisés autour de ces suivis. Tout un chacun s'est investi à sa manière : suivi des espèces sur sa commune, construction de nichoirs ou médiation faune sauvage.

En Poitou-Charentes, la Grande Aigrette, les busards, le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon pèlerin, la Cigogne blanche, le Guêpier d'Europe ou encore le Grand Cormoran ont fait l'objet d'un suivi grâce aux bénévoles mobilisés.

En Limousin, les bénévoles, toujours plus nombreux, assurent le suivi de la Cigogne noire dans la Creuse, le Faucon pèlerin et le Grand-duc d'Europe, l'Aigle botté, le Busard Saint-Martin, le Grand Cormoran ou encore les pies-grièches.





Chevalier gambette
© Eugénie Le Dahéron

Programmes nationaux déclinés en Nouvelle-Aquitaine

Depuis plus de 30 ans, grâce à la participation d'un réseau de bénévoles mobilisés sur le terrain, la LPO relaie et coordonne des programmes nationaux et internationaux en région, parmi eux : le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC), le Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Échantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS) et le Wetlands International (WI). Ce sont des programmes qui s'inscrivent sur le long terme et qui permettent de maintenir une veille sur la dynamique des populations d'oiseaux communs (STOC et SHOC) ou des populations hivernantes (WI). L'analyse de ces suivis est la base pour la réalisation de listes rouges ou de projets de conservation, que ce soit sur une espèce ou une communauté d'espèces. Par exemple, sur le territoire du Limousin, l'analyse des données STOC a permis de constater que l'Hirondelle de fenêtre connaît un fort déclin depuis 2002 (- 66 %) ou bien que le Roitelet à triple bandeau et le Choucas des tours connaissent une forte augmentation (+ 165 et + 324 %). Au niveau national, les tendances des espèces généralistes augmentent, tandis que celles des espèces spécialistes diminuent. Il a été constaté que les communautés des milieux agricoles diminuent d'environ 30 % depuis les années 1990.

En 2018, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) affirme « Cette disparition massive observée à différentes échelles est concomitante à l'intensification des pratiques agricoles ces 25 dernières années ». Ce phénomène, que l'on peut coupler aux objectifs de la Politique Agricole Commune (PAC), l'homogénéisation des cultures ou encore l'utilisation de pesticides, sont autant de facteurs qui accélèrent ce déclin des espèces d'oiseaux mais également d'insectes. Le comptage WI effectué depuis les années 1970 permet de montrer l'effet du réchauffement climatique sur les communautés d'oiseaux hivernants dans notre région. En effet, la composition de la communauté d'oiseaux d'eau change depuis les années 1980 et les oiseaux d'affinité « chaude » (ardéidés, limicoles) prennent une part de plus en plus importante vis-à-vis des oiseaux d'affinité plus « froide ».

Ces analyses ont pu être valorisées ces derniers temps dans des publications nationales ou des ouvrages régionaux comme l'Atlas des oiseaux du Limousin (2014), l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Aquitaine (2015) et hivernants et migrants (à paraître), Le Livre des oiseaux du Poitou-Charentes (2015) ainsi que l'Atlas des oiseaux hivernants du Poitou-Charentes (2019)

Observatoire des rapaces nocturnes

Dans la poursuite d'un projet initié en Poitou-Charentes, l'Observatoire des rapaces nocturnes en Nouvelle-Aquitaine est le premier programme porté par la LPO à cette échelle. Démarré en 2018 pour se poursuivre jusqu'en 2020, cet inventaire plurispécifique et multi partenarial vise à évaluer la distribution des rapaces nocturnes en Nouvelle-Aquitaine et à définir le statut de conservation des espèces nicheuses. Les résultats seront intégrés à l'enquête nationale, pour tenter d'évaluer *in fine* les effectifs nationaux des rapaces nocturnes à partir d'un protocole standardisé à l'échelle du territoire

métropolitain. Avec 51 carrés prospectés contre 64 initialement prévus, les premiers résultats sont toutefois positifs avec 2 168 contacts recueillis à partir d'un effort de prospection homogène, basé sur 2 093 points d'écoute. Ce travail colossal peut être chiffré à plus de 279 heures d'écoutes effectives grâce à la participation de 140 prospecteurs ! Financé par la Région et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), ce programme est coordonné par le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, en lien avec Charente Nature et les délégations territoriales de la LPO.



Listes rouges régionales

En Nouvelle-Aquitaine, plusieurs programmes d'élaboration de listes rouges ont été finalisés en 2018. En Aquitaine, la liste rouge des Rhopalocères (papillons de jour), coordonnée par l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS) a été élaborée en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) et la LPO. Il en ressort que 22 % des 154 espèces évaluées sont menacées et 25 % quasi-menacées en Aquitaine. En 2018, la LPO Aquitaine a également participé à l'élaboration de la liste rouge des chiroptères.

En Poitou-Charentes, le programme Poitou-Charentes Nature / LPO (débuté en 2015) s'est terminé par l'édition des listes des cigales, ascalaphes, mantes et phasmes et la validation par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) des listes des oiseaux nicheurs, des odonates, des rhopalocères, des orthoptères et des champignons. Tout comme au niveau national, le constat de la régression généralisée se confirme, avec des groupes au sein desquels 50 % des espèces sont menacées de disparition (oiseaux nicheurs). Dans les zones humides atlantiques, le compartiment aquatique est fortement menacé, à la fois par la dégradation de la qualité des zones humides et, surtout, par l'arrivée d'espèces animales exotiques envahissantes telles que l'Écrevisse de Louisiane.

ZNIEFF

Un premier lot de 10 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), ayant fait l'objet d'une actualisation des données et de leur contour ou d'une création dans le cadre du programme d'inventaire permanent, a été validé en Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) Nouvelle-Aquitaine.

Ces zones ont ainsi pu être transmises pour validation finale par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Le rythme d'actualisation et de validation se poursuit en région même s'il doit s'amplifier encore en ex-Aquitaine. En 2019, une nouvelle phase est prévue dans les ex-régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine, incluant notamment des prospections complémentaires de terrain dans des secteurs peu couverts jusqu'alors par le réseau.

• En Aquitaine

De nouveaux indicateurs de biodiversité

La conservation du patrimoine biologique nécessite de disposer d'indicateurs de biodiversité fiables et pertinents pour alimenter les processus de décision. Les données massives sur la biodiversité collectées par les naturalistes sont des sources d'information précieuses qui permettent de faire des analyses à des échelles fines pour l'ensemble du territoire. La construction d'indicateurs à partir de ces données nécessite le développement de méthodes d'analyses statistiques inédites. Pour ce faire, la LPO Aquitaine participe à un projet de recherche (VGI4Bio) afin de produire des indicateurs de biodiversité basés sur les données massives, collectées via la plateforme participative

Faune-Aquitaine. En parallèle, de nouveaux outils interactifs de restitutions graphiques et cartographiques sont conçus de manière collaborative. L'objectif est ici de répondre aux besoins de ceux qui utilisent ces indicateurs comme outil d'aide à la décision. Ce projet a débuté en décembre 2017 pour une durée de quatre ans. Il est financé par l'Agence Nationale de la Recherche, en partenariat avec des équipes de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRESTEA), du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), de l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (IRIT) et de GEOSYSTEMS.



Observateurs sur le col d'Organbidexka
© Maëlle Hello

• En Aquitaine

Clap de fin du programme Lindus-2

L'année 2018 a donné le clap de fin du programme de valorisation transfrontalier Lindus-2 (2016-2018) en lien avec l'étude de la migration des oiseaux, l'éducation environnementale et l'écotourisme à la frontière pyrénéenne. Il s'agit d'un programme cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. L'étude de la migration sur les sites d'Organbidexka (Larrau - 64) et de Lindus (Banca - 64), un objectif inhérent au programme, a permis de recenser plus d'un million d'oiseaux migrateurs, appartenant à plus de 100 espèces différentes ! Le séminaire final du Programme, organisé à Auritz-Burguete (Navarre - Espagne), a permis

de mettre en exergue certains comportements des oiseaux migrateurs, intimement liés au changement climatique. En 2018, la LPO Aquitaine a également assuré l'étude de la migration à la Pointe de Grave et à la Pointe du Cap Ferret (Gironde - 33). Que ce soit en Gironde ou dans les Pyrénées-Atlantiques, la LPO propose à chacun de participer à cette étude en devenant écovolontaire. Débutants ou confirmés, pour quelques heures ou plusieurs semaines, ce sont des centaines d'écovolontaires qui, chaque année, sont sensibilisés et formés à l'étude des oiseaux migrateurs et à l'écologie des oiseaux. L'étude de la migration est un vecteur d'éducation et de sensibilisation auprès d'un large public.

• En Aquitaine

Atlas des oiseaux hivernants et migrants d'Aquitaine

L'Atlas des oiseaux hivernants et migrants d'Aquitaine a débuté en hiver 2012/2013 et a pris fin en hiver 2016/2017 pour la partie terrain des hivernants. Au total, ce sont 376 634 données qui ont été récoltées. Environ 1 600 naturalistes ont contribué à ce travail collectif en saisissant leurs observations dans la base de données Faune-Aquitaine. Les oiseaux migrants sont étudiés grâce aux données collectées depuis 40 ans sur les cols pyrénéens et la Pointe de Grave, mais également grâce aux contributions des observateurs sur cette base. Les données des oiseaux hivernants ont été analysées à partir des données des comptages du Wetlands International et de celles des comptages spécifiques effectués tous les ans (Bernache cravant, Grue cendrée). En 2018, la LPO Aquitaine a poursuivi la coordination de la rédaction des 314 monographies des espèces rares, hivernantes, migratrices ou sédentaires à l'échelle de l'ancienne région. Celles-ci sont assurées par 50 rédacteurs et structurées en 3 grands items : répartition en hiver et écologie, migration et écologie ou déplacements hivernaux et tendances des populations et menaces. La parution de l'ouvrage est prévue pour fin 2019.



• En Poitou-Charentes

Atlas des oiseaux en hiver

L'Atlas des oiseaux en hiver du Poitou-Charentes coordonné par Poitou-Charentes Nature et la LPO, en lien avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) et Charente-Nature, dresse une synthèse des connaissances acquises durant les hivers 2009 à 2013. Avec la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de sciences participatives, de vulgarisation auprès des citoyens et de formation sur le terrain, ce projet a été réalisé grâce à la mobilisation de centaines de naturalistes qui ont collecté plus de 270 000 données. Ces derniers ont sillonné l'ensemble du territoire picto-charentais, des estuaires aux bocages, inventorié les oiseaux et transmis leurs observations dans les bases de données.

Le travail collaboratif entre les professionnels et les bénévoles des associations ornithologiques a permis de préciser l'évolution des populations d'oiseaux du Poitou-Charentes au cours de ces dernières décennies pour les faire partager à un large public. Cet ouvrage actualise l'inventaire et la répartition de l'avifaune en présentant 247 monographies des espèces recensées, illustrant ainsi la grande richesse ornithologique de cette région mais aussi sa responsabilité majeure pour la conservation de nombreuses espèces à l'échelle nationale.

Agrion de Mercure
© Mathieu Sannier

« Agir pour les écosystèmes naturels les plus menacés »



• En Limousin

PNA Milan royal

Le Plan National d'Actions en faveur du Milan royal est décliné en Limousin depuis 2007. Il fait l'objet d'un suivi de reproduction d'une zone échantillon située dans les Gorges de la Dordogne sur la frontière Limousine Auvergnate. Chaque année, les milans hivernants et les dortoires connus sont dénombrés. La LPO Limousin a pu mettre en place en Xaintrie (Corrèze - 19), en lien avec le site Natura 2000 ZPS des Gorges de la Dordogne et de ses affluents, une aire de nourrissage alimentée par des déchets de boucherie d'exploitations agricoles. Aussi, depuis 2012, une étude est menée sur la problématique Bromadiolone/Campagnol terrestre avec la Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine et la FREDON (un organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement). En 2017, après un diagnostic complet sur trois zones pilotes corréziennes, il en est ressorti un projet commun Écophyto visant à mesurer les impacts des luttes alternatives contre les campagnols terrestres.

• En Poitou-Charentes

PRA Odonates

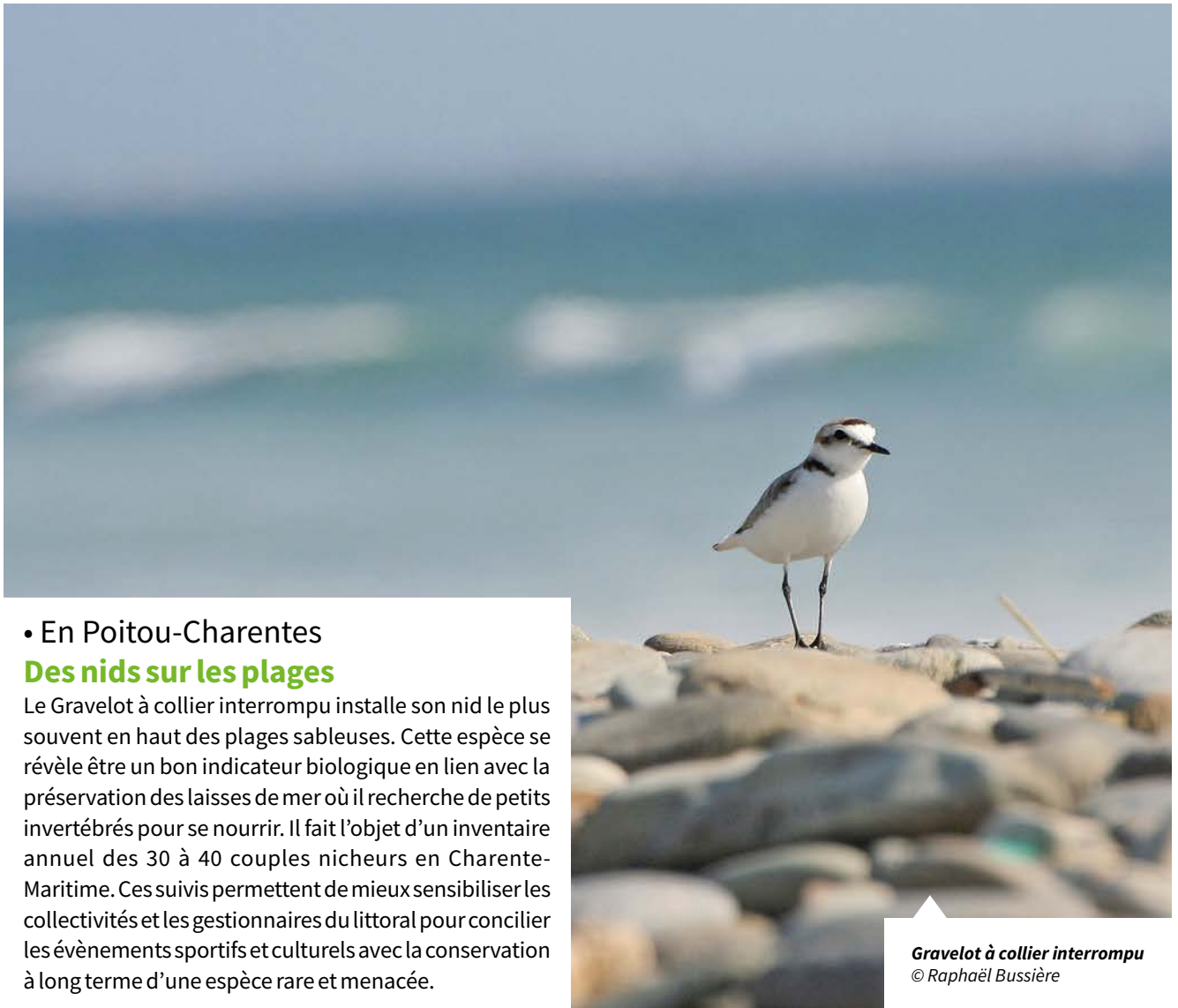
À l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes, le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates est porté par Poitou-Charentes Nature et coordonné par Vienne Nature. Ce programme est la déclinaison régionale du Plan National d'Actions élaboré par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE).

En Charente-Maritime, la LPO a réalisé un suivi sur 40 transects afin d'améliorer les connaissances sur les espèces de milieux aquatiques courants comme l'Agrion de Mercure, Le Gomphe de Graslin, la Cordulie à corps fin, ou encore la très rare et méconnue Cordulie splendide. Plus de 1 000 exuvies ont ainsi été collectées et identifiées. Les résultats seront analysés à l'échelle régionale en 2019.

• En Limousin

PNA Pie-Grièche

Depuis 2004, un groupe de bénévoles suit assidûment les populations de Pie-grièche grise sur la montagne limousine. Ce n'est qu'à partir de 2012 que la LPO Limousin s'est penchée sur un Plan national d'Actions en faveur de cette espèce, et également de la Pie-grièche grise et la Pie-grièche à tête rousse. En 2018, le suivi de ces 2 espèces a pu démarrer. Pour le suivi de la Pie-grièche à tête rousse, le choix a été fait de rechercher l'espèce à l'échelle de 5 communes réparties dans son aire de distribution limousine. Force est de constater que la Pie-grièche à tête rousse est rare et localisée en Limousin. Les résultats ont été très décevants en 2018, seulement 3 communes occupées sur les 5 prospectées. Concernant la Pie-grièche grise, les comptages ont permis de contacter 78 individus sur 53 sites différents du territoire. Le suivi par maille a quant à lui permis de rencontrer l'espèce sur 9 mailles et 21 carrés.



- En Poitou-Charentes

Des nids sur les plages

Le Gravelot à collier interrompu installe son nid le plus souvent en haut des plages sableuses. Cette espèce se révèle être un bon indicateur biologique en lien avec la préservation des laisses de mer où il recherche de petits invertébrés pour se nourrir. Il fait l'objet d'un inventaire annuel des 30 à 40 couples nicheurs en Charente-Maritime. Ces suivis permettent de mieux sensibiliser les collectivités et les gestionnaires du littoral pour concilier les événements sportifs et culturels avec la conservation à long terme d'une espèce rare et menacée.

Gravelot à collier interrompu
© Raphaël Bussière

- En Poitou-Charentes

Une collaboration autour des déchets marins

Le bilan de cette première année du projet CODEMAR qui porte sur les déchets marins est très encourageant, avec notamment une collaboration et une dynamique très actives des acteurs impliqués (Comité Régional de la Conchyliculture, Communauté de Communes de l'Île d'Oléron) et des actions abouties. En effet, l'état des lieux des pertes et des pratiques conchylicoles (élevage de coquillages) réalisé en 2018 a permis d'apporter les premiers éléments objectifs de discussion pour de futures actions de réduction des déchets marins sur l'île. Vingt-deux suivis OSPAR (relatifs à la Convention Oslo Paris pour la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est) ont mobilisé des bénévoles tout au long de l'année en apportant un premier jeu de données sur le type, la quantité et l'origine des déchets sur les plages de l'île.

Cette dynamique a également permis de structurer les premières actions de collaboration entre le Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins de Charente-Maritime (CDPMEM 17) et la LPO. Il s'agira de suivre les déchets marins débarqués par trois navires oléronais tout en enquêtant auprès de la profession sur cette problématique. Ces actions seront financées par le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) via le Groupe d'Action Locale Pêche Aquaculture (GALPA) Marennes-Oléron et par une part d'autofinancement de la LPO et du CDPMEM 17. Un comité de pilotage début février 2019 permettra de lancer la dernière année du projet et de présenter officiellement cette collaboration aux autres partenaires.

**Action de terrain
protection des busards**
© Alain Boullah



La LPO et les milieux agricoles

Les milieux agricoles représentent la moitié de la surface de la région et comme au niveau national, le déclin de la biodiversité y est particulièrement marqué. Il est essentiel d'accompagner les agriculteurs pour améliorer la prise en compte de la biodiversité dans ces habitats. Dans cet objectif, la LPO décline un certain nombre de programmes d'actions.

• En Poitou-Charentes **Plantation des haies**

En Vienne, le programme d'action visant à accompagner des agriculteurs dans leurs projets de plantation de haies champêtres s'est poursuivi. Les 4 km de haies (environ 6 000 arbres et arbustes) plantés chez 10 agriculteurs cet hiver viennent s'ajouter aux 38 km déjà plantés depuis 10 ans. Ces plantations sont réalisées avec l'aide d'élèves issus de lycées agricoles, de Maisons familiales et rurales et de bénévoles LPO. Environ 150 personnes sont ainsi sensibilisées chaque hiver aux multiples intérêts des haies. Ces haies constituées d'essences locales répondent aussi bien à des problématiques environnementales (corridors écologiques, gîtes et couverts pour les insectes, oiseaux, chauves-souris) qu'agronomiques (protection contre le vent, limitation de l'érosion des sols, abris pour les auxiliaires de cultures comme les pollinisateurs, etc.).

• En Poitou-Charentes

Busards sous haute protection

La protection des busards cendrés, Saint-Martin et des roseaux se concentre dans les plaines où les moissons des céréales menacent les jeunes non volants. En Vienne et en Charente-Maritime, la LPO intervient en lien avec les agriculteurs sur plusieurs dizaines de milliers d'hectares pour rechercher et protéger les nids des busards. Ces actions, si essentielles au maintien de ces espèces, mais aussi très chronophages, reposent essentiellement sur l'investissement des bénévoles. En 2018, 133 nids ont été localisés, dont 88 ont nécessité une protection et permis l'envol de 238 jeunes busards

• En Aquitaine

Des Terres & des Ailes

Le programme « Des Terres et des Ailes », lancé en octobre 2018, est une réponse concrète aux demandes des agriculteurs et paysans désireux d'agir pour la biodiversité sur leurs terres. À l'échelle de l'ancienne région Aquitaine, ce sont principalement des viticulteurs désireux de mieux connaître l'avifaune et de s'engager pour faire revenir les oiseaux en zone agricole qui se sont investis dans ce programme. L'installation de nichoirs à Huppe fasciée sur les terres des vignobles Dubard (Saint-Méard-de-Gurçon), en Dordogne, en est un exemple.

- En Poitou-Charentes

Oiseaux et vignobles

Le programme « Des oiseaux dans les vignobles » mené en partenariat avec le syndicat des vins du Haut-Poitou a été décliné chez 10 viticulteurs volontaires. Chaque domaine a été parcouru afin de déterminer les actions favorables à la biodiversité à mettre en œuvre en 2019. Parmi elles, figurent : la plantation de haies et d'arbres isolés, l'installation de nichoirs à Mésange, Huppe et Chevêche, la gestion en fauche tardive des zones enherbées en périphérie des vignes...

Dans le cadre du Festival Vignes Vins Randos, la LPO a tenu un stand et un point d'animation sur l'itinéraire proposé aux 300 randonneurs venus découvrir les vignobles du Haut-Poitou.

- En Aquitaine

Les chauves-souris, alliées des vignes ?

Après avoir fait en 2017 la démonstration scientifique que les chauves-souris se nourrissaient des papillons ravageurs de la vigne, 2018 a permis à la LPO Aquitaine de poursuivre ses recherches. Soutenue par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) et en collaboration avec l'INRA et Eliomys, une étude a pu démontrer que la présence d'herbe entre les rangs de vigne avait un rôle significatif sur l'activité des chauves-souris. Autrement dit, plus le vignoble est enherbé, plus celles-ci viennent y chasser. 2018 fut également le temps du partage. Échanges, formations et articles spécialisés ont permis à la LPO d'informer tant les professionnels du vin que les chiroptérologues sur le rôle d'auxiliaire des chauves-souris dans les vignobles. Cette thématique fut également l'objet de conférences grand public pour encourager petits et grands à mieux protéger ces petits mammifères méconnus, utiles et pourtant menacés.



Sérotine commune
© Philippe Jourde

- En Poitou-Charentes

L'Outarde canepetière à l'honneur

L'Outarde canepetière est l'une des espèces phares des plaines du Centre-Ouest de la France où elle a connu un déclin de 96 % entre 1978 et 1996. Depuis le début des années 2000, des mesures agro-environnementales sont mises en place sur les plaines céréalières de Poitou-Charentes où se maintiennent environ 300 mâles chanteurs. Ces mesures visent à la fois à créer ou instaurer des zones favorables à la nidification des femelles outardes et à l'alimentation de leurs poussins, très gourmands en insectes.

La LPO anime ce dispositif en partenariat avec les Chambres d'agriculture. De nouvelles surfaces ont été engagées en 2018 et viennent compléter les quelques milliers d'hectares déjà engagés par des agriculteurs de plus en plus nombreux à rejoindre ce dispositif. Par ailleurs, un drone équipé d'une caméra thermique a été utilisé afin de tester la faisabilité du repérage des nids d'outardes camouflés dans des prairies fourragères. Un nid et une jeune nichée ont ainsi été localisés, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour la sauvegarde de cette espèce.

« Plans et actions de sauvegarde LPO »

Chiffres-clés 2018

23 sites Natura 2000 animés par la LPO en Nouvelle-Aquitaine, 239 propriétaires engagés, 700 personnes sensibilisées, 230 communes accompagnées

Zone Natura 2000

En vallées, en marais, en pelouses sèches, dans les grottes ou dans les grandes plaines à outardes charentaises, la LPO anime les Docobs Natura 2000, collabore aux projets d'agriculture respectueuse, détermine les enjeux de protection en mer des oiseaux marins. La LPO privilégie d'investir son temps et son expertise sur les sites présentant les plus forts enjeux écologiques : oiseaux bien sûr, mais aussi flore, mammifères, chauves-souris...

• Accompagner...

Les acteurs du territoire

L'équipe jeune et dynamique d'animateurs territoriaux de la LPO va à la rencontre de tous les acteurs du territoire : élus, propriétaires, pêcheurs, agriculteurs, chasseurs, viticulteurs, techniciens, départements... Elle les aide à souscrire des contrats ou chartes Natura 2000, des mesures agri-environnementales, ou des conventions en faveur de l'environnement. Elle les accompagne dans la conception et la mise en place des aménagements favorables au Vison d'Europe ou aux chauves-souris qui hibernent dans les cavités ou se reproduisent dans les vieux bâtiments... Pourquoi et comment protéger le patrimoine naturel de son lieu de vie : tel est le message que la LPO essaie de porter auprès de chacun.



Pelouse Sillars
© Céline Gracieux

• Des actions au pluriel

Information & sensibilisation

Sur chacun de ces sites Natura 2000, la LPO développe non seulement les missions d'animation inscrites dans leurs documents d'objectifs, mais elle crée et déploie également tout projet permettant d'accroître son efficacité et son action. Ainsi, en 2018, elle y animait 14 projets de mesures agri-environnementales, elle y déployait un programme d'actions Life mammifères aquatiques, elle y développait un programme Leader de sensibilisation et de découverte de la rivière...

*Vue aérienne
de la Réserve de Saint-Cyr
© Benoît Van Hecke*



D'un projet à la réalité, Réserve ornithologique de Saint-Cyr

Le département de la Vienne bénéficie désormais d'une zone humide fonctionnelle pour l'accueil des oiseaux. Après d'importants travaux de réaménagement et 10 ans d'existence, ce site implanté dans une base de loisirs montre tout son potentiel en termes d'accueil du public mais également pour la biodiversité. L'implication des bénévoles de la LPO aux côtés du gestionnaire et des animateurs du site et le développement des milieux naturels ne sont pas anodins vis-à-vis de cette réussite. Avec 213 espèces d'oiseaux observés, le bilan est prometteur quant aux espèces qui ont colonisé la réserve. 5 couples de sternes pierregarins ont pu se reproduire aux côtés des vanneaux huppés, petits gravelots et un couple de Blongios nains.

Les autres taxons recensés voient leurs effectifs augmenter en même temps qu'apparaissent de nouvelles espèces. On dénombre ainsi 28 espèces de libellules en 2018 contre 5 en 2004. Les amphibiens colonisent également la réserve avec l'apparition de 5 nouvelles espèces, dont le Triton crêté. Parce que la nature doit être accessible à tous, le site a été aménagé pour les personnes en situation de handicap et des outils pédagogiques spécifiques ont été créés. La LPO espère poursuivre ses actions vers un classement du site en Réserve Naturelle Régionale. Elle serait la première pour le département et rejoindrait le réseau des autres réserves naturelles et terrains LPO.

« Renforcer les engagements pour un aménagement durable des territoires »

RTE & ENEDIS

Depuis plusieurs années, notamment en Charente-Maritime, la LPO travaille étroitement avec RTE (réseaux haute tension) et Enedis (réseaux basse et moyenne tensions) pour concilier la protection des oiseaux et la qualité de transport et de distribution d'électricité. L'année 2018 a été marquée par la seconde phase des travaux pour RTE Ouest Ingénierie, avec deux projets de réfection de plus de 100 pylônes, dont une majorité en zone Natura 2000 (Marais de Rochefort et Vallée de la Charente). Suite aux études environnementales réalisées les années précédentes, la LPO a sensibilisé les entreprises sur les enjeux environnementaux. Une phase d'évaluation de ces travaux sera prochainement réalisée. La LPO coordonne désormais pour l'ensemble du territoire de RTE Ouest les actions autour de la qualité de l'électricité (suivi déclenchements, étude avifaune, suivi des expérimentations, assistance-conseils, etc.). D'autre part et pour la quatrième année consécutive, un évènement à destination du grand public et des scolaires a été organisé pour la Fête de la Nature en Marais de Brouage.

À l'échelle de l'ancienne Aquitaine, une étude de terrain a été effectuée en 2018 pour RTE Sud-Ouest afin de caractériser la dangerosité des pylônes et des portions de lignes à enjeux forts pour l'avifaune. Ce travail permettra aux équipes de RTE d'intervenir sur ces supports identifiés à fort risque en équipant les lignes ou les poteaux avec des systèmes permettant de limiter les percussions ou les électrocutions. La LPO et Enedis Poitou-Charentes ont quant à eux poursuivi les actions de sécurisation du réseau électrique, débutées en 2012, avec de nouveaux déplacements de nids de Cigogne blanche.



Cigognes blanches
© Hubert Huguenot

Éolien et biodiversité

Depuis plusieurs années, on assiste localement, notamment en Poitou-Charentes, au développement de nombreux projets de parcs éoliens. Les équipes de la LPO sont régulièrement sollicitées lors de la programmation des études environnementales par les développeurs éoliens pour avoir accès aux informations avifaunistiques à proximité immédiate des projets et dans un rayon de 10 à 20 km autour des sites d'implantation. Dans ce cadre, la LPO fournit à chaque porteur de projet une analyse commentée des données extraites des bases BioloVision (Faune Charente-Maritime et vienne.lpo.fr). Ces analyses font état de la diversité des espèces recensées dans les différentes aires d'étude (immédiate et éloignée), de leur

statut biologique (nicheur, migrateur, hivernant) et de leur patrimonialité (protection, inscription à la Directive Oiseaux, Liste rouge nationale et régionale, déterminance ZNIEFF). Un focus est également réalisé sur les espèces les plus vulnérables, sur les flux migratoires connus et sur les espèces jugées sensibles à l'éolien (directement par collision ou indirectement par modification du paysage et/ou des pratiques agricoles). De plus, lorsqu'un projet éolien est finalement déposé à l'enquête publique et qu'il présente des enjeux vis-à-vis de l'avifaune, la LPO est amenée à déposer un avis défavorable argumenté, à destination du commissaire enquêteur.



- En Poitou-Charentes

UNICEM : suivi et sensibilisation

Un programme sur les oiseaux des carrières a été initié en 2018 par la LPO en Vienne et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS). L'objectif est de recenser l'avifaune patrimoniale qui niche dans ces milieux, comme le Faucon pèlerin, le Guêpier d'Europe, l'Hirondelle de rivage, le Traquet motteux et le Pipit rousseline. En complément des suivis, de nombreux échanges avec les carriers ont permis de les sensibiliser afin de mieux concilier leur activité d'exploitation avec la présence d'espèces sensibles en période de nidification. Dans une meilleure prise en compte de l'intérêt des carrières pour la biodiversité et pour une meilleure connaissance des sites de nidification, une convention a été signée entre l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux (UNICEM), la Charte Environnement de l'UNICEM, la LPO et le GODS. Cette convention permet de faciliter les échanges entre les carriers adhérents à l'UNICEM et les associations de protection de la nature pour la valorisation et la conservation des espèces présentes en période de nidification. Dans ce cadre, des conseils ont pu être apportés afin d'augmenter l'attractivité de certains secteurs de carrières pour la nidification de ces espèces. En 2019, ce partenariat est reconduit.

- En Aquitaine

CEMEX : suivi de la biodiversité

La LPO Aquitaine assure un programme de suivi de la biodiversité sur une carrière gérée par CEMEX implantée à Lahontan (Pyrénées-Atlantiques - 64). 2018 est la sixième année où ce programme est déployé sur ce site. Il permet, entre autres, de suivre la nidification de l'Hirondelle de rivage avec une colonie d'environ 100 nids. Le suivi de la nidification de l'Élanion blanc sur la carrière est réalisé depuis 2011. En 2018, trois jeunes à l'envol ont été observés. Malgré les profondes modifications paysagères que ce site subit en raison de l'exploitation de la carrière, le couple est toujours présent sur le site mais change constamment de lieu de nidification.

Contrats de rivières

Les Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques sont des outils techniques et financiers développés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réalisation d'actions sur les milieux aquatiques. La LPO Limousin est maître d'œuvre sur 2 de ces contrats : le contrat « Bassin versant de la Briance » et le contrat « Vienne Amont – Sources en Action ».

Dans ce cadre, la mise en place de suivis annuels des populations d'oiseaux des milieux humides et des cours d'eau a été proposée. Les objectifs de ces suivis sont multiples : recenser les diverses espèces d'oiseaux fréquentant les milieux humides et les cours d'eau des différents bassins versants, suivre et évaluer l'abondance des populations ou encore contribuer à améliorer la connaissance de l'état de conservation et de la fonctionnalité des zones humides et des cours d'eau. Sur le long terme, ces suivis permettront également de vérifier l'état de conservation et la fonctionnalité de ces écosystèmes. Au total, 250 points ont été suivis.

En Vienne, la LPO est l'un des maîtres d'ouvrage du « Contrat Territorial Vienne aval ». Dans ce cadre, des formations, des chantiers de plantation de haies et

des travaux de création/restauration de mares ont été menés avec les agriculteurs du territoire, visant à garantir la qualité physico-chimique des cours d'eau et eaux souterraines. En parallèle, des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès des écoles et du grand public afin de faire découvrir le fonctionnement du bassin versant.



Plantation de haies
© Alain Boullah

• En Poitou-Charentes

SCOT Seuil du Poitou

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes, un projet d'aménagement du territoire mettant en cohérence l'ensemble des politiques, notamment celles qui concernent l'habitat, les infrastructures routières, l'aménagement commercial, l'environnement et le paysage. Concernant l'environnement, le SCoT se doit de définir des orientations en faveur de la protection de la biodiversité. Ainsi, dans le cadre du SCoT du Seuil du Poitou, la LPO et Vienne Nature ont réalisé entre 2015 et 2018 une étude de préfiguration de la Trame verte et bleue sur 134 communes, soit près de la moitié des communes du département. Ce travail, basé sur un état des lieux des connaissances naturalistes, a consisté à définir les réservoirs de biodiversité par grands types de milieux ainsi que les corridors écologiques assurant leur connexion à l'échelle de la zone d'étude. La matérialisation des zones potentielles de conflits avec des infrastructures ou des ouvrages est venue compléter cette étude. Les résultats ont été présentés sous la forme d'un rapport couplé à un atlas cartographique permettant de visualiser les zones d'enjeux à l'échelle de chacune des communes.

• En Poitou-Charentes

Ville de La Rochelle

Depuis plusieurs années, la LPO s'investit avec la Ville de La Rochelle. Un Refuge LPO Collectivités a été créé en 2009 sur une partie du canal Marans-La Rochelle qui est un corridor écologique majeur reliant le littoral au Marais Poitevin, et un Atlas de Biodiversité Communale a été réalisé en 2012 pour affiner les enjeux de ce territoire. De nombreuses expertises naturalistes sont menées dans les parcs urbains et sur deux zones humides remarquables avec le Marais de Pampin (où annuellement est effectué le suivi des oiseaux par le baguage en période de nidification et en migration postnuptiale) et sur le Marais de Tasdon où une colonie de limicoles se trouve à quelques mètres d'un grand quartier. Cet accompagnement concerne également des captages d'eau potable dont la Ville est gestionnaire, en lien avec les usagers de ces espaces. Une réflexion globale sur la Trame verte et bleue à l'échelle de la commune s'est concrétisée par un plan d'actions en faveur de la biodiversité en 2016. À cela s'ajoute un panel de projets pédagogiques d'une grande richesse à l'attention des écoles, des centres de loisirs et des centres sociaux, de manière à favoriser l'appropriation de la nature de proximité par le plus grand nombre de citoyens.

Bâti et biodiversité

À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, la LPO accompagne les collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le patrimoine bâti. Elle mène également des actions de sensibilisation auprès d'un large public pour faire connaître et préserver les espèces des villes.

• En Limousin

Enquête hirondelles

Suite au déclin alarmant des populations d'hirondelles, la LPO Limousin a initié dès 2013 un programme afin de maintenir, voire accroître, les colonies d'hirondelles de fenêtre présentes sur le territoire. En 2018, un réseau de bénévoles s'est mobilisé autour de l'enquête participative destinée à mieux connaître la répartition des populations limousines et ainsi mieux les préserver. Un blog participatif sur les hirondelles, des publications sur le portail collaboratif Faune-Limousin ou encore des animations grand public et scolaires ont permis de sensibiliser le plus grand nombre à la protection de ces espèces. Ces dernières années, ce programme prend de l'ampleur avec une demande croissante de la part des communes pour accueillir et préserver ces messagers du printemps.



Hirondelle de rivage
© David Allemand

• En Aquitaine

Zoom sur trois initiatives

C'est un travail commun que la LPO Aquitaine a engagé cette année encore avec ses bénévoles, des communes, et des collectifs pour intégrer la biodiversité au cœur même de la ville. Les habitants de la résidence d'Aspin à Pau (Pyrénées-Atlantiques - 64) ont contacté la LPO via son groupe de bénévoles pour l'installation d'un nichoir pour un couple de Faucon pèlerin présent sur la commune. En 2018, l'installation d'un nichoir a permis la sécurisation du site de nidification ainsi qu'un lieu fixe pour le suivi.

L'été, ce fut la commune de Bègles (Gironde - 33) qui a sollicité la LPO afin de trouver une solution naturelle

• En Poitou-Charentes

Programme moineaux

Initié dans la Vienne et les Deux-Sèvres, le programme d'étude et de conservation des moineaux s'est étendu à l'ensemble du territoire Poitou-Charentes en 2018. Dans un contexte de déclin global de la biodiversité en milieu urbain, l'objectif de ce programme consiste en premier lieu à améliorer les connaissances sur la répartition et l'abondance des trois espèces de moineaux : domestique, friquet et soulcie. Pour cela, un protocole spécifique a été mis en place afin de pouvoir estimer la taille de la population nicheuse pour chacune des espèces. Cette année, 620 mailles de 500 mètres de côté ont été parcourues par 75 observateurs. D'autre part, des actions de communication et de sensibilisation ont été également mises en œuvre à destination du public mais aussi des collectivités et des professionnels du bâti afin de les sensibiliser à la prise en compte de la biodiversité en milieu urbain. Enfin, plusieurs actions de formation et de conservation ont été réalisées en partenariat avec des collectivités.

pour lutter contre la prolifération des moustiques. Une centaine de nichoirs à hirondelles et abris pour les chauves-souris, prédatrices de ces insectes, ont été installés sur les bâtiments municipaux. En créant ainsi des corridors péri-urbains, la commune a fait le choix de préserver ces espèces qui ont aujourd'hui des difficultés à trouver des endroits opportuns pour leur reproduction.

Enfin, pour faire découvrir aux habitants bordelais la place de la biodiversité dans la ville, la LPO Aquitaine et l'association Pétronille ont proposé une dizaine de sorties permettant de sensibiliser 150 personnes.

Invitez la nature chez vous !

Rejoignez
dès maintenant
le 1^{er} réseau de jardins
écologiques de France



Coffret
Refuge jardin



Coffret
Refuge balcon



Coffret établissements
pédagogiques

Contactez-nous au
05 46 82 12 43
pour nous exposer votre projet

A damselfly with a green body and transparent wings is perched on a vertical, golden-brown seed head. The background is a soft, out-of-focus bokeh of warm, golden light, creating a serene and natural atmosphere.

La mobilisation citoyenne



Azuré commun
© Cécile Gans

Les groupes : pour une plus grande proximité

En Nouvelle-Aquitaine, différents groupes locaux ou thématiques, resserrent les liens entre bénévoles et portent l'action au plus près du terrain. Leur vocation est de pouvoir appréhender un territoire et sa diversité dans sa globalité, d'approfondir les connaissances sur les effectifs d'une espèce donnée, mais aussi de constituer des temps d'échanges et de formations.

24

C'est le nombre de groupes de bénévoles LPO en Nouvelle-Aquitaine.

Délégation territoriale	Groupe local
LPO Aquitaine	Groupe Dordogne (24)
LPO Aquitaine	Groupe Lot-et-Garonne (47)
LPO Aquitaine	Groupe Pyrénées-Atlantiques (64)
LPO Aquitaine	Groupe Sud-Bassin (33)
LPO Limousin	Groupe Corrèze (19)
LPO Limousin	Groupe Creuse (23)
LPO Limousin	Groupe Haute-Vienne (87)
LPO Limousin	Groupe Montagne Limousine (19, 23, 87)
LPO Poitou-Charentes	Groupe Archigny (86)
LPO Poitou-Charentes	Groupe Châtelleraut (86)
LPO Poitou-Charentes	Groupe Poitiers (86)
LPO Poitou-Charentes	Groupe La Rochelle (17)
LPO Poitou-Charentes	Groupe Réserve de Saint-Cyr (86)

Les groupes locaux en Nouvelle-Aquitaine

Françoise, bénévole
© Alain Boullah



Paroles de bénévoles

Le bénévolat est une source vive et inestimable pour la LPO. Grâce aux six différents profils proposés, chacun peut trouver une activité qui lui correspond, en fonction de ses envies et de ses disponibilités. La LPO tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur dévouement et leur générosité au quotidien et leur donne ici la parole.

• Aquitaine

Claire, bénévole au Centre de soins

Cela fait deux années que je suis bénévole au Centre de soins LPO Aquitaine. La découverte des moyens mis en œuvre au Centre pour sauvegarder ces espèces m'a comblée bien au-delà de toutes mes espérances. De l'accueil des animaux jusqu'au relâcher, toutes les étapes de soins sont quotidiennement assurées avec la plus grande minutie. La rigueur est de mise. Mais toujours dans la bonne humeur et le partage. Pour moi, le relâcher est un moment unique, émouvant. Après de longues semaines en soins, traitée pour une fracture, cette buse prise en « bouquet » au sortir du carton (comme c'est gratifiant lorsque l'on y arrive !) et qui s'envole parfaitement, quelle récompense !
Claire Bedoussac, bénévole depuis 2 ans au Centre.

• Poitou-Charentes

Françoise, bénévole depuis 10 ans

J'habitais autrefois près des Sept-Îles, alors la LPO m'a toujours été familière. En arrivant dans la Vienne, j'ai souhaité m'investir concrètement pour l'association. Depuis, je participe à diverses actions : conférences et sorties pour le grand public, chantiers de plantation de haies, chroniques radio, soutien sur des événements... En tant qu'ancienne enseignante, j'ai toujours aimé transmettre et partager mes connaissances. Je tiens donc souvent des stands et j'ai plusieurs fois aidé à l'accueil des scolaires à la Réserve de Saint-Cyr. Je me sens vraiment bien dans cette association car elle répond à mes convictions et chacun y apporte quelque chose, au-delà de son statut social. Françoise Mortreuil, adhérente à la LPO depuis plus de 20 ans et bénévole depuis 10 ans.

• Limousin

Monica, au cœur du Rézobénévole

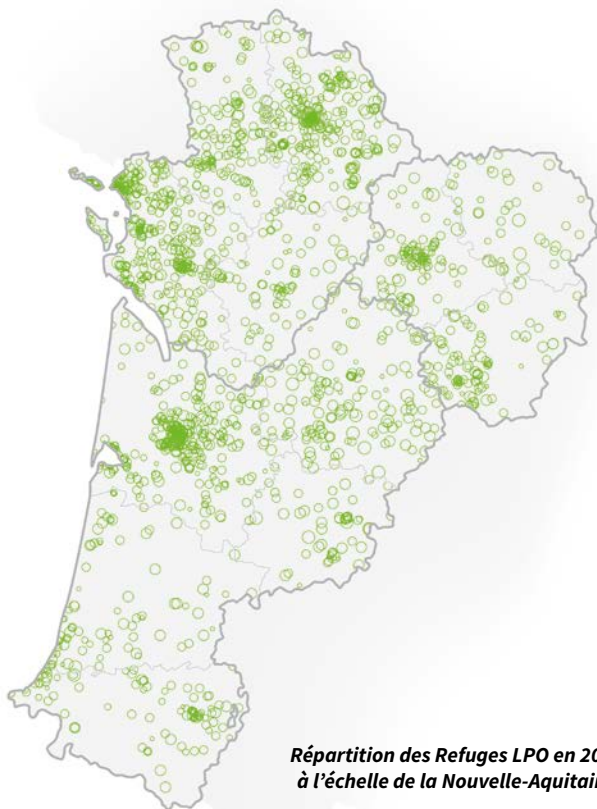
Arrivée en Limousin fin 2013, je me suis engagée rapidement au sein de la LPO Limousin. Nous avons créé le Rézobénévoles. Notre but était de faire le lien entre les adhérents, les salariés et le Conseil d'Administration. Petit à petit, le groupe s'est étoffé. Nous avons pris en charge le calendrier des sorties naturalistes et de nombreux bénévoles se sont lancés dans l'animation des sorties régulières que nous faisons à Limoges ou à Chaillac. Nous recherchons des partenaires divers pour tenir des stands, des lieux conviviaux de partage pour sensibiliser le public à la protection des oiseaux : construction de nichoirs, Refuges LPO, actions vers le jeune public, engagement dans des enquêtes, etc. Monica, adhérente à la LPO depuis plus de 30 ans, bénévole depuis 15 ans.

Coccinelle
© Jean-Jacques Carlier

« Contribuer
à développer
la démocratie
participative
et l'implication »

Les Refuges LPO en Nouvelle-Aquitaine

Les Refuges LPO, 1^{er} réseau de jardins écologiques, constituent un réseau actif de particuliers, d'établissements scolaires, de chefs d'entreprises et de collectivités qui souhaitent agir en faveur de la biodiversité.



Répartition des Refuges LPO en 2018
à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine

2 590

C'est le nombre de Refuges LPO en Nouvelle-Aquitaine en 2018, autant de démarches écocitoyennes s'inscrivant au cœur des trames vertes et bleues.

Jardin en biodynamie
© Lydie Gourraud



• En Poitou-Charentes

La biodynamie au cœur d'un jardin

Sur la commune du Beugnon (Deux-Sèvres - 79), Marie Hélène Pillet et Jean Marc Babout participent activement à la préservation de la faune et de la flore sauvages. Au cœur de leur jardin en Refuge LPO, se mêlent des îlots boisés, une station de phytoépuration, une mare et un potager où ils appliquent les principes de biodynamie. Ils se sont engagés dans un projet de renaturation de 9 ha d'anciennes parcelles de polyculture-élevage bio en verger agroforestier. Afin de recréer le maillage bocager d'antan, près de 500 m de haies champêtres ont été plantées ainsi qu'un pré-verger, des linéaires de haies fruitières et un bosquet. L'objectif étant de créer une micro-ferme en biodynamie où ils souhaiteraient voir s'installer des jeunes agriculteurs formés afin de cultiver ou de faire pâturer les espaces entre chaque lignée d'arbres du verger.



Parc de Cayac, Gradignan
© LPO

• En Limousin

Des campings engagés

En début d'année 2018, la LPO Limousin a été contactée par la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air dans le Limousin (FRHPA Limousin). Ces dernières années, cette association s'est engagée dans une démarche d'accompagnement de ses adhérents dans la prise en compte du développement durable (zéro pesticide, compostage, etc.) dans le cadre de leur activité de camping. C'est ainsi qu'elle a invité le 4 avril 2018 la LPO à son Assemblée Générale afin de présenter aux gestionnaires de campings et à leurs partenaires présents (Comité Régional du Tourisme, Chambre du Commerce et de l'Industrie, etc.) la démarche *Refuges établissements*. Sur la douzaine de campings représentés, plusieurs ont manifesté leur volonté de passer en *Refuges*. Le 14 mai, une première visite a été organisée au Camping « Écrin Nature » à Ambazac (Haute-Vienne - 87), déjà très engagé pour le développement durable (compostage, recyclage, ampoules basse consommation, robinets avec limiteur de débit, etc.). Le camping, qui porte bien son nom car situé à proximité d'un étang et de beaux boisements, avait alors la volonté de proposer à sa clientèle des animations, des conférences et des ateliers nature. Le 28 mai, une convention était signée, et dès le mois d'août, une première sortie d'initiation à la reconnaissance des oiseaux et de leur chant était proposée aux campeurs. Il reste encore un long chemin à parcourir pour étendre les *Refuges* au sein des 80 campings de la FRHPA mais le premier pas est fait !

• En Aquitaine

Des actions sur une commune

Afin de conserver et de valoriser la biodiversité de ses espaces verts, la commune de Gradignan (Gironde - 33) a rejoint il y a six ans les *Refuges*. Ce réseau rassemble différents acteurs qui s'engagent concrètement contre le déclin de la biodiversité de proximité. Gradignan mène des actions en ce sens depuis de nombreuses années déjà, notamment à travers sa Maison de la Nature, le Verger-Refuge, l'acquisition des berges de l'Eau Bourde ou encore la valorisation écologique de ses espaces verts. La commune a donc logiquement sollicité la LPO Aquitaine, avec qui elle travaille régulièrement, pour classer deux de ces espaces en *Refuge*. Dans les années à venir, Gradignan entend poursuivre cette démarche avec la classification de certains de ses parcs en *Refuges*.

Médiation faune sauvage

Que l'homme cohabite au mieux avec la faune sauvage, tel est le but du médiateur faune sauvage. Ainsi, au cours de l'année 2018, en Nouvelle-Aquitaine, la LPO a été régulièrement contactée pour apporter son expertise. Dans ce domaine, le travail du salarié ou du bénévole médiateur consiste à écouter et conseiller la population sur la faune sauvage, mais aussi à élaborer des documents de sensibilisation auprès du grand public sur la faune sauvage de proximité afin de mieux faire connaître les exigences des espèces, à mener des actions de communication et de concertation avec les structures de l'aménagement du territoire et les acteurs socio-professionnels. Ont été régulièrement évoquées la Chevêche qui s'installe sous les combles des toits de la maison et qui dérange la sieste du petit dernier ou encore l'Effraie qui niche dans une grange et qui

fiente sur la voiture ou les aménagements du jardin... Les corvidés furent également mis en cause pour leurs nuisances sonores ou leur installation dans les conduits de cheminée. Sans oublier les hirondelles inculpées pour leurs déjections sur la façade de la maison, dans le garage ou dans la grange, où elles ont élu domicile. À chaque fois il s'agit, pour le médiateur, de bien écouter les personnes concernées et identifier les problèmes de cohabitation afin de répondre au mieux aux exigences de l'espèce concernée et aux attentes du public, tout en éveillant leur conscience sur la préservation et la conservation des espèces.

Un travail loin d'être évident mais nécessaire, si l'on veut encore longtemps profiter du vol des hirondelles, du cri des martinets ou encore du chant de la Chevêche aux portes de nos maisons, de nos villes et de nos villages.



Blaireau en soins
© Michel Quéral

• En Aquitaine

Plus de 4 000 animaux accueillis au Centre de soins

Parmi les sept Centres de sauvegarde pour la faune sauvage de la LPO, on retrouve le Centre de soins de la LPO Aquitaine, situé sur le Domaine de Certes et Graveyron (Audenge - 33). En 2018, 4 300 animaux sauvages en détresse (oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens) y ont été accueillis dans le but de leur apporter des soins et les réhabiliter dans leur milieu naturel. Sur les animaux soignés, 60 % ont retrouvé la nature. Soutenu par le Conseil Départemental de la Gironde, il contribue ainsi à la sauvegarde de la faune sauvage. L'action des Centres de soins pour compenser l'activité humaine n'est plus à démontrer ; en 2018, au Centre de soins LPO Aquitaine, les causes des accueils d'origine anthropique atteignent les 70 %. De plus, son action permet d'agir directement sur la biodiversité et la conservation des espèces les plus menacées. En 2018,

70 % des espèces reçues au Centre étaient protégées.

Parmi les accueils notables, on retrouve sept phoques (parmi lesquels un jeune Phoque annelé), six jeunes loutres d'Europe ou encore une Tortue Caouanne, espèce classée vulnérable.

Avant tout un hôpital pour la faune sauvage, le Centre est également une réelle plateforme de découverte et d'apprentissage avec environ 200 personnes formées chaque année. Au quotidien, 200 bénévoles épaulent l'équipe salariée pour les soins journaliers mais aussi pour acheminer les animaux en détresse sur tout le territoire. Le Centre veille à sensibiliser le plus grand nombre à l'impact des activités humaines sur la faune sauvage en partageant son quotidien, une action notamment véhiculée sur la page Facebook du Centre qui compte plus de 20 000 fans.

« Renforcer l'éducation à l'environnement, le tourisme nature et la formation »

• En Poitou-Charentes

Continuer à en savoir plus

Depuis plusieurs années, les bénévoles souhaitent acquérir des connaissances complémentaires pour répondre au mieux aux sollicitations à participer aux comptages et inventaires sur le terrain. Dans ce cadre, la LPO Poitou-Charentes organise annuellement des formations d'initiation ou d'approfondissement à l'ornithologie, avec des temps de théorie puis de mise en situation sur le terrain.

Ces temps de rencontres permettent non seulement d'améliorer les capacités de chacun à identifier les oiseaux, comprendre leurs comportements ainsi que leurs exigences biologiques, mais aussi d'échanger et de mieux se connaître entre bénévoles naturalistes et professionnels.

C'est grâce à ces moments de partage que l'utilisation en ligne des bases de données Visionature a été identifiée comme un outil parfois complexe à utiliser.

Une formation a donc été mise en œuvre pour comprendre les enjeux locaux et nationaux d'un site participatif de mise en commun des connaissances naturalistes.

Cette action doit permettre d'améliorer l'appropriation de ces nouveaux outils de saisie (ordinateur, téléphone portable) ainsi que les différents modules associés pour contribuer avec modernité aux études.



Formation bénévoles
© David Pacaud

• En Aquitaine

Intégrer la biodiversité dans ses pratiques professionnelles

La LPO Aquitaine organise chaque année des formations à destination des professionnels. L'objectif est que ces derniers deviennent de réels acteurs, à la fois en prenant en compte la biodiversité dans leurs missions mais aussi en mettant en place des actions pour la valoriser et la préserver. En 2018, elle proposait 6 formations ornithologiques et entomologiques en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ainsi que des formations aux soins de la faune sauvage. En 2018, 470 professionnels et particuliers ont pu suivre ces formations.

La LPO est également intervenue auprès d'EDF à Blaye, de l'Office National des Forêts (ONF) à Hourtin et du réseau de golfs Blue Green à Bordeaux. Les professionnels de ces structures avaient des attentes diverses : se former à l'écologie des oiseaux hivernants, appréhender les rapaces pour identifier les habitats potentiels et les périodes de nidification ou encore découvrir les leviers d'actions possibles pour favoriser la biodiversité sur les terrains de golf. En 2019, la LPO possède désormais un numéro d'enregistrement d'activité « Formation » délivré par la Préfecture Nouvelle-Aquitaine.

Mobilisation citoyenne pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine

Soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la LPO souhaite impulser une nouvelle dynamique de sensibilisation et d'éducation à la nature au travers de son programme « Mobilisation citoyenne pour la Nature en Nouvelle-Aquitaine » qui se poursuivra jusqu'en 2020. Trois thématiques y sont développées : « Plus de Nature dans mon quartier », « À l'écoute des rapaces nocturnes » et « Au secours des Moineaux ». Aux quatre coins de la nouvelle région, des initiatives émergent pour réaliser des actions de sensibilisation autour de ces espèces et pour impliquer les citoyens dans l'aménagement de leur quartier.



Découverte des insectes
© LPO

Chiffres-clés 2018

18 classes en Nouvelle-Aquitaine ont été sensibilisées, 64 interventions ont été déclinées sous différentes formes (sortie nature, intervention auprès des scolaires, accompagnement quartier), 21 communes ont été mobilisées autour de la biodiversité.

• En Poitou-Charentes

Les jeunes au secours des moineaux

Ce programme d'éducation à l'environnement coordonné par la LPO a été imaginé et conçu en 2017 avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS). Une vingtaine d'interventions a alors été menée auprès de 10 classes primaires et groupes d'Institut Médico Éducatifs (IME). Expositions, stands et soirées d'information se sont ajoutés au dispositif afin de mobiliser le plus grand nombre autour de l'enquête participative moineaux. Lors de ce projet, les élèves d'un institut spécialisé travaillent main dans la main avec les élèves d'une école primaire, afin de mieux connaître les moineaux et mener ensemble des actions de préservation. Aider les moineaux et s'enrichir de nos différences ! Le programme est désormais étendu à l'ensemble du Poitou-Charentes avec Charente Nature et la LPO en Charente-Maritime. Une centaine d'interventions est en cours en 2019.

• En Aquitaine

Plus de Nature dans mon quartier

Les habitants du quartier du Dorat, quartier historique de cheminots de Bègles (Gironde - 33), sont investis depuis de nombreuses années sur les valeurs qui fondent leur quartier, à savoir la solidarité et le partage. Il y a plus d'un an, les représentants de l'association de promotion du modèle d'espace social Dorat/Pierre Sémard ont contacté la LPO pour mettre en valeur et intégrer la biodiversité dans leur cadre de vie. Le quartier est caractérisé par des ensembles pavillonnaires pourvus de petits jardins, formant une coulée verte au cœur de la ville. L'ambition de cette collaboration est de reconsidérer la biodiversité comme un bien commun. Il s'agit également de saisir l'opportunité de bénéficier d'espaces pouvant devenir des lieux de partage et de convivialité qui soient dans le même temps de véritables refuges pour la faune et la flore.

• En Aquitaine

À l'écoute des rapaces nocturnes

En 2018, la LPO Aquitaine a organisé une soirée découverte des rapaces nocturnes à travers une déambulation autour de différentes animations sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde-33). Une vingtaine de participants a pu découvrir les caractéristiques de ces espèces, leur régime alimentaire ou encore les actions possibles pour les préserver. Une sortie sur le terrain pour essayer d'apercevoir quelques individus a été ensuite proposée. Toujours en Gironde, sur la commune de Bazas cette fois-ci, une conférence suivie d'une sortie pour entendre et apercevoir l'Effraie des clochers, connue sur le site, a permis de sensibiliser une trentaine de personnes.



Effraie des clochers
© Yohan Charbonnier

De nouveaux temps forts pour les délégations

L'année 2018 a été l'année des prémices d'une nouvelle organisation avec la concrétisation du projet de fusion et l'organisation des premières rencontres régionales des adhérents aux quatre coins de la nouvelle région. Ainsi, à l'échelle de l'ancienne Aquitaine, en Poitou-Charentes ou dans le Limousin, les délégations territoriales ont rassemblé adhérents, groupes locaux et membres du réseau LPO pour une journée festive. Lors de ces trois temps forts, Yves Vérilhac, Directeur de la LPO France, a présenté le nouveau modèle adopté et évoqué le programme d'actions en 2018. Chaque LPO a pris l'initiative d'inviter les membres des autres délégations afin d'apporter un témoignage concret des parties prenantes de cette toute nouvelle entité.

Ces trois temps forts se sont clôturés par l'élection des membres du Conseil territorial. Ces derniers impulseront la dynamique locale en animant le réseau des bénévoles et préciseront les orientations régionales dans la cohérence des axes stratégiques nationaux.

Après le vote, place au partage et à la convivialité avec une présentation de la Pie-Grièche grise pour la LPO Limousin, des groupes locaux pour la LPO Aquitaine, et la découverte de la station de lagunage de Rochefort pour la LPO Poitou-Charentes. Ces assises constitueront désormais un événement annuel pour les délégations.

Membres du Comité régional

Pour la LPO Aquitaine, ont été élus : Marie-Françoise Canevet, Philippe Germain, Christine Jean, Gaëtan Lavandier, Olivier Le Gall, Isabelle Thiberville.
LPO Limousin : Didier Dupont, Philippe Hubert, Gérard

Nonique-Desvergnès, Jean-Paul Ollier et Gérard Roche.
LPO Poitou-Charentes : Daniel Gilardot, Patrick Giuliani, Loïc Petit, Christine Malbosco-Belezy, Guy Tardieu.



Mésange à longue queue
© Cécile Gans



AGIR EN ÎLE-DE- FRANCE

123. Démultiplier l'engagement
en faveur de la biodiversité

135. La mobilisation citoyenne



Demi-deuil
© Cécile Gans

Une délégation régionale LPO Île-de-France, pour être plus efficace ensemble

La délégation régionale LPO Île-de-France est née en janvier 2018 de la fusion entre la LPO France et le CORIF (Centre Ornithologique Île-de-France). Elle a été enregistrée comme « établissement actif en Île-de-France » de la LPO France. Le choix d'une structure juridique unique permet de poursuivre la professionnalisation de l'équipe, de mutualiser les moyens humains et financiers et de renforcer l'efficacité et la lisibilité de l'action.

La première année de fonctionnement est particulière à plusieurs titres. La délégation présente un fonctionnement autonome reposant sur l'implication active de ses adhérents.

L'activité de la délégation régionale a nécessité la mise en route d'un processus de gouvernance. Un Conseil territorial a été élu pendant les premières Assises régionales de la délégation qui se sont déroulées à Paris le 14 avril 2018 en mairie du XX^{ème} arrondissement. Le Conseil territorial, dont le délégué territorial est Frédéric Malher, définit les grands axes politiques de la délégation, décide des moyens d'actions et suit la mise en œuvre des décisions prises. L'équipe des salariés, chargée de décliner sur le terrain le projet associatif, est dirigée par Jean-François Magne, Responsable de la délégation régionale LPO Île-de-France.

Le rapprochement fonctionnel des équipes salariées de l'antenne LPO Île-de-France et du CORIF, s'est accompagné d'une structuration organisationnelle. Les programmes d'actions et les engagements fixés avant la fusion par les deux structures se sont réalisés en même temps que de nouveaux dispositifs propres à la délégation, et de nouvelles façons de travailler ensemble ont émergé. On peut notamment citer la composition d'un Comité éditorial, l'accompagnement des groupes locaux (avec, c'est à relever, la création d'un groupe Forêts en Aulnoye-

93 et d'un groupe biodiversité de Combs-la-Ville - 77), un diagnostic des Refuges particuliers pour, à terme, en faire un véritable réseau écologique.

Les permanents de la délégation sont installés sur deux sites : dans le pavillon Maurouard dans le parc forestier de la Poudrerie à Vaujours (93), et dans les anciens locaux de Météo France dans le parc Montsouris (Paris XIV^e) depuis le 1^{er} août.

Deux services et trois équipes complémentaires ont été constitués. Le service Protection de la nature développe les programmes de connaissance, les actions de protection des milieux et des espèces, et les actions de nature de proximité. Il assure aussi une veille juridique en lien avec la LPO France. Le service Mobilisation citoyenne compte quant à lui deux équipes. Elles proposent et développent les programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation à la nature de la délégation en s'appuyant sur les animateurs et animatrices nature. L'équipe Vie associative développe les activités initiées par les adhérents et les actions de la vie associative. En lien avec le service Protection de la nature, elle assure une mission de médiation sur les problématiques d'atteintes à la faune et à l'environnement. En outre, elle met aussi en œuvre la stratégie de communication de la délégation élaborée par le Comité éditorial.

L'adresse des bureaux du parc Montsouris, située à hauteur du 26 boulevard Jourdan, a été retenue comme siège administratif et postal de la délégation régionale LPO Île-de-France.

Forte de 6 530 adhérents, elle constitue aujourd'hui un mouvement associatif de dimension régionale répondant aux enjeux locaux de protection et d'éducation à la nature. Elle est le fruit de la volonté commune d'être plus efficaces ensemble pour protéger la biodiversité à l'échelle de la région Île-de-France.



Démultiplier l'engagement en faveur de la biodiversité

Petit gravelot
© Cécile Gans

« Structurer,
contribuer,
partager
et valoriser
la connaissance
naturaliste »



Faune Île-de-France, une base de données associative et collaborative

Faune Île-de-France est une base de données participative conçue pour collecter des données naturalistes de groupes taxonomiques divers à l'échelle de la région Île-de-France. À ce jour, sont ouvertes à la saisie 394 espèces d'oiseaux, 85 espèces de mammifères dont 27 espèces de chauves-souris, 22 espèces d'amphibiens, 13 espèces de reptiles, 103 espèces de papillons diurnes, 603 espèces de papillons nocturnes, 65 espèces d'odonates, 70 espèces d'orthoptères, 2 espèces de frelons, 1 espèce de mante, 1 espèce d'araignée, 42 espèces de poissons et 17 espèces d'écrevisses.

Au niveau de l'animation du site, 24 actualités ont été mises en ligne en 2018 concernant des annonces de comptages, d'enquêtes, les fonctionnalités du site, des messages d'alerte, l'ouverture à la saisie de nouvelles espèces et les relevés de décision du comité Faune Île-de-France.

Chiffres-clés 2018

Au 25 octobre 2018, le nombre de contributions sur le site Faune Île-de-France s'établit à 2 865 694 données dont 325 371 ont été saisies en 2018. Avec 97 % des contributions, les oiseaux représentent la très grande majorité des observations. Aujourd'hui, la base rassemble 7 929 observateurs.



Les inventaires chauves-souris s'intensifient

Les inventaires chauves-souris ont pris de l'ampleur en 2018. L'équipe de la LPO Île-de-France est intervenue dans cinq départements et sur dix communes. Les suivis réalisés à l'aide d'un système d'enregistrement automatique sur une ou plusieurs nuits entières se sont développés. C'est une bonne nouvelle pour la connaissance et la protection des chauves-souris franciliennes car cette méthode permet d'obtenir une meilleure compréhension de l'intérêt du site étudié pour ces espèces.

Le plus souvent, un premier travail d'inventaire a permis de connaître non seulement la richesse du site, mais aussi son utilisation pour chaque espèce. L'objectif était alors de savoir s'il s'agissait d'une zone de chasse ou de contacts entre les individus ou encore d'un corridor écologique entre les gîtes diurnes et les zones de chasse. Une grille de lecture établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle a aussi permis d'évaluer l'activité des chauves-souris sur le site. La LPO contribue ainsi à la connaissance francilienne de ce taxon.

Parfois, la présence d'espèces après un premier suivi devait être confirmée. Ainsi, sur l'étang Corot sur la commune d'Avray (92), les huit espèces figurant dans la fiche Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pu être retrouvées (sur les 22 que compte la région) : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle de Kuhl, la Noctule commune, la Noctule de

Leisler, la Sérotine commune, le Murin de Daubenton et le Murin de Natterer.

Sur certains sites comme l'ancien hôpital de Maison Blanche sur la commune de Neuilly-sur-Marne (93) ou dans le cadre de l'aménagement de la future ZAC Campus Grand Parc situé dans la commune de Villejuif (94), les enregistrements nocturnes ont été complétés par des visites diurnes dans des bâtiments devant être détruits, à la recherche d'animaux en hibernation dans le but d'assurer leur protection.

Cette extension des activités chiroptérologiques a maintenant plusieurs années et il devient possible d'effectuer un premier contrôle de l'impact des mesures de gestion réalisées. Ainsi, après un premier suivi effectué en 2013 sur le palais omnisport de Bercy, la mise en place de six chiroptières a été proposée sur une « tour » du bâtiment qui fait face au parc de Bercy. Ce secteur rassemblait la majorité des contacts avec la Pipistrelle commune, une espèce qui accuse un déclin estimé à - 55 % dans la région Île-de-France sur la période 2006-2016.

En 2018, la demande portait sur la fréquentation de ces gîtes artificiels. Même si les animaux volent près des gîtes, ils ne semblent malheureusement pas avoir abrité de colonie, mais ils ont pu être utilisés pour le repos nocturne des animaux entre deux séances de chasse.



Loriot d'Europe
© Daniel Godinou

Une riche journée de prospection avec les rencontres ornithologiques de printemps

À la LPO Île-de-France, les rencontres ornithologiques de printemps, dénommées « ROP », réunissent plusieurs dizaines d'adhérents pour prospecter un secteur peu connu de la région sur une journée. En 2018, c'était le 26 mai autour de la commune de Mennecy (Essonne) pour la découverte de près de cent espèces.

Héritage du CORIF (Centre Ornithologique d'Île-de-France), ces rencontres se déroulent sur un samedi, au moment de la Fête de la Nature. Cet événement consiste à réaliser la prospection d'un secteur de l'Île-de-France sur un rayon de dix à vingt kilomètres autour d'un village ou d'une petite ville. En 2018, ce sont ainsi une soixantaine d'adhérents qui se sont retrouvés. De petits groupes se sont constitués entre ornithologues amateurs et chevronnés et se sont vus attribuer à chacun une carte de prospection de quelques kilomètres carrés. Ils ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir la campagne essonnienne avec ses vallées humides, ses bois, ses prairies calcaires, ses carrières plus ou moins abandonnées, ses parcelles agricoles parfois entourées de haies, ses villages pittoresques...

Matin et après-midi ont été consacrés aux découvertes, avec pique-nique le midi et repas façon auberge espagnole le soir en toute convivialité. Les habitants de Mennecy n'ont pas été oubliés puisqu'une balade ornithologique leur a été consacrée au parc de Villenoy la matinée, avec

les oreilles et les yeux experts de Birgit Töllner, adhérente de la commune, et de Frédéric Malher, délégué régional de la LPO Île-de-France.

La tenue de ces journées, au-delà de parfaire la connaissance ornithologique d'un secteur, est aussi l'occasion de se rencontrer dans un esprit bon enfant entre amateurs d'observation d'oiseaux. Ce fut un bonheur de croiser la Huppe fasciée, le Guêpier d'Europe, le Circaète Jean-le-Blanc, la Pie-grièche écorcheur, le Loriot d'Europe, les busards, le Gobemouche noir, le Pouillot siffleur, le Milan noir... En tout, quatre-vingt-dix-neuf espèces ont été observées ou entendues lors de cette journée passée sous un soleil radieux. Une mention spéciale au Guêpier d'Europe dont les preuves de nidification ont été découvertes sur deux sites lors des prospections, et spécialement dans une carrière dont le gérant aménage des excavations pour accueillir ce migrateur multicolore. En fin de journée, Frédéric Malher a fait le récapitulatif de toutes les espèces contactées avec des commentaires sur le bon ou le mauvais état des populations dans la région d'Île-de-France. Car même si celle-ci recèle d'espèces rares pour l'Hexagone, beaucoup d'oiseaux enregistrent une dégringolade de leurs effectifs dans ce milieu très urbanisé.



À tire d'ailes !

Depuis maintenant plusieurs années, BirdLife International organise les journées européennes de la migration le premier weekend d'octobre. Plusieurs sites d'observation sont célèbres et connus des observateurs, dont les efforts sont désormais valorisés par des sites Internet.

L'Île-de-France a organisé son huitième comptage des oiseaux migrateurs. Un maximum de passereaux se lancent dans leur voyage vers le sud et se laissent observer par petites bandes ou en pause migratoire (alouettes des champs et lulus, bergeronnettes grises, pipits farlouses, pinsons des arbres...). Il n'est pas rare d'apercevoir quelques rapaces (faucons hobereaux et émerillons, busards) et quelques jolies surprises, tels que le Merle à plastron ou le Labbe parasite !

L'exercice n'est pas facile et demande un savoir faire certain, tant au niveau auditif (capter les cris de migration), que visuel (déterminer les critères d'une espèce). La météo reste un facteur décisif pour la réussite de ces observations. Selon les années, on peut observer de 40 à 60 espèces différentes, ce chiffre variant selon le nombre de sites d'observation.



Serin cini
© Jean-Paul Leau

L'Atlas des Oiseaux Nicheurs du Grand Paris

Le CORIF avait coordonné et publié l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Paris (2010) et l'Atlas des Oiseaux nicheurs d'Île-de-France (2017). La LPO Île-de-France a coordonné et va publier le premier Atlas du Grand Paris (parution prévue en automne 2020).

Le changement d'échelle par rapport au premier atlas (840 km² contre 87 km²) a nécessité une adaptation de la méthodologie : si le carroyage kilométrique a été conservé pour Paris intra-muros afin de permettre les comparaisons à 10 ans d'intervalle, le reste du Grand Paris a été découpé en 15 secteurs sur lesquels seules les preuves de nidification et la localisation des espèces rares étaient demandées. De plus, pour avoir une idée des variations géographiques de densité des espèces courantes, il a été réalisé 175 transects couvrant la majeure partie du Grand Paris : le principe consiste à effectuer 2 fois dans la saison un trajet de 3 km représentatif des milieux de la maille 2x2 km dans lequel il est tracé, et de compter tous les oiseaux rencontrés : cela ne permet pas de connaître la densité de l'espèce dans la maille mais de savoir si elle est plus ou moins forte que celle d'une autre maille. On parle de densité relative.

Ce travail a été effectué entre 2015 et 2018 par 78 volontaires, sans compter les dizaines d'observateurs

supplémentaires qui ont déposé leurs observations sur Faune Île-de-France ou Cettia, bases de données dont les informations ont permis de compléter les données recueillies par les volontaires de cet atlas.

Les résultats sont spectaculaires : 116 espèces ont été trouvées nicheuses certaines ou probables (dont 102 certaines) ! Des espèces inattendues ou rares ont pu être trouvées nicheuses : le Blongios nain dont plusieurs couples nichent en Seine-Saint-Denis, la Sterne pierregarin qui occupe des radeaux mis à sa disposition dans certains parcs, la Bondrée apivore qui niche dans les forêts au sud-ouest de Paris alors que la Gorgebleue a probablement niché dans le nord-est de la Seine-Saint-Denis en 2018 !

Pour Paris, des évolutions notables ont été relevées depuis l'atlas réalisé en 2005-2008 : l'effondrement, voire la disparition, de certaines espèces (Sittelle torchepot, Serin cini, moineaux domestique et friquet, etc.) alors que d'autres espèces se sont multipliées : Épervier d'Europe, Perruche à collier, Troglodyte mignon, Gallinule poule-d'eau, etc.

La rédaction des monographies a débuté, en particulier grâce à l'établissement des premières cartes grâce au travail de Michel Sitterlin (adhérent LPO) et de Chloé Bordes (salariée de la délégation).



Faucon pèlerin
© Yves Gestraud

Bilan 2018 du groupe Faucons

• Suivis et action de sensibilisation autour du Faucon pèlerin

Extension du domaine du suivi

La saison de reproduction des faucons pèlerins en Île-de-France a donné à suivre 10 couples, dont 3 dans Paris. Dans le 6^{ème} arrondissement, sur l'église Saint-Sulpice, un nouveau couple s'est cantonné mais ne s'est pas reproduit. Dans le 13^{ème} arrondissement, un nichoir a été installé sur une tour précisément à l'endroit où, en 2016, la femelle avait pondu. En 2018, aucune nidification n'a été constatée.

En revanche, dans le 15^{ème} arrondissement, le couple installé sur la cheminée de Beaugrenelle a donné naissance à 4 jeunes. Une femelle juvénile a nécessité plusieurs interventions après son envol et a été finalement évacuée au CEDAF où elle a malheureusement péri de la trichomonose. Une cinquantaine de vidéos montrant les différentes étapes de la nidification sur ce site ont été mises en ligne pour sensibiliser le public.

Dans les autres départements franciliens, le suivi a enregistré 4 nidifications certaines, avec 9 jeunes à l'envol et 2 nidifications probables. Un nouveau site dans la Seine-Saint-Denis a été découvert avec un couple cantonné mais sans reproduction.

Enfin, des réunions de travail avec la Ville de Paris et la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) ont eu lieu après les envols pour étudier la possibilité d'installer des nichoirs supplémentaires et mettre en œuvre des mesures de protection contre les chutes des fauconneaux dans les cheminées de chauffage urbain.

• Retour sur...

Le suivi des faucons crécerelles

39 sites (dont 2 nouveaux découverts en fin de période de nidification) dans Paris intra-muros et le château de Vincennes ont été suivis. Seuls 17 couples se sont reproduits avec 52 jeunes à l'envol. Sur le château de Vincennes, 8 couples ont niché avec 30 jeunes à l'envol. Un juvénile a été évacué au centre d'accueil de la faune sauvage de l'école vétérinaire d'Alfort (CEDAF) après son envol de l'observatoire de Paris et un autre juvénile a été retrouvé au sol décapité dans un autre site.

• Faire découvrir

Des animations pour le grand public

Ce travail de suivi et de protection a été complété par une sensibilisation du public avec le traditionnel week-end faucons organisé le 3^{ème} week-end de juin sur 2 sites occupés par les faucons crécerelles. Les faucons pèlerins ont fait l'objet d'une animation sur la dalle de Beaugrenelle le 15 septembre.

• Sensibiliser

Des formations sur les faucons

Pour la quatrième année consécutive, 3 sessions de formation sur les faucons ont été organisées à Paris. Celles-ci sont destinées d'abord aux adhérents de la LPO mais aussi à tous ceux qui désirent agir pour la nature en participant à un programme de recensement et de protection des faucons dans la ville. 54 personnes ont été ainsi sensibilisées à la présence des faucons crécerelles et pèlerins dans la capitale et une dizaine ont rejoint le groupe Faucons.



Faucon crécerelle
© Yves Gestraud

« Agir pour les écosystèmes naturels menacés »



Suivi à l'usine Seine aval

Dans le cadre de la modernisation du site Seine aval, le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) a demandé à la LPO Île-de-France de poursuivre le suivi de l'avifaune, initié par le Centre ornithologique Île-de-France (CORIF - nouvellement LPO Île de France) en 2013. Les résultats obtenus au fil des ans révèlent l'importance des friches (sèches, humides, herbacées, arbustives) et des zones humides pour l'avifaune. Au printemps 2018, 85 espèces dont 27 patrimoniales ont été contactées. Parmi elles, la Locustelle tachetée, la Bécassine des marais, le Vanneau

huppé (nicheur possible) ou le Busard Saint-Martin. Néanmoins, une baisse de l'intérêt patrimonial des friches situées dans ou à proximité des zones en travaux a été observée cette année. Pour y remédier, la LPO propose au SIAAP plusieurs mesures : aménager un nouveau plan d'eau et les berges des canaux existants, limiter l'impact des travaux en laissant de nouvelles zones s'enfricher ou encore prévoir un cycle d'entretien extensif des friches. La poursuite du suivi permettra de savoir si les travaux continuent d'avoir un impact négatif sur l'avifaune ou si les mesures mises en place permettent de les enrayer.

Agriculture et biodiversité

L'équipe Biodiversité de la LPO Île-de-France travaille sur plusieurs projets dans les zones rurales franciliennes afin d'accompagner les agriculteurs et les collectivités dans l'évolution de leurs pratiques pour les rendre plus favorables à la biodiversité.

• Un projet agro-environnemental

Au secours des chevêches

Un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur 82 communes de l'ouest des Yvelines et de l'est du Val d'Oise a été lancé en 2015. Ce projet permet aux exploitants agricoles de bénéficier d'une aide financière s'ils mettent en place certaines actions afin de maintenir et restaurer la fonctionnalité des continuités écologiques favorables à la petite chouette aux yeux d'or.

Ces actions, appelées Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, sont financées par le Conseil régional et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Trois grands types de mesures sont proposés : amélioration des zones de chasse (création de couverts, retard de fauche...), amélioration des sites de nidification (entretien des vergers, des mares...) et changement global des pratiques de l'exploitation.

Quelques chiffres pour 2015-2018 : 24 signataires, 65 hectares de couverts créés, 7 km de haies préservées, 19 mares engagées et préservées... Et les premiers effets bénéfiques ont été constatés. Les chevêches d'Athéna sont présentes dans plus de 15 % des sites !

• Zoom sur une étude...

Connaître et protéger la Chevêche

Une étude sur les continuités écologiques et la Chevêche d'Athéna a été lancée en 2017 dans l'est du Val-d'Oise et le nord de la Seine-et-Marne. Celle-ci répond à deux objectifs : affiner les connaissances sur la population de Chevêche d'Athéna de la zone d'études, en particulier sur la composition des noyaux de population la plus précise possible, mais aussi étudier et mettre en place les aménagements permettant de recréer des continuités fonctionnelles entre les noyaux et les coupures à l'intérieur même des noyaux.

Un guide pratique à l'intention des collectivités et des particuliers est en cours de rédaction. Il proposera des fiches actions pour conserver et entretenir les habitats susceptibles d'accueillir cette espèce ou encore développer les capacités d'accueil du territoire avec la plantation et l'entretien d'arbres isolés, de haies, de vergers, ou la mise en place de bandes enherbées et de friches.

• Déclinaison d'un programme national

Des Terres & des Ailes

Les chargés d'études de la délégation Île-de-France participent à l'animation du projet « Des Terres & des Ailes » sur la région. Aller sur le terrain à la rencontre des agriculteurs permet de rendre compte des contraintes qu'ils rencontrent et de les accompagner au mieux dans une démarche plus respectueuse de la nature grâce à l'expertise de la LPO et aux fiches actions proposées sur le site dédié. Ainsi, l'objectif est de faire revenir en nombre les oiseaux sur le territoire.

Chevêche d'Athéna
© Mathias Le Trouvé



« Renforcer la protection des patrimoines naturels »



Les Refuges Collectivités/Entreprises

Depuis 1921 la LPO a mis en place le programme Refuge LPO pour inciter les propriétaires et les gestionnaires de terrains à agir en faveur de la biodiversité via des principes simples de gestion écologique. Décliné en trois grands types (particulier, établissement, collectivité-entreprise), l'engagement de base est le même : créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages, renoncer aux produits chimiques, faire de son Refuge un espace sans chasse pour la biodiversité et réduire son impact sur l'environnement.

En Île-de-France, le service Protection prend en charge les Refuges collectivité - entreprise qui s'adressent aux communes, aux départements et aux entreprises disposant d'un espace vert. Une première rencontre permet d'expliquer la démarche, de visiter le futur site afin d'évaluer son potentiel et de discuter des premières pistes d'amélioration. Après les démarches administratives, la labellisation est actée pour 5 ans. La première année consiste à s'imprégner du site via des inventaires naturalistes et des échanges avec le gestionnaire. La conclusion est un plan de gestion quinquennal doté de fiches-actions concrètes expliquant quoi faire, quand, comment et pourquoi. Les quatre années suivantes, une visite annuelle permet de faire le point sur les actions réalisées, d'affiner si nécessaire les explications, de noter

les premières évolutions, et surtout de créer du lien. La dernière année, les mêmes inventaires réalisés lors de la labellisation sont repris afin de faire le bilan et d'envisager la reconduction pour cinq nouvelles années avec un nouveau plan de gestion.

Même si le terme « plan de gestion » peut à l'occasion inquiéter, en particulier sur le coût et la faisabilité technique, les conseils prodigués sont souvent simples et économiques. Par exemple, l'équipe de la LPO peut conseiller de laisser du bois mort sur place qui attirera les insectes xylophages et le cortège de leurs prédateurs, ou de faire des fauches tardives permettant à la végétation de faire son cycle complet, à la grande joie des oiseaux granivores. La communication est aussi essentielle et commence par le panneau « Refuge LPO » et peut se poursuivre par un programme pédagogique en mettant à contribution la créativité des animateurs.

Le programme a beaucoup de succès dans la région Île-de-France avec des Refuges sur l'ensemble des départements et une trentaine de sites classés. Parmi eux, de nombreux parcs publics, mais aussi une station d'épuration, des étangs, une usine de traitements des eaux, des parcs de monuments nationaux, des espaces verts d'immeubles d'habitation ou de bureaux... Bref, une belle biodiversité !

« Renforcer les engagements pour un aménagement durable des territoires »

Moineau domestique
© Cécile Gans



Biodiversité & Bâti

La thématique biodiversité et bâti permet de réconcilier la nature et le bâti. En effet, de nombreuses espèces ont évolué avec les constructions humaines. Ainsi, le Moineau est dit domestique car ses sites de nidification sont essentiellement liés aux ouvrages créés par l'Homme. Dans ce cadre, les missions confiées à la LPO peuvent consister à accompagner les projets, de la conception à l'exploitation, en y intégrant au mieux la biodiversité. D'autres interventions vont porter sur des bâtiments terminés mais pour lesquels un meilleur accueil de la faune et de la flore sauvages est envisagé.

Ainsi, en 2018, la LPO Île-de-France a accompagné le projet de valorisation et d'intégration de la biodiversité dans la gare SNCF Montparnasse en proposant les actions suivantes : réduire les collisions sur les vitrages, remplacer les filets anti-pigeon par des grilles moins meurtrières, conserver les sites de nidification des moineaux et leur installer des nichoirs, végétaliser tous les espaces possibles en plantes indigènes, mettre en place des actions de sensibilisation à la protection de la nature ou encore former les agents aux aménagements mis en place.

Moineaux domestiques, Comment les sauver ?

Le groupe Moineaux de la LPO Île-de-France organise une enquête qui a mis en évidence une chute de 73 % de la population de moineaux domestiques entre 2003 et 2016 à Paris. Partant de ce constat, il a entamé en 2018 une enquête colonies pour apporter des solutions concrètes d'aménagement en faveur de cette espèce. Le projet a reçu le soutien de CEMEX France.

• Recenser les populations

Enquête Moineaux

L'enquête Moineaux consiste en un comptage par points une fois par an (fin mars - début avril) : l'observateur compte les moineaux observés pendant 10 minutes sur des points régulièrement suivis d'année en année.

En 2018, 194 points ont été observés par 46 observateurs : les résultats sont en apparence meilleurs que ceux de 2017 et revenus à un niveau similaire à celui de 2016. Mais surtout, pas de triomphalisme, l'amélioration apparente peut être simplement due au hasard de l'échantillonnage ou à la météo. La mise en évidence d'une tendance sur plusieurs années nécessite un traitement statistique des données que la LPO ne peut réaliser : des moineaux ont été vus sur 30 % des points (33 % et 25 %, respectivement en 2016 et 2017). Quand des moineaux ont été vus, il y en avait en moyenne 4 (4,4 et 3,7 respectivement en 2016 et 2017).

Sur l'ensemble des points, 1,3 moineaux observés en moyenne (1,4 et 1,1 respectivement en 2016 et 2017).

• Connaître les critères de développement des populations

Enquête Colonies

L'enquête Colonies vise à préciser les éléments nécessaires au maintien ou au développement d'une colonie de moineaux. Chaque participant choisit la colonie qu'il veut suivre. Il définit un certain nombre de paramètres du milieu (type de bâtiment, présence ou non de végétation, distance entre lieux de nidification et de nourrissage, etc.). Il suit aussi les effectifs de la colonie et essaie d'estimer le succès reproductif de celle-ci. Cela nécessite des visites régulières tout le long de la saison de reproduction.

Année de rodage, 2018 a déjà permis de localiser 180 colonies et de commencer à en suivre 65. Elle permettra de préciser le protocole pour passer à la vitesse de croisière en 2019. Le programme permettra de proposer aux bailleurs sociaux, élus, agents de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et propriétaires, des aménagements concrets et les conseils nécessaires au maintien et au développement des colonies ou des groupements de moineaux domestiques. Quinze colonies par an feront l'objet d'une expertise spécifique, donnant lieu à des concertations avec les acteurs locaux concernés. L'objectif sera de mettre en place des aménagements et des gestions appropriés au maintien et au développement de celles-ci.

-73 %

*C'est la chute de la population
de Moineaux domestiques
entre 2003 et 2016 à Paris.*

Le Moineau, ailleurs en Europe

Suite au constat fait par la LPO Île-de-France, la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris a commandé en 2018 à la LPO un rapport sur la situation du Moineau domestique dans six grandes villes européennes : Londres, Bruxelles, Londres, Rome et Prague où le Moineau a fortement chuté et Berlin, où la population est restée stable. Il s'agissait d'essayer de tirer de ce travail essentiellement bibliographique des hypothèses sur les causes de ce déclin et des idées pour inverser la tendance parisienne.

Même s'il n'a pas été possible de trouver un facteur simple qui serait la cause générale, il a été possible de relever que les villes où la baisse était notée avaient connu des aménagements récents importants, souvent liés à une évolution socio-économique marquée. Ces derniers ont notamment causé la réduction de la surface de végétation spontanée et du nombre de cavités, alors qu'au contraire Berlin a su conserver, après la chute du Mur, une part importante de biodiversité végétale.



La mobilisation citoyenne

« Dynamiser et étendre la sphère LPO »

Libellule à quatre taches
© Jacqueline Lejeune



Le collectif de photographes de la LPO Île-de-France

Ce groupe de photographes a pour objet d'alimenter et d'animer une photothèque afin de répondre aux sollicitations des médias, et d'illustrer les articles, rapports, diaporamas, ou encore supports de formation. Le collectif gère cette base de façon autonome afin de limiter les photographies de certaines espèces, et de l'ouvrir à d'autres taxons.

Il répond aux sollicitations ponctuelles des permanents de la LPO pour des photographies d'espèces encore absentes de la photothèque.

Il organise également chaque année un concours photo sur une thématique différente. Au total, 15 photos sont sélectionnées et imprimées sur bache pour être exposées dans le parc de la Poudrerie sur la commune de Vaujours (93). Ces photos servent ensuite pour faire un calendrier où de nombreux événements sont inscrits. Les photographes organisent également des sorties photos sur différents thèmes ouverts aux adhérents afin de faire partager leur passion.

6 530

C'est le nombre d'adhérents de la LPO en Île-de-France en 2018.

Évolution du nombre d'adhérents en Île-de-France

Fin 2018, la LPO Île-de-France comptait 6 530 adhérents. Fin 2017, l'antenne LPO Île-de-France et le Centre Ornithologique Île-de-France (CORIF) cumulaient 6042 adhérents. Ainsi, ce sont 488 nouveaux adhérents franciliens qui ont rejoint la LPO en 2018. Toute l'année, des rencontres les invitent à s'engager dans la vie associative.



Rouge-gorge familier
© Daniel Godinou

Groupe Biodiversité de Combs-la-Ville

Le groupe Biodiversité de la Maison des Jeunes et de la Culture de Combs-la-Ville (77) fonctionne sous forme d'ateliers biodiversité depuis le 18 février 2016. Le rattachement en groupe local LPO est tout récent (février 2018). Il se réunit une fois par mois environ et compte une dizaine de membres actifs. Ses objectifs sont de mieux faire connaître l'importance de la biodiversité au grand public mais également de porter à connaissance du plus grand nombre les différentes actions concrètes pour favoriser cette biodiversité, à l'échelle d'une commune ou dans un jardin. Par l'organisation de chantiers participatifs, le groupe souhaite également que les citoyens se réapproprient l'espace public.

• Zoom sur une activité...

Photographie animalière et de nature

Outre son intérêt artistique, cette activité nécessite pour le photographe d'enrichir et d'approfondir ses connaissances naturalistes sur les différents biotopes, les comportements, les cycles, les interactions entre espèces. L'objectif est aussi de faire partager émotions et émerveillements, de donner envie de comprendre, de susciter le respect et l'envie de protéger l'environnement. Le média photographique permet, via le partage sur les réseaux sociaux et les expositions, de sensibiliser un large public, mais aussi de donner à ceux qui n'en ont pas les moyens ou l'opportunité, l'occasion de découvrir les beautés de la nature. Une exposition photo permanente sur la biodiversité locale est désormais installée à la Maison des Jeunes et de la Culture de la commune.

• Une année riche pour le groupe **Retour sur les activités 2018**

En 2018, le groupe a sensibilisé le plus grand nombre au travers de nombreuses animations : la réalisation de conférences sur le thème « biodiversité : comprendre et agir », le lancement et le pilotage d'un projet de permaculture et d'aménagement biodiversité en jardin partagé, les portes-ouvertes d'un Refuge LPO les 26 et 27 mai 2018 à Combs-la-Ville où 35 personnes ont pu repartir avec conseils et bonnes astuces pour intégrer la biodiversité dans leur jardin.

Le groupe a été présent à plusieurs manifestations de la région : le 14 avril au village Nanoub de Corbeil-Essonnes (91), le 23 septembre 2018 à la Fête de la Forêt de Sénart à Tigery (91) au cours de laquelle 300 personnes ont pu découvrir la faune du site au travers d'une présentation. Le groupe a également organisé des sorties naturalistes à destination de ses membres les 7 juillet dans les chemins ruraux environnants Combs-la-Ville - 77) et 7 octobre dans la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la Mothe (Moissy-Cramayel - 77). Ces balades avaient pour but de renforcer les compétences naturalistes de chacun en vue d'encadrer des sorties avec du public dans le futur.

Groupe Rambouillet

Fondé en 1990, le groupe local Rambouillet est composé d'adhérents des associations Bonnelles Bullion Nature, CERF (groupe ornithologique de Rambouillet) et LPO. Sa zone d'étude couvre le massif forestier de Rambouillet, ses lisières et le sud-Yvelines jusqu'aux limites départementales avec l'Essonne (91) et l'Eure-et-Loir (28). Il se réunit au moins une fois par an pour organiser son programme de l'année, principalement axé sur les enquêtes et études de terrain. En 2018, le groupe a assuré le suivi régulier des étangs de Saint-Hubert et de l'étang des Noës, le comptage Wetlands International (recensement des deux sites fonctionnels du secteur (étangs de Saint-Hubert et étang des Noës) et d'autres sites annexes du sud des Yvelines). Il a également réalisé les points d'écoute sur la Réserve naturelle régionale du Domaine d'Ors ou encore l'inventaire du carré central de la carte d'Epernon dans le cadre de l'Observatoire des rapaces diurnes. Enfin, le groupe a participé à la journée de suivi de la migration sur la Colline de la Revanche à Élancourt (78).

Groupe Val de Basse Seine

Le groupe Val de Basse Seine assure les suivis de la Pie-grièche écorcheur, des busards, d'un couple de faucons pèlerins, le suivi de la migration à Mareil-en-France (95) ainsi que le comptage Wetland. En 2018, 4 animations ont été réalisées. Deux ont été consacrées aux rapaces nocturnes et ont permis de rassembler le plus grand nombre autour d'un atelier construction de nichoirs et d'une sortie dans la forêt de l'Hautil. La localisation des dortoirs de mouettes rieuses, le sauvetage d'une nichée de busard, l'étude de la nidification des bondrées apivores ou encore l'intervention sur un chantier pour protéger des martinets noirs ont fait partie des grandes actions menées par le groupe au cours de l'année.

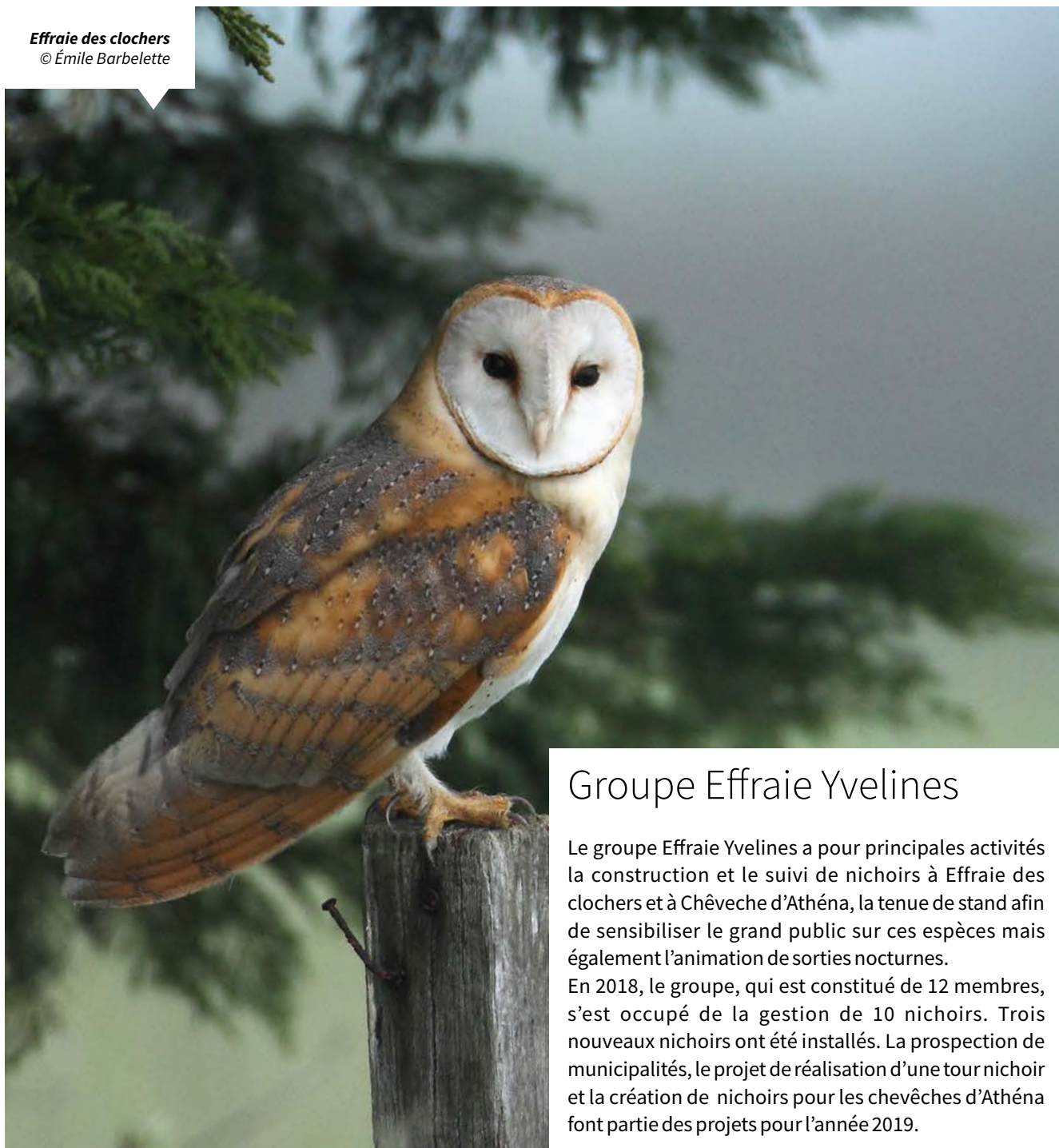
Groupe Plaine et forêts du Pays de France

Le groupe local Plaine et forêts du Pays de France (95), surnommé « PF2 », met en place des inventaires tels que le comptage Wetlands, la poursuite des inventaires sur les pics dans la forêt de l'Isle-Adam, la participation au comptage busards dans le Vexin ou encore le suivi de la migration à Mareil-en-France. Le groupe s'occupe également de la protection de la chevêche via un suivi de la population et la pose de 8 nichoirs. Fin 2018, le groupe a mené une conférence sur les oiseaux de la commune de Bellefontaine.



Cigogne blanche
© Hubert Huguenot

Effraie des clochers
© Émile Barbelette



Groupe Effraie Yvelines

Le groupe Effraie Yvelines a pour principales activités la construction et le suivi de nichoirs à Effraie des clochers et à Chêveche d'Athéna, la tenue de stand afin de sensibiliser le grand public sur ces espèces mais également l'animation de sorties nocturnes.

En 2018, le groupe, qui est constitué de 12 membres, s'est occupé de la gestion de 10 nichoirs. Trois nouveaux nichoirs ont été installés. La prospection de municipalités, le projet de réalisation d'une tour nichoir et la création de nichoirs pour les chevêches d'Athéna font partie des projets pour l'année 2019.

Groupe Cœur d'Yvelines

En 2018, le groupe Cœur d'Yvelines a pu organiser ou participer à plusieurs événements tels que les portes-ouvertes des serres de Maurepas, celles d'un Refuge LPO ainsi que la tenue d'une dizaine de stands ou salons tout au long de l'année. Un partenariat a été mis en place avec le magasin l'Escale Bio à Houdan (78). Les propriétaires de ce

site, labellisé Refuge LPO, ont initié la création d'un jardin partagé et vendent des graines issues de l'Agriculture Biologique proposées par la LPO.

Enfin, le groupe a également organisé des sorties ornithologiques et a assuré le suivi des hirondelles.

« Contribuer à développer la démocratie participative et l'implication »

Bergeronnette printanière
© Daniel Godin



Plus de 2 000 Refuges particuliers en Île-de-France !

L'année 2019 marque l'arrivée de nouveautés pour le réseau des Refuges LPO particuliers. En 2018, la barre symbolique des 2 000 Refuges LPO en Île-de-France a été atteinte. Ce sont désormais des milliers de personnes qui ont fait la démarche de signer la charte des Refuges en faisant de leur jardin ou balcon un espace accueillant pour la biodiversité. La LPO Île-de-France souhaite aujourd'hui donner au programme une résonance plus locale. Plus d'informations, de supports conseils et de liens sont des pistes d'amélioration qui ont été proposées à plusieurs reprises par les propriétaires de Refuges.

Ainsi est née la Gazette des Refuges LPO en Île-de-France, lettre d'information électronique mensuelle. Les sorties à venir, des conseils pratiques ainsi que des informations de saison rythment la lecture de ce nouveau document. Un groupe Facebook a également été créé. Ce groupe, uniquement accessible aux propriétaires de Refuges LPO en Île-de-France, permet à chacun d'échanger plus librement sur la thématique.

La Recyclerie : un Refuge Établissement

C'est lors de la dernière rencontre Refuges LPO particuliers, au mois de juin 2018, que la LPO Île-de-France a été invitée par la Recyclerie pour y découvrir ce lieu atypique et surprenant qui dénote dans le paysage parisien, porte de Clignancourt dans le 18^{ème}. Refuge LPO depuis 2016, c'est dans une ancienne gare de la petite ceinture que la ferme urbaine est installée.

La Recyclerie a été pensée pour s'articuler autour de trois espaces bien définis. Le premier n'est autre que la salle de restauration baignée par la lumière du soleil passant au travers de la grande verrière. Des réunions, des conférences ou des animations sont régulièrement proposées pour sensibiliser le public néophyte ou passionné. Frédéric Malher, Délégué régional de la LPO Île-de-France, y a présenté une conférence sur « les oiseaux de notre hiver ». En poussant la porte du fond de la salle de restauration, on se retrouve dans la ferme urbaine. Le long des anciennes voies ferrées, c'est un véritable laboratoire qui permet d'expérimenter, de produire et d'éduquer autour de l'agriculture urbaine et l'agro-écologie.

En passant le petit portail habillé du panneau « Refuge LPO », on accède à un véritable refuge de biodiversité sur près de 1.000 m² favorisant le développement des corridors écologiques.

Le long du parcours, on se retrouve devant le poulailler et deux canards coureurs indiens qui permettent de protéger le potager de 150 m² des limaces.

En levant les yeux, on y aperçoit les nichoirs à oiseaux et un peu plus loin un hôtel à insectes. Au printemps 2017, une serre aquaponique a été installée au fond du potager. Quatre ruches sont installées sur le toit végétalisé du bâtiment, permettant ainsi d'agir contre le déclin des abeilles.

Ce site a également un rôle pédagogique important. À travers sa ferme urbaine, les équipes qui travaillent dans ce lieu atypique et résolument moderne œuvrent pour une agriculture urbaine innovante et pour favoriser une alimentation saine, locale et durable.



Un Refuge établissement : la Grande Consoude

En limite de l'agglomération parisienne, le Refuge LPO dénommé « Grande Consoude » implanté sur la commune de Combs-la-Ville, est bordé d'une prairie appartenant à un agriculteur bio. Depuis 10 ans bientôt, les propriétaires de ce terrain organisent des journées portes-ouvertes au mois de mai dans le cadre de la Fête de la Nature afin de partager leur attachement à la biodiversité.

Au-delà des nichoirs qu'ils prennent plaisir à voir s'animer à chaque printemps, leur priorité est de laisser la nature s'exprimer, meilleur garant pour la faune de trouver tout ce dont elle a besoin. Des espaces naturels qui étaient absents, tels qu'une mare ou un muret de pierres, ont été ainsi recréés. La gestion différenciée est à l'honneur ; seules quelques allées sont tondues, le reste est laissé en prairie qui n'est fauchée qu'une fois par an au mois de juin. Le jardin n'est pas clos de murs, permettant ainsi la circulation des petits animaux.

Les essences non locales sont progressivement remplacées. Par exemple, une longue haie composée de thuyas est utilisée comme tuteurs au lierre qui se développe. Elle crée ainsi un milieu propice à la nidification et une réserve tardive de pollen pour les abeilles, la floraison étant en septembre octobre.

Le potager est cultivé sans pesticides ni engrais. Seul le compost issu du poulailler sert à enrichir le sol.

Les visiteurs découvrent ainsi une autre manière d'entretenir son jardin en accompagnant la nature, en la laissant s'exprimer le plus possible. De plus, cette gestion permet à chacun de se libérer du temps pour pouvoir admirer les richesses présentes dans son petit écrin de nature !

« Renforcer l'éducation à l'environnement et la formation »

18 000 franciliens sensibilisés !

C'est toujours avec un mélange d'appréhension et d'excitation que l'on envisage les premières fois ; ici pour la première année de vie de la délégation LPO Île-de-France. Une fois prise dans le rythme d'activités, l'équipe avance, le cœur à l'ouvrage, dynamisée par la nouveauté, ralentie parfois, mais avec toujours en tête l'envie de mener à bien ses activités. Et un an après, sonne l'heure des premiers bilans. Un bilan dont l'équipe Éducation et Formation n'a pas à rougir : une grande richesse et diversité d'activités, une équipe soudée et des partenaires toujours fidèles. L'équipe a réalisé cette année près de 1 000 activités, qu'il s'agisse d'animations, de stands, d'ateliers ou de formations sur tout le territoire francilien. Et ce sont plus de 18 000 franciliens qui ont participé à ces activités.

Un grand merci et bravo à toute l'équipe, qui a su s'adapter avec brio à toutes les nouveautés de la fusion et trouver du positif dans chaque situation. C'est un vrai plaisir de travailler ensemble. Une pensée particulière aussi pour les adhérents qui accompagnent toute l'année la LPO Île-de-France.

1 000

C'est le nombre d'activités réalisées par la LPO en Île-de-France.

• Devenir ornithologue

Ville de Boulogne-Billancourt

Quoi de plus pertinent que de sensibiliser les plus jeunes à la passion des oiseaux ? Au cours de plusieurs séances les élèves découvrirent le monde fascinant de l'ornithologie.

• Trois parcours biodiversité

Département Seine-Saint-Denis

Dans le cadre d'une convention annuelle avec le département de la Seine-Saint-Denis, trois parcours ont été proposés aux collégiens du département.

Tout d'abord, le parcours « Label BiodiverCités » consistait en un projet de connaissance, de sauvegarde et d'amélioration de la biodiversité dans le collège. Le projet « Nature en film » permettait aux plus jeunes de retranscrire les événements marquants, la beauté, les richesses naturelles d'une saison sur un espace naturel donné au travers d'une séquence filmée. Enfin, le projet « Voyage de la biodiversité » proposait aux collégiens de comprendre le lien entre biodiversité, paysage et aménagement du territoire au travers du concept de la trame verte et bleue. Les jeunes pouvaient ainsi se glisser dans la peau d'un aménageur pour mesurer l'impact de l'homme sur son environnement.

• Apprendre l'ornithologie

Un partenariat avec l'ARB

Les formations ornithologiques deviennent l'école régionale d'ornithologie en 2019. L'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France et la LPO proposent un module d'apprentissage dédié à l'ornithologie, dans l'objectif d'améliorer la connaissance sur les populations d'oiseaux présentes sur la région en développant le réseau francilien d'ornithologues.

• Découverte sensorielle de la nature

Villes de Pantin et La Courneuve

L'essence de ce projet est de créer un lien positif avec la nature dès le plus jeune âge (petite section de maternelle) au cours de plusieurs séances en salle et sur le terrain. La LPO mène ce projet en partenariat avec les villes de Pantin et La Courneuve.



Activité nature
© Lucille Bourgeais

Sortir des sentiers battus

Le jeune public scolaire, de 6 à 12 ans, est habituellement le plus sensibilisé en éducation à la nature. Au travers de ses animations, la LPO Île-de-France touche particulièrement cette tranche d'âge. En effet, les animations scolaires avec les élèves de primaire sont majoritaires et plusieurs projets pédagogiques à leur destination sont réalisés.

Depuis plusieurs années, les équipes proposent et développent des programmes à destination d'autres publics ; comme avec le programme pour les tout-petits « Découverte sensorielle de la nature », ou avec les projets pour les lycéens. Car là est tout l'enjeu de l'animation nature : sans cesse se renouveler, réinventer, redécouvrir pour développer de nouveaux partenariats et sensibiliser le public le plus large possible.

En 2018, la LPO Île-de-France a réalisé des activités à destination d'un public un peu inhabituel en éducation à la nature (comme les adolescents dans un club nature), mais aussi dans des lieux peu enclins à faire de la sensibilisation (un hall de gare ou un magasin) pour animer des activités qui sortent des sillons habituels et qui demandent à l'équipe une capacité d'adaptation, une force de proposition. Il s'agit là d'expériences dont les équipes ressortent enrichies et encore plus motivées pour continuer sur la dynamique de la LPO, celle de « mieux connaître pour mieux protéger ».

Aménagements pédagogiques sur la réserve du Bassin de la Bièvre

Malgré sa situation au cœur d'un environnement fortement urbanisé et sa taille qui en fait l'une des plus petites réserves naturelles régionales d'Île-de-France (6 ha), la Réserve naturelle du Bassin de la Bièvre (Antony - 92) constitue une enclave pour la biodiversité et possède une richesse écologique remarquable.

Afin de valoriser cette richesse et de pouvoir accueillir le public, plusieurs aménagements ont été réalisés en 2018. L'observatoire ornithologique a été agrandi, pouvant ainsi accueillir une classe complète. Une plateforme d'observation en aval de la réserve a été construite. Ces aménagements sont accessibles à l'occasion d'animations proposées par la LPO Île-de-France.

Les visiteurs et promeneurs seront accueillis sur la réserve au travers d'un sentier d'interprétation jalonné de panneaux pédagogiques, invitant chacun à découvrir le fonctionnement hydraulique et écologique du site.

La réalisation de ce sentier a fait l'objet d'une large concertation réunissant l'ensemble des partenaires, en particulier la Région Île-de-France, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, les villes d'Antony, de Verrières-le-Buisson, les co-gestionnaires (le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et la LPO Île-de-France). Une attention particulière a été apportée à l'accessibilité du sentier au public à mobilité réduite.

Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école

Ce programme d'éducation à l'environnement associe dans une même démarche l'étude technique et scientifique de la biodiversité et l'aménagement d'espace nature au sein de l'école. Ce projet a été développé avec le soutien la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Les deux activités animées par l'équipe donnent l'opportunité aux élèves d'investir différemment leur cour d'école, en proposant des aménagements favorables à la biodiversité. Chaque année, ce sont 66 classes qui participent à ce programme.

Former pour mieux aménager

Depuis quelques années, la LPO Île-de-France vise à créer des coins de nature dans les cours de récréation avec le projet « Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école ». Dans ce cadre, elle a été sollicitée par la Maison de la Nature et de l'Arbre de la communauté Grand Paris Seine Ouest (GPSO) pour une première rencontre pédagogique sur le thème « mettre en place un jardin écologique pour accueillir la biodiversité ». Deux rencontres ont été organisées à destination des enseignants, du personnel de la crèche et des animateurs périscolaires.

Ce moment a été l'occasion d'encourager le personnel dans ses démarches, en lui transmettant des exemples d'aménagements simples, faciles à mettre en place et peu coûteux. Des aménagements à faire avec les enfants dans un premier temps, puis plus complexes, pourront ont été ainsi proposés.

Cette rencontre s'est terminée par l'observation des oiseaux, après avoir appris à utiliser les jumelles. Une balade dans le parc Pommier de Meudon a permis à chacun de voir les lieux propices à la biodiversité afin de s'en inspirer pour les futurs aménagements. Chaque participant est reparti avec un nichoir ou une mangeoire, et avec de nombreuses idées à mettre en place dans son établissement.

66

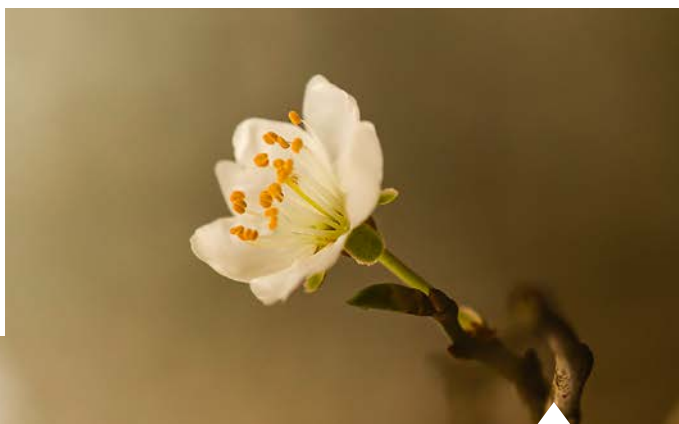
C'est le nombre de classes participant au programme « Découvrir et accueillir la biodiversité à l'école ».

Atelier avec un public en situation de handicap

Depuis plusieurs années, la LPO Île-de-France propose des activités au Foyer Myosotis, un foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés.

Dans ce cadre, deux animateurs rencontrent mensuellement deux groupes d'adultes, atteints de différents types de handicap et accompagnés de leur éducatrice spécialisée. Les groupes sont accueillis au parc de la Poudrerie (93) et un petit rituel s'est installé durant ces activités.

Les animations démarrent par une balade dans le parc pour voir, entendre et sentir la nature. Des ateliers manuels sont ensuite proposés au pavillon Maurouard. Ce partenariat constitue une expérience enrichissante pour les animateurs de l'équipe. Même s'il est parfois difficile de communiquer ou de comprendre les besoins et attentes des participants, des liens forts se créent, des habitudes dans les rituels des animations naissent et une confiance s'installe entre les participants et les animateurs. Enfin, le contact avec ces groupes permet de mieux connaître et comprendre les différents handicaps afin d'améliorer les animations proposées.



Rosacée
© Cécile Gans

Formation au Jardin des Tuileries

Depuis 2016, le service Protection de la LPO Île-de-France travaille avec le jardin des Tuileries (75) dans le 1^{er} arrondissement et a mis en place une série d'actions pour y accueillir la biodiversité : pose de nichoirs, plantation de vivaces ou encore exportation des produits de fauche. Pour aller plus loin, en novembre dernier, la LPO est intervenue pour initier les jardiniers d'art à l'identification des oiseaux présents, à la compréhension de leur écologie ainsi qu'à une gestion de la végétation tenant compte de leurs besoins. Biologie et écologie des oiseaux, méthode d'identification, initiation aux chants, outils bibliographiques, utilisation du matériel optique, autant de notions qui ont été abordées ce jour-là. Qu'est-il possible de mettre en place sur un site à vocation paysagère très fréquenté et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ? Plusieurs mesures ont été évoquées concernant entre autres la gestion des pelouses, le choix des essences végétales, la création de refuges à insectes, l'emplacement et l'entretien des nichoirs ou encore la pose de panneaux pédagogiques.

Enfin, lors de cette formation, les participants ont eu le plaisir d'explorer les jardins pour mettre en pratique la méthode d'identification étudiée.



Actions de formation avec des agents SNCF

Une journée de formation sur la thématique de la biodiversité a été animée auprès d'agents de la SNCF via la convention et le partenariat avec la LPO France. L'objectif était de sensibiliser le personnel aux enjeux de la biodiversité, notamment sur le réseau SNCF, tout en co-construisant des solutions durables de gestion et d'aménagements compatibles avec les pratiques et usagers de l'entreprise.

Lors de cette formation, l'accent a été mis sur les méthodes de gestion différenciée de la végétation qui peuvent être réalisées en gare et le long des voies ferrées, la mise en place de zones d'éco-pâturage ou encore l'intervention d'associations locales et de réinsertion (chantiers nature). Des travaux de groupe ont aussi permis de réfléchir sur les actions de communication et de sensibilisation réalisables auprès du grand public et des salariés de l'entreprise, afin de les intégrer au mieux dans les projets de réhabilitation de la biodiversité.

Ce partenariat avec la SNCF présente une opportunité intéressante de valoriser la biodiversité urbaine, de créer des aménagements favorables aux oiseaux, ainsi que de végétaliser un peu plus les quais des gares.

Animer un stand en gare

Dans le cadre d'un projet de la SNCF au sein de la gare de Montparnasse, le secteur Protection a été chargé de trouver et de proposer des solutions d'aménagements favorables à la biodiversité. Afin de valoriser ce projet et les diverses solutions proposées, les équipes Éducation et Vie associative se sont mobilisées pour proposer et animer un stand en gare.

Des jeux sur les différentes espèces présentes dans les villes, leurs habitats et les pièges qu'elles peuvent rencontrer étaient proposés. La gare étant une zone de transit, la plupart des personnes interpellées n'avaient pas le temps de s'arrêter. C'est avec le sourire que la LPO a accueilli les quelques personnes curieuses avec qui les jeux ont laissé place à un échange et une sensibilisation aux projets de la gare, ainsi que quelques informations sur l'accueil de la biodiversité chez eux.

Le succès en matière de fréquentation n'est pas toujours au rendez-vous lors de ces événements assez particuliers. Cependant, ce stand fut l'occasion d'échanger avec des personnes jusqu'alors non sensibilisées sur cette thématique.



Chardonneret élégant
© Hubert Huguenot

Partenariat avec Botanic

Depuis 2012, Botanic est partenaire du programme Refuges LPO, l'un des programmes phares de la LPO en faveur de la préservation de la biodiversité de proximité. Ce partenariat repose sur l'objectif partagé par les deux structures de sensibiliser le grand public à la préservation de la nature de proximité et d'inciter les propriétaires de jardin ou de balcon à aménager leur espace en faveur de la nature.

Ainsi, dans le prolongement de ce partenariat, un stand ouvert aux clients de Botanic a été organisé en novembre sur le thème des oiseaux « L'hiver, fuir ou s'adapter ? ». L'après-midi a laissé place à des petits jeux et aux échanges avec le public sur l'importance du nourrissage en hiver et la nourriture appropriée aux oiseaux.

Outre les animations réalisées auprès des enfants, le grand public a été sensibilisé sur les méfaits du pain, des gâteaux et produits laitiers sur la santé des oiseaux.

Dans l'ensemble, la plupart des participants nourrissent les oiseaux seulement en hiver, ce qui est une bonne nouvelle ! Mais le pain est malheureusement la principale nourriture donnée aux oiseaux... La LPO Île-de-France est ravie d'avoir pu participer à cet événement.



Un Club Nature à Beaumont-sur-Oise

Depuis la rentrée 2018, la LPO Île-de-France, en lien avec la Ville de Beaumont-sur-Oise et EFIDIS, développeur de quartier, notamment celui de Boyenval, mène un projet de biodiversité avec les jeunes de la ville. Ce projet consiste en la mise en place d'un Club Nature un mercredi par mois pour sensibiliser les jeunes du Centre de Loisirs et les adolescents du Centre d'Animation Jeunesse à la découverte de la biodiversité qui les entoure.

Ce projet pédagogique permettra aux jeunes d'éveiller chez eux le goût et le plaisir de la nature, de les sensibiliser

à la découverte de la biodiversité de proximité et de les responsabiliser en les rendant acteurs de la préservation de leur environnement.

Quelque peu réticents en début de séance, les jeunes se sont laissés prendre au jeu. Piqués par leur curiosité, ils se sont rendus actifs dans les propositions d'aménagement ! À la fin du projet, les jeunes proposeront une visite guidée animée de leur quartier ouverte au public et à leur famille. Ils présenteront les actions faites au cours de l'année et sensibiliseront ainsi les habitants de leur commune.

Adresses du réseau

Associations locales régionales

LPO Alsace (67 - 68)

8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Auvergne-Rhône-Alpes (01 - 07 - 26 - 38 - 42 - 63 - 69 - 73 - 74)

La Maison de l'Environnement
14 avenue Tony Garnier
69007 Lyon
Tél 04 37 61 05 06
auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

LPO Bretagne (22 - 29 - 35 - 56)

Maison de quartier de la Bellangerais
5 rue du Morbihan
35700 Rennes
Tél 02 99 27 21 13
Fax 02 99 27 21 11
bretagne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)

Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13
51290 Outines
Tél 03 26 72 54 47
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté (25 - 70 - 39 - 90)

Maison de l'Environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin
25000 Besançon
Tél 03 81 50 43 10
franche-comte@lpo.fr

LPO Normandie (14 - 27 - 50 - 61 - 76)

11 rue Docteur Roux
76300 Sotteville les Rouen
Tél/Fax 02 35 03 08 26
normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)

Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Associations locales départementales

LPO Anjou (49)

35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 02 41 44 44 22
Fax 02 41 68 23 48
anjou@lpo.fr

LPO Aude (11)

Ecluse Mandirac
11100 Narbonne
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)

10 rue des Coquelicots
12850 Onet-le-Château
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

LPO Côte-d'Or/Saône-et-Loire (21 - 71)

Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21240 Talant
Tél 03 80 56 27 02
accueil21-71@lpo.fr

LPO Hérault (34)

15 rue du Faucon crécerellette
Les cigales
Route de Loupian
34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24
herault@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)

5 rue Maison David
44340 Bouguenais
Tél 02 51 82 02 97
Fax 02 40 47 04 69
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)

Espace Clément Marot
Place Bessières
46000 Cahors
Tél 05 65 22 28 12
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)

10 rue de l'Atrio
54000 Nancy
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)

6 rue Saint-Jacques
57300 Hagondange
Tél 06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)

18 Place de l'église
58180 Marzy
Tél 07 82 60 81 83
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)

M. Yves Barnabé
17 Avenue du Maréchal Leclerc
59110 La Madeleine
Tél 06 56 84 19 92
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)

Square Marcel Pagnol
BP 80060
62510 Arques
Tél 03 21 11 87 26
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Sarthe (72)

Maison de l'eau
51 rue de l'Estérel
72100 Le Mans
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Tarn (81)

Place de la Mairie
BP 20027
81290 Labruguière
Tél 05 63 73 08 38
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)

148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél/Fax 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)

La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél 02 51 46 21 91
Fax 02 51 62 07 93
vendee@lpo.fr

LPO Yonne (89)

14 avenue Courbet
89000 Auxerre
Tél 03 86 42 93 47
yonne@lpo.fr

Coordinations régionales

LPO Coordination Grand-Est

Parc Sainte Marie
Maison de l'espace Vert
1 rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
coordinationgrandest@lpo.fr

LPO Coordination Pays de la Loire

35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 06 45 72 16 02
mickael.potard@lpo.fr

Groupes LPO France

LPO Aisne (02)

4 rue de la Mazure
02200 Acy
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Cher (18)

Moulin de la Voiselle
5 Bd de Chanzy
18000 Bourges
Tél 07 67 02 51 17
cher@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)

M. Gwenaël Desmortiers
7 bis rue Teularie
31780 Castelnest
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)

M. Didier Nabon
1 rue des Ponts Saint-Michel
41350 Saint-Gervais-la-Forêt
Tél 06 37 78 52 99
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)

27 route de Blois
45380 Chaingy
Tél 07 69 41 87 20
loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)

54 Grande rue
55700 Nouzay
Tél 06 83 29 25 47
meuse@lpo.fr

LPO Oise (60)

6 rue de Warty
60600 Fitz-James
Tél 07 86 86 80 06
oise@lpo.fr

Délégations LPO France

Délégation territoriale LPO Aquitaine

(24 - 33 - 40 - 47 - 64)
43300 Chemin de Leysotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél/Fax 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

Délégation territoriale LPO Limousin

(19 - 23 - 87)
Pôle Nature Limousin
Moulin Cheyroux
87700 Aixe-sur-Vienne
Tél 05 55 32 20 23
limousin@lpo.fr

Délégation territoriale LPO Poitou-Charentes

(16 - 17 - 79 - 86)
25 rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél 05 49 88 55 22
Fax 05 49 30 11 10
poitoucharentes@lpo.fr

Délégation régionale LPO Ile-de-France

(75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)
Parc Montsouris
26 boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

Antennes de la LPO France

Espace Nature (17)

Place Colbert
17300 Rochefort
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)

LPO, route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 50 74
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'île Grande (22)

22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
ile-grande@lpo.fr

Centres de sauvegarde

Alsace (67) - LPO Alsace

Tél 03 88 04 42 12

Auvergne (63) - LPO Auvergne

Tél 04 73 27 06 09

Côtes d'Armor (22) - Station

LPO de l'île Grande
Tél 02 96 91 91 40

Gironde (33) - LPO Aquitaine

Tél 05 56 26 20 52

Hérault (34) - LPO Hérault

Tél 09 67 18 76 24

Provence-Alpes-Côte d'Azur (84) - LPO PACA

Tél 04 90 74 52 44

Tarn (81) - LPO Tarn

Tél 05 63 73 08 38

Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)

LPO - Ferme de Plaisance
17780 St-Froult
Tél/Fax 05 46 83 17 07
nathalie.bouret@lpo.fr

RN nationale du marais d'Yves (17)

LPO - Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
Tél/Fax 05 46 56 41 76
marais.yves@espaces-naturels.fr

RN nationale de Lilleau des Niges (17)

LPO - Route du vieux port
17880 Les Portes en Ré
Tél 05 46 29 72 92
jean-christophe.lemesle@lpo.fr

RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)

LPO - Ferme de la Prée Mizottière
85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers
Tél 02 51 56 90 01
jean-pierre.gueret@lpo.fr

Station de lagunage (17)

LPO - Espace Nature
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

RN régionale de la Massonne (17)

LPO - Fondries Royales
8 Rue du docteur Pujos
CS 90263
17303 Rochefort CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr

RN nationale des Sept-Iles (22)

Station LPO de l'île Grande
22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
pascal.provost@lpo.fr

RN nationale des marais de Müllembourg (85)

LPO - Fort Larron
85330 Noirmoutier-en-l'Île
Tél/Fax 02 51 35 81 16

RN régionale du marais de la Vacherie (85)

LPO Marais Poitevin
Le Grand Mothais
85450 Champagné-les-Marais
Tél/Fax 02 51 56 78 80
victor.turpaud-fizzala@lpo.fr

RN nationale de Saint-Denis du Payré dite Michel Brosselin (85)

LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 28 41 10
m.saintdenisdupayre@lpo.fr

RN nationale de la casse de la Belle Henriette (85)

LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 56 14 69
ou 06 19 67 43 19
sylvain.hunault@lpo.fr

RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)

LPO - Grange à Nourau
Route de Plaisance
17780 St-Froult
Tél 05 46 82 42 85

www.lpo.fr



LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : papillon Isabelle © Benoît Outrey/Biosphoto. Coordination : Émilie Gobert, Yann Hermieu, Yann Libessart. Conception graphique : Antoine Barreau. Maquette, mise en pages : Antoine Barreau, Victoria Buffet. Service Éditions LPO n° ED1905010AB © LPO 2019. Imprimé par Imprimerie Korus, 33 Eysines, sur papier recyclé 60 %, Respecta 60, certifié FSC Mixte.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

